

Séminaire stratégique « Explorer les possibles : horizons, cartes et chemins » Compte rendu

27-29 septembre 2017, Merville (Hauts de France)

Les 27-29 septembre 2017, le Secours Catholique, la Fédération des Centres Sociaux, le Réseau des Accorderies et Aequitaz, regroupés dans le « Collectif pour une protection sociale solidaire » s'est retrouvé pour un deuxième séminaire stratégique de la démarche initiée en 2015 pour « repenser la protection sociale plus juste et plus douce ».

Ce séminaire s'inscrit dans un cheminement. En juillet 2016, après après deux séminaires exploratoires en 2015, un premier carrefour des savoirs en avril 2016, un premier séminaire stratégique s'est tenu à Merville. L'idée était de réunir sur trois jours une trentaine de personnes impliquées d'une façon ou d'une autre dans l'aventure, par leurs fonctions dans les trois organisations et/ou par leur participation au chemin parcouru, séminaires exploratoires, carrefours de savoirs ou animations et démarches menées par les organisations dans leurs propres réseaux. C'était de faire un point d'étape entre le chemin parcouru et le chemin à parcourir, de continuer à l'alimenter, se poser des pistes pour la suite de l'aventure.

En 2016 /2017, deux carrefours des savoirs ont eu lieu, à Loisy en septembre 2016, à Die en avril 2017. Le premier conte de la protection sociale, idée issue du Séminaire de Merville 1 a été édité, qui raconte le lancement de la démarche et le schéma de référence. Différentes animations ont été faites, avec recueil de réponses à la question « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale aujourd'hui en France » et d'histoires sur la protection sociale. Le Forum Les voix de la pauvreté, porté par le Secours Catholique en novembre 2016, a été l'occasion d'animer un grand atelier sur la protection sociale. Des groupes ont continué d'animer les dynamiques sur le terrain.

Ce séminaire « Merville 2 » est alors à nouveau un moment d'étape, entre le chemin parcouru et les pistes pour la suite.

Nous avons avancé sur la définition des grands principes pour une protection sociale juste et douce, à partir des différents matériaux collectés depuis 2 ans. *Nous avons analysé les plages et les récifs de la conjoncture.* Nous avons brassé des idées de fous et imaginé concrètement des actions possibles pour l'année 2018

Nous y avons accueilli des Alliés, de Caritas Europe, MRJC, Coop des Communs, qui ont contribué à notre réflexion collective.

Comme à notre habitude, nous l'avons fait en utilisant des outils d'exploration créative faisant appel au sensible et à l'intelligence théorique et pratique. Voici un compte-rendu de ce que nous avons produit et appris.

Emmanuel Bodiner, Celina Whitaker, 10 décembre 2017 (version validée par les participants)

Table des matières

Le séminaire stratégique de Merville – Septembre 2017	4
Mise en contexte	4
La démarche : Une exploration citoyenne pour repenser la protection sociale sous l’angle de la justice sociale.....	4
Les grandes dates du Collectif pour une protection sociale solidaire (<i>document distribué aux participants</i>).....	4
Objectifs du Séminaire stratégique Merville II – Septembre 2017	6
Méthode.....	6
Le programme prévu.....	6
Repas.....	8
Les Participants	9
27 septembre 2017 : Des horizons pour la protection sociale	10
Lancement du carrefour	10
Des principes pour une protection sociale plus juste et plus douce	13
Des horizons à suivre	15
Premier temps : prendre connaissance des réponses à la question « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale » et voir si elles sont couvertes par les principes tels qu’ils sont proposés.....	16
Deuxième temps : Tentative de reformulation des principes.....	17
Compte-rendu des groupes	18
Notre conception de la protection sociale.....	18
Principe de dignité.....	19
Principe de contribution.....	21
Principe de justice.....	22
Principe d’universalité concrète.....	24
Principe des qualités.....	25
Principe de prévention.....	26
Principe de décisions/participation.....	27
Groupe « sans thème », « sans principe fixe ».....	28
28 septembre 2017 : Quelles sont les directions à prendre ?	32
Retours de la nuit	32
Analyse de la conjoncture : La carte du monde avec ses plages et ses récifs	34
Des horizons aux caps à explorer	41
Compte rendu des groupes	47
Principe de Dignité.....	47
Principe de contribution.....	48
Principe de justice et de juste mesure.....	50
Principe d’universalité concrète.....	52
Principe de soutenabilité.....	53

Principe des qualités.....	54
Principe de démocratie, participation, décision, éducation.....	56
29 septembre 2017 : Des chemins à tracer, des étapes pour refonder la protection sociale.....	61
Apports de la nuit.....	61
Des chemins à tracer.....	64
Compte rendu des Ateliers.....	68
Groupes locaux, Alphabétisation et fêtes de quartier.....	68
Une maison de la protection sociale solidaire.....	69
Enquête.....	70
Un événement en 2018.....	72
Conférence de consensus.... dissensus.....	73
Carte de compétence, flyer, idées virales.....	74
Bilan.....	76
ANNEXES.....	81
Deux pages « Grandes dates du collectif pour une protection sociale solidaire »	
Schéma de référence	
Une page « Principes pour une protection sociale plus juste et plus douce » (Version distribuée et travaillée durant le séminaire)	
Analyse de conjoncture. Dessin	
« Constaté l'interdépendance »	
Hannibal et les élphants	
En annexe séparé : « Classement des réponses à la question « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale en France aujourd'hui ? »	

Le séminaire stratégique de Merville – Septembre 2017

Mise en contexte.

La démarche : Une exploration citoyenne pour repenser la protection sociale sous l'angle de la justice sociale.

En 2015, les trois organisations, AequitaZ, Fédération des centres sociaux et Secours catholique se sont mises ensemble pour une exploration citoyenne sur ce qui pourrait contribuer à repenser un système de protection sociale plus doux et plus juste. Le réseau des Accorderies, dont des membres participaient déjà aux rencontres, a rejoint ce collectif en décembre 2016.

« Nous voulons partir et plonger dans la vie des gens de bas en haut de l'échelle sociale, afin de refonder un système qui serve la vie plutôt que ce soient nos vies qui servent le système. (...) »

Nous voulons peindre le système aux couleurs de la justice sociale. Poser la question de la justice sociale suppose de faire apparaître les impacts positifs et négatifs du système avec une attention particulière à la mise en évidence des inégalités en fonction de la position dans l'échelle sociale. (...)

Nous avons la conviction que la voie passe par la création de carrefours de savoirs : croiser d'un côté le « savoir des gens » (notre expérience, notre vécu, notre compréhension maladroite, humaine, bancal...) et « des savoirs savants » (issus de l'histoire, de l'économie...) pour tenter de comprendre ce qui se joue et là où on pourrait contribuer à une plus grande justice ».

Extraits de comptes-rendus précédents

Les grandes dates du Collectif pour une protection sociale solidaire (*document distribué aux participants*)

Au départ. Un intérêt de trois organisations (Secours Catholique ; Fédération Nationale des Centres Sociaux de France ; AequitaZ) pour aborder des enjeux de justice sociale dans une approche participative faisant place aux premières personnes intéressées, et plus précisément à des personnes souvent en précarité, à la marge et/ou au bas d'une l'échelle sociale.

Novembre 2014. Une intervention de la présidente du Secours Catholique et de deux co-signataires est publiée dans *Le Monde* du 26 novembre 2014 à propos de la refondation de la protection sociale. Un projet est lancé en interne du Secours Catholique par Bernard Schricke.

Janvier 2015. Un séminaire participatif à Die est organisé par AequitaZ en présence de Vivian Labrie, une chercheuse et animatrice du Québec. Le séminaire porte sur la justice sociale et sur la possibilité de s'intéresser aux finances publiques à partir d'outils citoyens développés par Vivian pour l'analyse du budget de l'État. À la suite de ce séminaire, un participant, Laurent Seux, directeur France-Europe au Secours catholique, se demande s'il serait possible de transposer cette façon de procéder sur ce dossier

Printemps 2015. À la suite de cette interrogation, les trois organisations se mettent ensemble pour tenter d'en explorer la faisabilité. Il est convenu de vivre un temps d'exploration avec deux séminaires citoyens pour bien documenter ce qui s'y passe et de faire le point à l'automne 2015 sur ce qu'on en apprend. De son côté, le Secours catholique continue le travail qu'il a commencé sur la protection sociale, dont des rencontres d'experts.

Été 2015. Un premier séminaire citoyen d'exploration a lieu à Die, dans la Drôme. Il réunit une douzaine de personnes reliées aux trois organisations, et diversement placées dans l'échelle sociale,

dont une partie en précarité. Quelques-unes sont également reliées au réseau des Accorderies. Le groupe explore comment aborder la protection sociale du point de vue de la vie, des transactions administratives et de l'échelle sociale, ce qui conduit à tester quelques outils d'animation et à un schéma de référence. Manu Bodinier, d'AequitaZ, Bernard Schricke, du Secours catholique, et Vivian Labrie assurent l'animation. Un second séminaire citoyen d'exploration a lieu en septembre à Mont-des-Cats, dans le Nord-Pas-de-Calais. Il réunit cette fois une quinzaine de personnes reliées aux trois organisations, dont quelques-unes aussi en lien avec une Accorderie. Ces personnes sont à nouveau diversement placées dans l'échelle sociale, dont une partie en précarité. Le groupe reprend et ajuste les outils et le schéma produits en juin. En plus de l'équipe d'animation initiale, Celina Whitaker se joint à l'équipe de suivi.

Automne 2015. Un comité de pilotage et un comité d'animation sont mis en place avec une participation des trois organisations porteuses. Il s'agit maintenant de lui donner une portée plus grande et de voir s'il y a moyen de développer un projet sur plusieurs années. Il y a aussi à voir comment faire les liens avec le travail que fait le Secours catholique, notamment avec un groupe d'experts (rencontre du 24 septembre 2015). Le plan pour 2016 comprend la création d'un carrefour de savoirs pour poursuivre les explorations, l'élaboration d'une trousse d'animation diffusée dans les réseaux et la tenue d'un séminaire stratégique à l'automne 2016.

Hiver 2016. Les comptes rendus détaillés des deux premiers séminaires sont réalisés et validés. Une trousse d'animation a été réalisée. Des tests sont menés par cette équipe de travail, à la fois pour un outil de saisie en ligne des retours d'animations et pour une base de données dans laquelle ces retours d'animations pourraient être compilés et analysés. Toutefois, ces essais ne débouchent pas sur une décision de développer et concrétiser un outil. Une session de formation est réalisée au sein du Secours Catholique le 4 février.

Avril 2016. Une première rencontre du carrefour de savoirs a lieu à Die, du 27 au 29 avril. Elle réunit 16 personnes, dont des participant-e-s des deux premiers séminaire et de nouvelles personnes, dont un élu maire et vice-président du Conseil départemental de la Drôme Alain Genthon. Le groupe s'approprie l'histoire de la démarche et ses outils. Il y ajoute une réflexion sur les non-recours avec Pierre Mazey, un chercheur. L'équipe d'animation est constituée cette fois de Manu Bodinier, Bernard Schricke et Celina Whitaker.

Juillet 2016. Le premier séminaire stratégique de Merville est organisé. Dans sa dimension «carrefour de savoirs élargi», il est prévu de faire des détours par le pacte social et fiscal implicite dans la protection sociale, en s'appuyant sur le rapport de la DREES sur les comptes de la protection sociale 2014. Dans sa dimension plus organisationnelle, ce séminaire stratégique élargi doit aussi faire le point à partir du chemin parcouru en vue du chemin à parcourir et tracer des perspectives pour les années à venir.

Septembre 2016. Le carrefour de savoir se réunit à nouveau à Loisy pour approfondir la question des finances de la protection sociale. Un chercheur Marc de Montalembert partage les travaux et des journalistes qui font un reportage pour le mensuel La Vie et le journal du Secours Catholique. Un compte-rendu est rédigé de manière toujours systématique.

Automne 2017. Les travaux sont présentés à plusieurs occasions : à Sète pour les Assises internationales du Bonheur ; à Bron (Rhône) pour un forum sur « partager la science » ; dans un atelier du Secours Catholique qui organise un Forum à Paris « Les voix de la pauvreté en France ». A chaque fois, des réponses sont collectées qui viennent alimenter l'enquête sur les histoires de vie et le sens de la protection sociale aujourd'hui.

Hiver 2017. Le Réseau des Accorderies rejoint le Collectif qui adopte le nom : le Collectif pour une protection sociale solidaire. Un premier tome des « Contes de la protection sociale » sont rédigés, publiés et diffusés au printemps. Le comité de pilotage est désormais animé par Daniel Verger (Secours Catholique)

Mars 2017. Le carrefour de savoir se réunit à Die pour réaliser une première synthèse collective des travaux à partir des grands domaines de la protection sociale. On compare ces constats et analyses au programme des principaux candidats à l'élection présidentielle qui doit se dérouler un mois plus tard.

Mai 2017. A l'occasion d'une rencontre entre le comité de pilotage et les présidentes des organisations, le Collectif décide d'entamer une phase plus politique à l'automne en commençant à rencontrer des députés et en élargissant à terme le Collectif dans un Institut pour une Protection Sociale Solidaire.

Été 2017. Le travail sur le site Internet est réalisé grâce à l'appui de Mathilde Maufras. Un logo est aussi adopté. Le site est lancé en septembre... .

27 au 29 septembre 2017 : séminaire stratégique Merville II

Objectifs du Séminaire stratégique Merville II – Septembre 2017

Dans le programme distribué aux participant.e.s, les objectifs du séminaire de Die sont présentés comme suit.

« Explorer les possibles : horizons, cartes et chemins »

- **Se mettre d'accord sur les grands principes d'une protection sociale plus solidaire (douce et juste).** Ceci constituera l'ossature des prochains numéros des « Contes de la protection sociale ».
- **Préciser la stratégie** pour les années à venir en prenant le temps de préciser l'analyse de contexte (opportunités / menaces / alliés / adversaires) et le chemin à parcourir ensemble en 2018

Méthode

Nous continuons avec les aspects de méthode qui sont les nôtres depuis les premiers séminaires, à savoir :

- Séminaire VIP (vraiment importantes personnes)
- Explorations, exercices et tests, détours et retours
- Croisements de savoirs, d'expériences, d'expertises
- Outils d'exploration créative faisant appel au sensible et à l'intelligence théorique et pratique
- Compte-rendu attentif et modélisations s'il s'en présente
- En souplesse et en rigueur : attention aux mots, aux métaphores, aux mécanismes, aux représentations

Le programme prévu.

Le programme qui suit a servi de proposition de départ aux travaux du groupe, avec la possibilité de s'adapter aux dynamiques et aux contenus et émergeraient en cours de route, ce que nous avons fait par des réunions avec ceux qui le souhaitent, les mercredi et jeudi soir.

27 septembre 2017 : Des horizons pour la protection sociale

*Dans cette journée, il s'agit de définir ce qui va nous guider, ce à quoi on tient.
Certains points font déjà consensus. D'autres sont encore à définir.*

9h-10h : Accueil et café

10h-10h30 Lancement du séminaire

- Les étapes qui ont précédé et celles qui arrivent
- Les principes de fonctionnement entre nous
- Apprendre à se connaître notamment avec les « partenaires extérieurs »

11h-12h Les apports des explorations précédentes

Une présentation des différents matériaux disponibles pour réfléchir

- Les centaines de réponses aux questions « pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale aujourd'hui »
- La réflexion stratégique du comité de pilotage
- Les compte-rendus des travaux du carrefour de savoirs et du séminaire stratégique de Merville I
- Le schéma de référence que nous utilisons comme boussole

On présente et on valide ce qui paraît faire consensus et on évoque certaines questions à creuser afin d'identifier ce qui peut nous permettre de nous guider vers le juste et le doux

12h-14h Déjeuner

14h-18h Des horizons à suivre

Il ne s'agit pas de refaire une synthèse comme lors du carrefour de savoir à Die mais de formuler quelques principes qui donnent à voir la protection sociale que nous souhaitons atteindre.

Ce temps sera sans doute animé sous la forme d'un « world café » qui permette à la fois de mobiliser notre expérience et notre sensibilité mais qui s'appuie également sur toutes les données collectées à la question « pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale aujourd'hui ? »

18h Apéro – dîner - Soirée libre

28 septembre 2017 : Quelles sont les directions à prendre ?

8h : Déjeuner

9h00 Accueil et café

- Apports de la nuit : images, rêves et autres impressions avec lesquelles on arrive par rapport à la veille
- Adaptation du programme du jour

9h30-12h30 La carte du monde avec ses plages et ses récifs

Après avoir travaillé une première fois sur les principes, nous voulons prendre le temps de partager ensemble une analyse de la conjoncture actuelle en France et dans le monde.

A partir de l'analyse de conjoncture du « séminaire Merville I » et des changements qui se sont produits dans l'année passée, il s'agit d'ajuster notre analyse stratégique.

On mobiliserait plus spécifiquement à ce moment les chercheurs et alliés de l'étranger pour nous aider à penser la carte de notre monde.

- Quels sont les menaces et les opportunités pour une protection sociale plus juste
- et plus douce dans les années qui viennent ?
- Le monde / l'Europe / la France

- Quels sont les alliés et les adversaires potentiels ?

12h30-14h Déjeuner

14h-17h Des horizons aux caps à explorer

À partir du travail engagé la veille sur les principes et du travail du matin, nous travaillons une deuxième fois sur les principes.

- Quels sont les caps, les points plus précis sur l'horizon que nous souhaitons explorer ?
- Les lieux inexplorés, mal connus, incompris ou à transformer que nous devrions atteindre dans les années qui viennent.
- Quels sont au contraire les chemins sans issues, les impasses dans lesquelles nous ne souhaitons pas nous retrouver....

17h 15-18h Retour sur les deux premiers jours

- Qu'avons-nous appris ?
- Quelles sont les questions à approfondir dans l'année qui vient ?

18h Apéro – dîner – Soirée libre

29 septembre 2017 : Des chemins à tracer, des étapes pour refonder la protection sociale

Ce jour, il s'agit de tracer les chemins qui nous permettront d'avancer vers une protection sociale solidaire, à la fois plus juste et plus douce.

8h- Petit déjeuner

9h00- 10h On reprend...

- Apports de la nuit : images, rêves et autres impressions avec lesquelles on arrive par rapport à la veille
- Travail en atelier autour des « chemins à tracer »
 - Les suites des publications
 - L'événement public de l'automne 2018
 - La conférence de consensus au printemps 2018 ?
 - Expérimenter sur certains champs
 - Le plaidoyer vis à vis d'élus et/ou de l'opinion publique
 - L'articulation avec l'enquête statistique du Secours Catholique

12h – 12h30 Remise en commun des ateliers

12h30-14h Déjeuner

14h-15h La part de chacun

Au vu du chemin à parcourir, quelle est la part de chacun ? Les contacts à prendre ? La communication à organiser ? La mobilisation à susciter ?

15h-16h Évaluation du séminaire

16h Départs et retours

Repas

Comme pour notre premier séminaire à Merville, nous avons profité des bons services de la Maison Diocésaine d'Accueil de Merville.

Les Participants

- **Alain** Cantarruti, Drôme et Paris
- **Bernard** Schricke, Hazebrouck
- **Bernadette** Pukall, Annonay
- **Cheyenne** Wallon, Annonay
- **Claudie** Miller
- **Daniel** Verger, Paris
- **Denis** Tricoire, Paris
- **Elsa** Carton, Nord
- **Emilia** Nally, Bron
- **Françoise** Rahard, Chambéry
- **Guillaume** Alméras, Paris
- **Jean-Marc** Trurdman, Bron
- **Jeanne** Outurquin, Nord
- **Jérôme** Bar, Drôme
- **Laurent** Seux Paris
- **Lola** Schulmann, Paris
- **Luc** Roussel, Nord
- **Marie** Vanvincq, Pas de Calais ?
- **Nora** Ammari, Bron
- **Pascale** Meignote, Douai
- **Pascale** Novelli, Paris
- **Patricia** Cestari, Bron et Brésil
- **Philippe** Lefilleul, Paris
- **Reza** Bennetayeb, Rhône
- **Séverine** Noël, Pas de Calais ?
- **Sophie** Ruiz, Chambéry
- **Sylvette**
- **Thierry** Guérin
- **Vanessa** Ruiz, Chambéry
- **Peter** Verhaeghe, Bruxelles, Caritas Europa
- **Hugo** Barthalay, Paris, MRJC
- **Nicole** Alix, Paris, La Coop des Communs
- **Vivian** Labrie, Québec
- **Emmanuel** Bodinier, Sassenage
- **Celina** Whitaker, Orsay



27 septembre 2017 : Des horizons pour la protection sociale

*Dans cette journée, il s'agit de définir ce qui va nous guider, ce à quoi on tient.
Certains points font déjà consensus. D'autres sont encore à définir.*

Une partie du groupe est arrivée de la veille à la Maison diocésaine. La plupart des autres sont arrivées au fur et à mesure de la matinée. Sauf Guillaume et Bernard pour un retard de train. Et Pascale (Secours Catholique), Luc (Centres sociaux) et Nicole (Communs et Protection sociale) qui rejoignent le lendemain seulement. Grâce à l'investissement de Bernard Schricke dans l'organisation et la logistique.

Lancement du carrefour.

Vers 10h30, **Manu** Bodinier et **Celina** Whitaker accueillent le groupe.

Manu introduit le deuxième séminaire stratégique du Collectif pour une Protection Sociale Solidaire. Il présente l'objectif de dessiner les grands principes de notre système de protection sociale, d'un horizon désirable à partir des différents matériaux collectés depuis 2 ans (notamment 700 réponses à la question « pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale aujourd'hui ? »). Il s'agit de savoir quel serait un scénario positif d'évolution de la protection sociale quand le scénario probable est celui, plutôt négatif, de la marchandisation. Dans l'intention, nous aimerions arriver à savoir quelle direction prendre pour avancer entre une formulation floue (« solidaire », « plus juste »...) et une formulation trop technique (« augmenter le RSA de x euros »).

Le premier matin sera consacré à une connaissance mutuelle et la présentation des 7 thèmes préparés par un petit groupe (Daniel, Guillaume, Manu, Celina). La première après-midi, s'appuie sur les réponses à l'enquête pour creuser ces thèmes et la formulation d'une première définition. Le jeudi matin est un temps d'analyse de la conjoncture et du contexte politique, économique et écologique. Quels sont les récifs sur lesquels on pourrait s'échouer ? Les plages sur lesquelles accoster ? Le jeudi après-midi reprend le premier temps de travail au regard de la conjoncture pour les préciser. Les prochains pas à poser seront définis vendredi matin et l'un d'entre eux pourrait être la publication du volume II des Contes de la Protection Sociale. Mais d'autres idées : une conférence sur les contributions, le rapport d'enquête du Secours Catholique, le site Internet, les partenariats.... Les deux soirées sont libres et ouvertes aux propositions.

On va chercher à penser plus grand que nous. C'est un peu fou mais faisable.

Celina précise l'enregistrement des compte-rendus et leur validation a posteriori. On peut refuser que ses propos soient retranscrits. Idem sur les photos et le droit à l'image. Le groupe donne son accord sur ces deux points.

Manu propose deux principes : le premier de bienveillance afin que l'on puisse exprimer ses idées même si elles ne sont pas communes ou si elles sont exprimées de manière vive. Accueillir et comprendre avant de juger. Ce qui suppose de la confiance mutuelle. Être doux entre nous si on veut que le système soit doux. Le deuxième de coresponsabilité sur le contenu si une idée exprimée n'est pas claire, si un processus d'animation ne convient pas ou est trop flou. On aura des temps en petits groupes qu'il faudra contribuer à animer. Chacun porte la responsabilité de dire ce qu'il comprend ou pas, ses besoins.

On commence par prendre dix minutes avec quelqu'un qu'on ne connaît pas ou pas bien pour échanger sur trois questions :

- 1/ est-ce qu'il y a un moment dans notre vie où l'on s'est senti protégé par la protection sociale ?
Où l'on a pris soin de nous ? Si oui, quand ?
- 2/ S'il y avait une attente pour ce séminaire – seule question que nous restituons en collectif.
- 3/ On peut aussi placer un objet qui pourrait symboliser notre travail en commun.

Vanessa et Guillaume attendent une structuration de ce que l'on fait pour savoir où on est, jusqu'où on va et vers qui.

Sophie et Elsa souhaitent pour l'une des propositions concrètes et pour l'autre, arrivant dans le groupe, ayant besoin de la protection sociale, a envie de contribuer. Elles amènent une plante verte offerte par Vivian il y a deux ans à côté de laquelle s'est développée un pissenlit. Ce qui fait bien rire le groupe. Elle est plantée à Merville pour vivre en liberté et dans l'espace dont elle a besoin.

Thierry et Marie veulent faire comprendre au politique que la protection sociale est un ensemble qui dépasse la sécurité sociale. Et le faire à partir de nos vies. Ils déposent une timbale avec du café pour s'imaginer ensemble et une prise de courant pour se brancher à différents endroits pour « mettre le jus ». Il y a différentes prises possibles.

Vivian et Reza restituent qu'il y a une peur extrême de ce qui se passe en France au niveau social parce qu'on est touché par ça (ex : suppression d'emplois aidés). « Je suis pragmatique. J'ai du mal à m'endormir sur des utopies ». En recherche de lien et d'inspiration.

Daniel et Sylvette voudraient moins de flous sur l'avenir (vis-à-vis d'ennuis de santé, du travail précaire). Ils amènent une carte Vitale que Sylvette appelle « carte de CMU ». Daniel aimerait aussi des propositions concrètes.

Cheyenne et Pascale ont parlé de la politique d'Emmanuel Macron vis-à-vis du travail et de la sécurité sociale et des réponses du Conseil Général très défavorables à l'emploi. Faire entendre notre voix. Pascale ajoute une clé car elle aimerait avoir les clés pour pouvoir s'en sortir. Et Cheyenne aimerait ajouter notre voix et nos oreilles.

Manu et Celina amènent un petit bout des réponses à la question « pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale aujourd'hui ? » pour travailler ensemble. Ils représentent les personnes qui n'ont pas pu venir aujourd'hui pour des raisons différentes. On est aussi responsable de leur parole

Jérôme et Emilia a parlé de garder les acquis sociaux dans une période où ils risquent de reculer. Et puis rencontrer d'autres personnes pour se raconter nos vies. Et puis, Jérôme aimerait bien retrouver les idées de fous de l'année dernière et savoir ce qu'on en fait. Savoir raconter avec des mots simples l'horizon qu'on vise. Jérôme amène un ciseau car il faudra couper pour ne garder que quelques idées forces.

Jean-Marc et Claudie ont été protégés par le système. « Sans solidarité, il n'y a pas d'issue ». Et il y a une volonté que le système perdure pour tous, pour les plus pauvres et pour les plus riches. Et une attente particulière d'approfondir la réflexion pour pouvoir agir. « Si on devait prendre un verre à moitié-plein et à moitié vide, on regarderait chacun un bout de ce verre. » alors que c'est le même verre. Claudie amène un petit bounty pour la douceur. Jean-Marc complète les objets avec la bouilloire qui



symbolise le collectif et qu'on se dirige vers la autres. « Il y a autrui dans la bouilloire. C'est trop grand pour une personne seule » *Reza propose alors de remplir le verre de Marie à moitié. « C'est un équilibre très fragile ». On est déjà en train de construire en commun*

Françoise et Séverine attendent qu'on avance, qu'on fasse le pas d'après. Passer de la phase d'exploration à la phase de proposition. Elles amènent une plume pour amener un peu de légèreté dans les circuits. *Jérôme ajoute qu'il y en a marre de se faire plumer.*

Nora et Laurent amènent le fait que la sécurité sociale couvre déjà des situations de difficultés (ex : soins grâce à la CMU). Elle espère que ça aboutira à quelque chose. « C'est beau de faire des séminaires mais il faut que ça aboutisse à quelque chose ». Elle amène une clé aussi pour « ouvrir toutes les portes ». Laurent attend de la précision de quelques sujets à mettre sur la table. Il amène un livre qui parle du courage de faire une rupture par rapport à ce qu'on vit. *Manu ajoute du coup le livre « Puissance de la douceur » d'Anne Dufourmantelle*

Hugo et Denis ont des attentes partagées comme la rencontre avec des personnes et de faire une pause dans le quotidien. Et puis, dans le séminaire, ce serait bien de ressortir avec des petits pas à poser. Et pour Denis, l'envie de faire de grandes enjambées dans les mois qui viennent. Hugo amène sa carte Vitale et « Oser agir et transformer la société » qui est le projet politique du MRJC pour laquelle il travaille. *Manu explique la volonté d'inviter des organisations proches dont la MRIE et l'ODENORE qui n'ont pas pu venir et l'intérêt d'avoir le MRJC avec nous.*

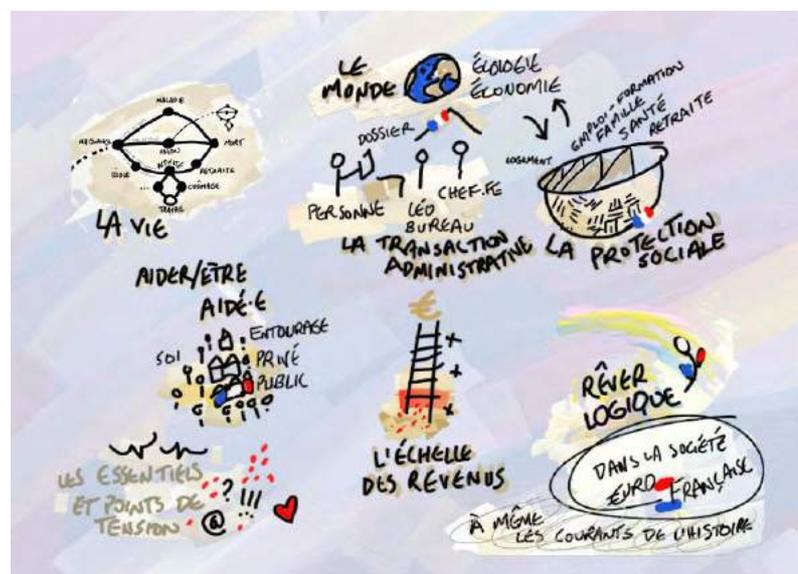
Patricia et Philippe critiquent les démarches en ligne qui peuvent aussi engendrer des difficultés et ne sont pas qu'une facilité. Et pour Philippe, il y a une attente d'interpellation en direction du grand public et des élus.

Lola et Alain ont surtout fait connaissance et formulent notamment une attente vis-à-vis de la dimension européenne qui peut être douce.

Bernadette et Jeanne souhaitent apporter une pierre à l'édifice et souhaiteraient être pris au sérieux et discuter de la question des alliances avec des scientifiques. Elles amènent un doudou pour amener de la bienveillance et du chocolat chaud dans le gobelet.

En résumé, **Manu** explique la visée de ce séminaire et le programme. On avance en même temps à trois niveaux : sur l'horizon visée, sur la stratégie pour y aller et les petits pas à poser d'ici la fin de l'année 2018. Le troisième temps sera discuté vendredi et les deux premiers lors des deux premiers jours.

Puis **Celina** présente le schéma de référence et ses différentes composantes afin que tout le monde en ait connaissance. C'est notre base commune. C'est notre boussole pour avancer vers une protection sociale plus solidaire (douce et juste) à partir de la vie des gens et du système actuel [cf Contes de la protection sociale, tome I]. Elle invite à en discuter lors des pauses pour ceux et celles qui le connaissent moins.



Des principes pour une protection sociale plus juste et plus douce.

Celina présente ensuite le résultat d'un premier travail de synthèse sur la protection sociale.

Ce travail a été mené avec Manu, Guillaume et Daniel (relu et appuyé par Denis et Françoise). Il s'agissait de tenter de trouver les thèmes qui ressortaient. Il est composé d'une définition et 7 principes qui ne sont pas présentés par ordre d'importance :

- ✓ Une définition de la protection sociale comme une protection par du revenu ou des relations d'entraide face à des vulnérabilités qu'on ne choisit pas et qu'on connaît tous – partie intégrante de notre contrat social. A penser avec équité et égalité.

- ✓ Un principe de contribution qui dépasse le travail rémunéré. La reconnaissance devrait donc liée au-delà de l'emploi.

C'est reconnaître à chacun une capacité à contribuer à la vie de la société, par un travail, mais aussi par les activités bénévoles, ou d'autres formes.

- ✓ Un principe de dignité qui affirme la nécessité de vivre avec un revenu décent, un logement décent et des soins de santé. Zéro misère. Zéro pauvreté. Ne laisser personne sur le carreau.

Ce principe parle de ce que la protection sociale est censée couvrir, en termes de besoins, pour vivre dans la dignité On est sur les domaines que la protection sociale.

- ✓ Un principe de justice pour éviter de creuser les inégalités. Comment avoir un panier plus juste ? Contribuer en fonction de ses moyens tout en ayant des droits pleins et entiers ?

- ✓ Un principe d'universalité concrète c'est-à-dire à la fois pour tout le monde mais prenant en compte les différences.

L'idée est que cela puisse prendre en compte les personnes qui sont actuellement exclues du système. Par exemple un système qui couvre aussi les migrants.

- ✓ Un principe des qualités touchant à la transaction administrative, à la confiance a priori envers les personnes. Cela peut inclure aussi la qualité des soins dans le système médical et donc inclure d'autres formes de qualités que celles auxquelles notre groupe est attaché.

Ce principe est plutôt sur la manière dont le système fonctionne. Un fonctionnement de qualité. Il ne doit pas être brutal, il doit être doux, accompagner les transitions....

- ✓ Un principe de prévention des vulnérabilités

Comment on a un système qui prévient, et pas seulement qui répare. C'est aussi l'idée d'un système qui prenne en compte l'écologie, ou des questions qui dépassent la protection sociale en elle-même, mais qui ont un impact sur nos vulnérabilités.

- ✓ Un principe de décision partagé sur les règles du système.

La question ici est de penser comment on gouverne ce système. On en a peu parlé, mais on a pensé important que cela soit présent dans les principes. Qui va décider ? Est ce qu'il y a la participation des personnes en situation de précarité dans la décision ?

C'est une base pour commencer nos débats et pas forcément un nombre de principes définitifs.

Par ailleurs, l'horizon ne détermine pas la part que prendra le Collectif dans sa réalisation. Nous pourrions très bien nous concentrer sur tel ou tel principe.

Mais on ne veut pas réduire l'ambition à nos moyens. Donc il est important de garder une vision large afin de voir comment créer des liens avec d'autres collectifs comme celui auquel appartient Nicole Alix qui nous rejoint demain et participe au groupe de recherche participative « Protection sociale, ESS et communs » de La Coop des Communs.

COLLECTIF POUR UNE PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE

Des horizons pour une protection sociale plus juste et plus douce

Notre conception de la protection sociale.
Un système qui sert à protéger face à des vulnérabilités par du revenu ou des relations d'entraide. Cela fait partie de notre contrat social que le groupe protège les siens avec équité/ égalité car on ne choisit pas ses vulnérabilités.

Principe de contribution.
Reconnaître les personnes jusqu'à l'ouverture de leurs droits. Lien avec les comptes personnels. La contribution peut être autre que l'emploi : une activité, un patrimoine... il faut prendre en considération/compte tout ce qui enrichit le bien commun.

Principe de dignité.
Zéro misère, des droits inaliénables. La couverture de trois besoins essentiels :
Pauvreté zéro. Que personne ne vive dans la misère et ne soit laissé sur le carreau.
Un revenu décent garanti. Que l'on soit en activité ou à la retraite
Un logement décent pour vivre en famille
Des soins de santé

Principe de justice.
Éviter de creuser les inégalités (notamment pour le système de retraite). Comment on a un panier plus juste ? Comment on contribue en fonction de ses moyens ?

Principe d'universalité concrète.
Un système de protection pour tous. Ne pas créer des citoyens de seconde zone. Mais être ouvert aux singularités

Principe des qualités.
Notamment éviter les ruptures et les transitions entre les droits : élasticité pour s'adapter aux personnes et à leurs vies qui ne sont pas linéaires. On doit être dans des formes de confiance a priori pour mettre nos vies rondes dans les carrés de l'administration. Avec humanité et bienveillance. On doit pouvoir prendre en compte la cellule de base, l'entourage, la famille de cœur, choisir son accompagnant.

Principe de prévention.
Vis à vis du reste du monde et de l'état de notre planète

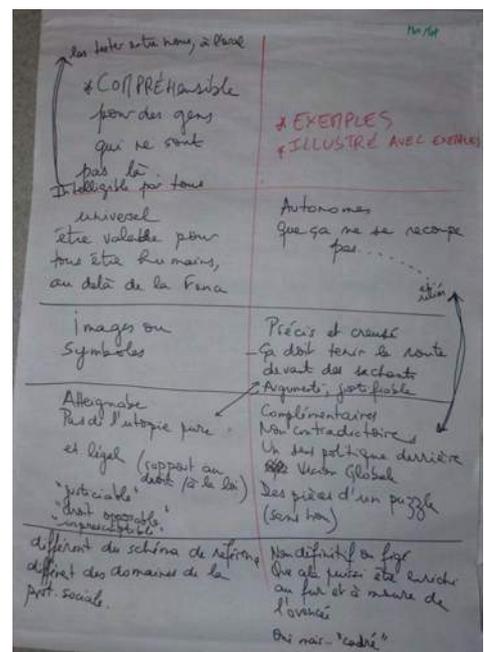
Principe de décisions/participation.
Qui décide de quoi ? Notamment au niveau des règles du système. Avec les personnes concernées et les associations

Merville - 27/29 septembre 2017

Celina distribue une feuille contenant la base de travail avec les 7 principes, et puis un petit historique du Collectif.

Manu propose un dernier temps pour cette matinée. Un brainstorming ou tempête d'idée comme on dit au Québec. Il s'agit de savoir à quels critères les principes devraient répondre. Des indicateurs de résultat pour nos principes :

- Compréhensible par des gens qui n'étaient pas là à Merville. Pour tous même si on n'a pas fait d'études.
- Avec une capacité à donner des exemples. Qu'ils puissent être illustrés
- Universel c'est-à-dire valable pour l'ensemble des êtres humains,
- Relativement autonomes les uns des autres, que ça ne se recoupe pas trop
- Des images ou des symboles
- Précis et creusés pour tenir la route devant des sachants donc atteignables
- Réponde à qui / quoi / où / comment
- Qu'ils soient complémentaires, interdépendants, et non contradictoires. Comme les pièces d'un puzzle où il n'y ait pas de trou.



- Les tester entre nous et les approuver dans notre groupe
- Légal. Qui s'appuie sur le droit. Transcription possible dans la loi. Justiciable en français du Québec ou opposable dans le français de l'hexagone
- Différent du schéma de référence. Différent des domaines de la protection sociale. Un nouveau tout.
- Argumenté. Fondé. Justifiable.
- Imprescriptible (c'est à dire *qui ne peut disparaître ni être supprimé*). *Manu note que ce critère est potentiellement contradictoire avec d'autres*
- Que ce ne soit pas définitif et puisse être enrichi au fur et à mesure des avancées du groupe.

Sur ce, le groupe va se restaurer après une matinée bien remplie.

Des horizons à suivre

*Au retour du déjeuner, on accueille **Peter**, qui se présente. Il vient de...pas très loin, de Bruxelles. Il travaille au bureau de Caritas Europe, qui met ensemble les activités et ce que veulent faire en commun toutes les Caritas de l'Europe. Le Secours Catholique est membre des Caritas de l'Europe.*

Pour **Manu**, c'était intéressant que **Peter** puisse nous rejoindre. L'Union européenne a beaucoup d'influence sur la protection sociale, et il y a des protections sociales différentes dans d'autres pays d'Europe. La présence de Peter nous permet d'avoir une ouverture sur la dimension européenne. **Manu** raconte rapidement à **Peter** notre matinée : faire connaissance, se rappeler le schéma de référence, présenter les 7 principes et une définition de la protection sociale issus d'un travail de synthèse fait par le petit groupe d'animation.

*Puis **Manu** présente le travail de l'après-midi, et donne les consignes.*

Cet après-midi, on veut essayer de travailler concrètement sur l'horizon vers lequel on veut marcher.

Depuis un an et demi, on a récolté des réponses à la question « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale en France aujourd'hui ? ». Une manière de tester les 7 principes et la définition de la protection sociale est de voir si les réponses à cette question rentrent ou pas dans cette définition et ces principes.

En préparant le travail, **Manu** et **Celina** se sont dit qu'ils n'étaient pas bien sûrs qu'il y aurait des réponses sur tous les principes.... On ne sait pas trop ce que cela va donner. On se met en insécurité, mais on se met aussi en recherche collective.

Manu et **Celina** ont compilé toutes les réponses récoltées à la question « pourquoi », récoltées par les uns et les autres à différentes occasions. On a plus de 700 réponses. Certaines personnes ont donné plusieurs réponses à la question, soit parce qu'ils avaient plusieurs idées, soit parce qu'ils ont répondu à la question à différentes reprises. Donc dans la compilation, on a pour chaque réponse, un numéro de réponse (première colonne) et un numéro correspondant à la personne qui a répondu.

Pour préparer le travail de cet après-midi, nous avons découpé le listing des réponses.

Et nous avons organisé la salle avec une table par principe. Sur chaque table, il y a une affiche qui reprend l'explication du principe.

Premier temps : prendre connaissance des réponses à la question « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale » et voir si elles sont couvertes par les principes tels qu'ils sont proposés.

Chacun va donc prendre un petit paquet de réponses, et va essayer de les placer. On a laissé ensemble les réponses données par une même personne. Donc si on pense que ce sont des idées différentes, on peut redécouper pour placer les réponses face aux principes qui leur correspondent. Si on pense que la réponse ne colle avec aucun des principes ou la définition, on va la placer sur les tables du fond.

Ce travail va nous permettre d'articuler nos idées et les idées d'autres que nous, de ceux qui ont répondu à la question.

On fait le travail « individuellement », mais si on ne sait pas où placer la réponse, si on hésite, on peut bien entendu en discuter avec nos voisins pour se préciser. Y compris parce qu'on peut ne pas avoir la même interprétation de la réponse. D'ailleurs, c'est pour ça qu'on propose de faire ce travail à 35, plutôt que tous seuls, Manu ou Celina, ou l'équipe d'animation. Nous, on interpréterait les réponses d'une certaine manière, et ce qui est intéressant est de croiser nos regards là dessus.

On prend le temps de bien se préciser comment on va fonctionner. Et puis **Manu** répète les principes, tels qu'on les a pré formulés, pour qu'on les aie bien en tête.

On se donne une demi-heure.



On fait alors un petit tour sur comment on a vécu cet exercice, si ça a été facile, difficile, si il y a eu des hésitations...

C'était compliqué, c'était rigolo. Tout seul, c'était dur. Il y avait des réponses bizarres....Parfois on est d'accord avec les réponses, parfois pas du tout.

Françoise a trouvé que sur un même principe, il peut y avoir des choses très différentes. **Vivian** trouve qu'il y a des sous-thèmes qui apparaissent, on a envie de reclasser.

Denis pense que c'était un exercice très personnel. Il y a une part de subjectivité dans le tri et le classement. Jeanne est d'accord, ne faudrait-il pas justifier pourquoi on fait tel choix de classement ?

Jean-Marc a problème méthodologique. On est partis d'une enquête sur le passé. Ça ne nous permet pas d'interroger et de prévoir le futur qui est en train de changer. Qu'est-ce qui va se passer quand les soins ne seront plus des soins réparateurs mais des soins transformateurs ?

Manu explique que toute méthode a ses limites. On va continuer avec la méthode choisie pour cet après-midi, et ensuite on essaiera de voir comment il faut la compléter.

Pour **Jeanne**, la question de départ appelle plutôt des réponses sur la conception de la protection sociale, sur l'universalité, sur la dignité. La question n'amène pas de réponse sur certains des principes.

Deuxième temps : Tentative de reformulation des principes.

On passe alors à deuxième partie du travail de l'après-midi. **Manu** donne les consignes. On prend bien le temps de se les préciser, reformuler (principe de coresponsabilité !).

On va se répartir en neuf groupes, un groupe par table : une table sur la conception de la protection sociale, une table sur chacun des 7 principes, et puis une table avec les réponses « inclassables », « hors principes », qui n'ont pas pu être classées dans un principe.

L'idée est d'essayer de reformuler le principe (pour que sa formulation réponde aux critères qu'on a énoncés ce matin : qu'ils soient compréhensibles par des gens qui n'étaient pas là, illustrés, précis et creusés, etc.). On va le faire à partir de nos idées, de notre propre subjectivité, de notre propre expérience, en s'aidant, s'enrichissant des idées qui ont été exprimées dans les réponses et qui sont classées sur la table.

Pour certaines tables, quand il y a beaucoup de réponses, ce ne sera pas facile ni possible de faire directement ce travail de reformulation du principe. Il va falloir faire un tri dans les réponses, les classer, essayer de mettre en évidence quelles sont les grandes idées qu'il y a derrière ce principe.

On a donc trois étapes dans l'exercice :

- Classer les grandes idées repérées sur le thème du principe
- exprimer nos idées sur le principe.
- Et à partir de là, reformuler le principe.

Quelques précisions :

- Si on voit une réponse qui a été mise sur tel principe, mais qui à l'évidence correspond à un autre, on peut la déplacer
- On a le droit de ne pas être d'accord et de ne pas prendre des idées qui ont été formulées dans les réponses. On peut trancher entre idées contradictoires. On peut aussi ne pas savoir trancher et faire état des contradictions sur le thème.
- il ne s'agit pas d'écrire quelque chose qui corresponde à l'ensemble des réponses qui ont été classés sur la table, une synthèse qui serait floue.... Il s'agit de reformuler le principe en partant de vos propres idées enrichies par les réponses des personnes.

Concrètement, on va adapter la méthode qu'on avait prévu au départ. On avait imaginé de se donner 40 minutes en groupe, et ensuite que les groupes « tournent ». Au bout de l'après-midi, chaque groupe aurait travaillé sur trois principes. Mais on n'avait pas imaginé qu'il y aurait autant de réponses concentrées sur certains principes. Donc on se donne 40 minutes, et ensuite on adaptera, si on en a besoin de continuer à travailler sur le même principe, ou pas.



Compte-rendu des groupes

L'exercice a été complexe, et prenant. Alors avant de restituer ce qui s'est fait dans les petits groupes, **Manu** propose de faire trois minutes de Qi Gong, qui est un peu une protection sociale chinoise.... On est dans la prévention, dans le soin pour être corporellement plus présent.

Il passe la main à **Vivian**, qui va animer ce temps : peinture égyptienne, douches de lumière.... Vanessa adapte les exercices au fauteuil.

Pour la restitution l'idée n'est pas d'être exhaustif. On est en recherche collective, les groupes ont avancé différemment, chacun à sa façon. On va dire là où on en est, on avance au fur et à mesure.

Notre conception de la protection sociale.

Manu, Bernard, Jean-Marc, Cheyenne.

Première rédaction du principe :

Un système qui sert à protéger face à des vulnérabilités par du revenu ou des relations d'entraide. Cela fait partie de notre contrat social que le groupe protège les siens avec équité/ égalité car on ne choisit pas ses vulnérabilités.

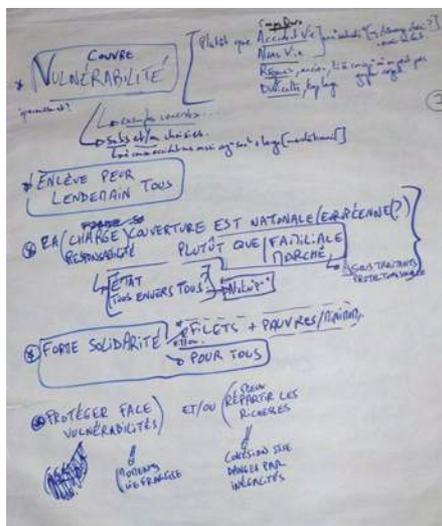


Manu a été désigné rapporteur du groupe.

Les réponses couvraient un spectre très large : depuis des réponses qui désignaient « ce qui déclençait la protection sociale » : des problèmes de santé, de revenu, etc.... à des réponses comme « c'est essentiel ».

Le groupe a regroupé les réponses en trois paquets

- Les réponses sur les situations qui doivent déclencher la protection sociale
- Les phrases qui traitent de la solidarité, ce qui fait qu'on considère que c'est un système qui devrait être solidaire,
- Et un ensemble de phrases sur la raison d'être du système, ou des définitions assez générales.



Ce premier exercice a amené à des bouts de débat entre nous

- Protéger face à des vulnérabilités

Le mot vulnérabilité est celui qui nous convient le mieux, en l'état des choses, par rapport à d'autres mots, comme aléas de la vie, ou accident de la vie, qui font comme si c'était toujours accidentel alors que parfois c'est choisi. Le fait de vouloir un enfant crée une vulnérabilité sur le revenu, mais ce n'est pas un accident. Des fois on se met volontairement au chômage parce qu'on a envie de changer, ou parce que ça se passe trop au travail, c'est une situation de vulnérabilité mais qui n'est pas liée à un accident ou un aléa.

Le mot risque est le terme utilisé aujourd'hui, mais il est ancien et n'est pas adapté : le vieillissement n'est pas un risque, tout comme les situations familiales. Et le terme en difficulté est trop large

Mais cela pose aussi la question de savoir dans quelle mesure la vulnérabilité est subie ou choisie, et la part de la responsabilité personnelle. On s'est dit que la vulnérabilité pouvait être Et subie, Et choisie, mais cela se discute. La cause de la vulnérabilité mérite peut être aussi d'être pointée (par exemple quand c'est le marché du travail qui est mal organisé)

Une autre idée qui n'est pas prise en compte dans cette notion de vulnérabilité, c'est quand on dit que la protection sociale, ne n'est pas seulement protéger, mais pouvoir évoluer, se transformer, passer à une autre étape, s'épanouir.

- Ne pas avoir peur du lendemain

La protection sociale permet à tous de ne pas avoir peur du lendemain, de la peur de ne pas avoir l'argent pour être soignés, etc... Donc ça concerne plus largement que ceux qui sont touchés par des vulnérabilités. Même quand on n'est pas touchés, le système de protection sociale nous enlève une peur, une crainte...

- La solidarité est nationale plutôt que familiale ou liée au marché. On est tous responsable envers tous.

Ça pose la question du rôle de l'État : est-ce que c'est l'État qui assure cela ou est-ce que ce sont les citoyens collectivement ?

Ça pose aussi la questions des relations entre associations et État : dans quelle mesure les associations sont des sous-traitants ou des co-décideurs ?

- Dans quelle mesure la protection sociale est un filet ? Est ce que c'est une protection pour les plus pauvres ou pour tous ?

L'image du filet n'est pas exactement la bonne métaphore si c'est un système qui nous concerne tous. Le mot filet est une métaphore assez utilisée (présente dans plusieurs réponses) mais qui ne correspond peut être pas au système qu'on veut. Par exemple, le minium vieillesse est un filet, mais le système de retraites ne l'est pas.

- Est-ce que la priorité est de protéger face aux vulnérabilités ou est ce que c'est de mieux répartir les richesses, à un moment où les inégalités s'accroissent ?

On peut avoir les deux objectifs, mais ils peuvent aussi être en concurrence l'un par rapport à l'autre. Si on se dit qu'il faut lutter contre les inégalités, on va paramétrer le système d'allocations familiales en fonction des revenus, ce qui n'est pas la même chose que protéger face à des vulnérabilités quelle que soit notre place dans la société. Il y a donc deux objectifs en tension, la question sur la manière de les articuler. Peut être le groupe justice pourra y répondre ?

Principe de dignité.

Sophie, Elsa, Emilia, Celina

Première rédaction du principe :

Zéro misère, des droits inaliénables. La couverture de trois besoins essentiels :

- **Pauvreté zéro. Que personne ne vive dans la misère et ne soit laissé sur le carreau. Un revenu décent garanti. Que l'on soit en activité ou à la retraite**
- **Un logement décent pour vivre en famille**
- **Des soins de santé**



Sophie présente le travail du groupe: on a lu toutes les phrases, et on les a classées en différentes catégories. A l'issue de cela, on a commencé à essayer de formuler ensemble ce qu'est la dignité à

travers la protection sociale.

Elsa continue en listant le classement que le groupe a fait. Dans les réponses placées dans le principe de dignité, il y a les thèmes suivants :

- exclusion / inclusion,
- pauvreté,
- revenu moyen suffisant,
- besoins vitaux (incluant culture, loisirs éducation),
- mieux vivre, bien être
- aléas et accidents de la vie
- solidarité / égalité
- Emploi / chômage
- santé
- éducation
- logement
- vieillesse



Celina complète : Il y a beaucoup de choses qui croisent avec le groupe qui a travaillé sur la définition de la protection sociale. D'une part les différents domaines concernés par la dignité renvoient aux domaines de « ce qui déclenche la protection sociale » (la santé, le revenu,) exposés par le groupe « définition ». D'autre part, si on reprend les phrases utilisent explicitement le terme dignité, on retrouve par exemple la question de « faire face aux aléas et accidents » (que le premier groupe a aussi relevé et discuté).

Dans notre discussion, on a aussi parlé de la question du mieux vivre et bien être.... Avec la question de savoir ce qu'est le bien-être : est ce que c'est avoir des revenus suffisants ? Est ce que c'est simplement les besoins vitaux ? Mais alors qu'est ce qu'on met dans les besoins vitaux ? On s'est dit que la culture, les loisirs, l'éducation sont dans les besoins vitaux. Est ce qu'on va jusqu'au mieux être et bien vivre ?

Sophie complète pour dire que le groupe au aussi abordé le problème de la vulnérabilité : Cela nous touche tous.

Le groupe a ensuite essayé de formuler ce que serait le principe de dignité. On considère que c'est à retravailler, mais voici déjà ce qu'on a fait :

- « Il n'y a pas de dignité sans » (idée de quelque chose de non négociable)
- Un être humain digne, c'est(voir la liste) (avec un seuil, et puis on « monte en dignité » ?)
- La dignité c'est
 - permettre à chacun / à tous
 - Tout au long de la vie
 - Couverture des besoins (avoir les moyens financiers de couvrir ses besoins) (avoir accès à)
 - Solidarité / entraide / lien
 - Reconnaissance des personnes



fait
nourriture
Santé
bien être
se distraire
s'informer
communiquer
avec amis
Reconn.
la mobilité
le respect
la considération
l'empathie

Toit
Nourriture
Santé
Bien-être
Se distraire
S'éduquer
S'informer

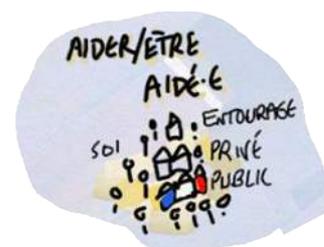
Communiquer
Être aimé
être reconnu
La mobilité
Le respect
La considération
L'empathie

Principe de contribution.

Lola, Philippe, Séverine, Hugo, Denis.

Première rédaction du principe

Reconnaître les personnes jusqu'à l'ouverture de leurs droits. Lien avec les comptes personnels. La contribution peut être autre que l'emploi : une activité, un patrimoine... il faut prendre en considération/compte tout ce qui enrichit le bien commun.



Le groupe a commencé par essayer de trier, classer les phrases. Et il y a eu de nombreuses questions de débat entre les membres du groupe..

Lola présente.



- Il y avait beaucoup d'items qu'on a lié au terme de **solidarité**. La solidarité en tant que principe, c'est-à-dire contribuer par solidarité, mais aussi l'idée que l'on est solidaires les uns des autres, entre les âges, ou selon les revenus. Il y a donc deux niveaux : par solidarité et être solidaires.
- Il y avait aussi des items sur la question des **temps de la vie**. Cela peut être lié aussi aux aléas de la vie. Et comment la contribution permet de faire face aux temps de la vie, suivant aussi les cycles de la vie.

- Ensuite, il y a le niveau du **lien entre contribution et répartition**, notamment la répartition des richesses.
- Enfin, notre grande discussion a beaucoup porté sur **les formes de contribution**.

Il y a les contributions liées au salariat : je contribue parce que je suis salariée, donc une part de ce que je touche va contribuer au budget de la protection sociale. Mais il y a aussi d'autres formes de contribution, type bénévolat, relations interpersonnelles. On a par exemple parlé des aidants.

Et là, la question serait comment mettre en lumière et valoriser ces différentes contributions. L'idée qu'il y a derrière, c'est de dire que chacun contribue. Qu'il faut sortir de l'idée qu'on ne contribue pas jusqu'à ce qu'on devienne salarié, et ce n'est qu'à partir du moment où devient salarié qu'on contribue pour le reste de la société. Donc sortir de cette case-là pour dire que tout le monde participe et contribue, indépendamment de la situation salariale de la personne, mais par d'autres formes de contribution.

Bernard veut savoir si la question est d'affirmer ou de reconnaître ces autres contributions.

Lola explique que le groupe a utilisé le terme valoriser : valoriser ces autres formes de contribution.

Denis complète car il y a là un point de butée de l'échange dans le groupe. Pour reconnaître ces contributions, il faut sûrement pouvoir les mesurer. Mais si à un moment on dans une approche qui suppose une forme de mesure systématique, on va aller vers des contributions qui vont devenir assez normées, voire qui peuvent se transformer en contributions obligatoires. Qu'est ce qui relève d'une contribution reconnue comme contribution d'individu, ou d'une somme d'individus, et qu'est ce qui est mis dans un pot commun, pour que cela renvoie moins à des contributions d'individus qui ouvrent des droits peut être à tel ou tel individu.... Le groupe est parti dans de grandes discussions..... et n'est pas du tout arrivé à une définition !

Pour **Lola**, l'enjeu (et la peur) est de ne pas instrumentaliser la contribution.

Hugo rajoute une dernière question, que le groupe renvoie au groupe « décision / participation », et que est la question de qui décide de la contribution. Qui sont les acteurs et quels sont les espaces

collectifs de décision de ce que doit être la contribution ?

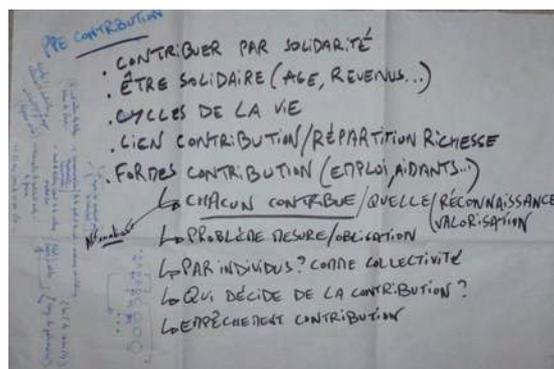
Pour **Bernard**, la question serait : est ce qu'on reconnaît une contribution ou est ce qu'on exige ne contribution ?

Pour **Hugo** il y a les deux aspects.

Philippe complète : il y a le fait qu'il y a de fait contribution. Quand on s'occupe de ses parents, qui sont devenus âgés dépendants, il y a contribution.... Est ce qu'il faut le reconnaître comme contribution ou est ce que de toute façon, de fait, c'est une contribution ? Elle s'impose à toi et donc elle s'impose à la société.

Jérôme donne un exemple. Il y a aussi des mécanismes d'empêchement des contributions. Pour les aidants par exemple, Pôle Emploi accepte de donner des dérogations de 6 mois pour les personnes pour leurs obligations de recherche d'emploi. Mais cela veut dire qu'au delà des 6 mois, il y a un mécanisme d'empêchement de la contribution.

Manu s'assure que cela va pour tout le monde. Le groupe a eu de grandes discussions. **Séverine** confirme, mais nous dit que ça va, elle est toujours là, qu'on ne l'a pas (encore) perdue.



Principe de justice.

Françoise, Jérôme, Vanessa

Première rédaction du principe

Éviter de creuser les inégalités (notamment pour le système de retraite). Comment on a un panier plus juste ? Comment on contribue en fonction de ses moyens .



Françoise présente. En termes de méthode, on a commencé en lisant chacune des phrases, et à les regrouper, d'une part celles qui étaient plus de l'ordre de la définition, et celles qui étaient plus de l'illustration. Il y a aussi certaines phrases qu'on a redistribué à d'autres groupes.

Dans les phrases qu'on a gardé autour de la définition, il y avait un gros paquet qui était sur les questions d'inégalités, « réduire les inégalités ». Et un petit paquet qui parlait d'équité. Le groupe a été rapidement d'accord pour dire que ce qui l'intéressait, c'était de parler plutôt d'équité. On a gardé quelques phrases qui disaient bien notre intention, avec des mots un peu forts.

- « parce qu'une société n'est pas juste naturellement, et pour avoir plus d'équité, parce que tout le monde ne part pas du même endroit, d'où les besoins d'organiser une protection qui assure un juste équilibre ».
- « permettre à chacun d'avoir sa chance et de se projeter dans sa vie ».
- Et une phrase de contre-exemple, de ce qu'on ne voudrait pas que ce soit : « pour avoir accès à des prestations de manière égale quels que soient les revenus et les ressources de chacun ».
- Et puis une perle qui nous plaît bien : « parce que personne n'est à l'abri de devenir riche... ou pas ».

Jérôme continue. Dans les propositions, il y a deux logiques qui peuvent s'opposer. Une logique qui dit

qu'il faudrait une égalité des chances. Dans ce cas, c'est comme si il y avait des mesures pour, par exemple, faire en sorte qu'on sache tous lire, en CP. Et après, s'il y a des inégalités qui se développent, « c'est comme ça ». Du coup, on va avoir des incidences sur plein de choses, sur le revenu, sur la retraite, etc.

Et puis une autre école qui dit que qu'il faut regarder « à un instant présent, comment il y a du rééquilibrage ». Par exemple il y a des grands, il y a des petits, mais ça, c'est la nature qui nous fait comme cela. Mais, socialement, il faut tous qu'on puisse vivre en dignité. Du coup, la question est : c'est à un moment donné, en fonction des situations de chacun, quels sont les mécanismes qui permettent de rééquilibrer.

Donc ce n'est pas seulement à un moment, au départ, comme dans l'idée d'égalité des chances. Dans cette idée d'égalité des chances, il peut y avoir en germe le fait de dire « au départ on nous donne tous les mêmes armes, et puis après, débrouillez-vous ». Mais personne n'est à l'abri d'avoir une maladie dans 10 ans, d'avoir une séparation qui vous brise en deux, etc. Donc le groupe était plutôt en désaccord avec ce principe d'égalité des chances. On était plutôt dans cette idée de rééquilibrage, au fur et à mesure, à chaque moment t, qu'on puisse évaluer les situations.

Jérôme complète avec deux autres questions soulevées dans le groupe :

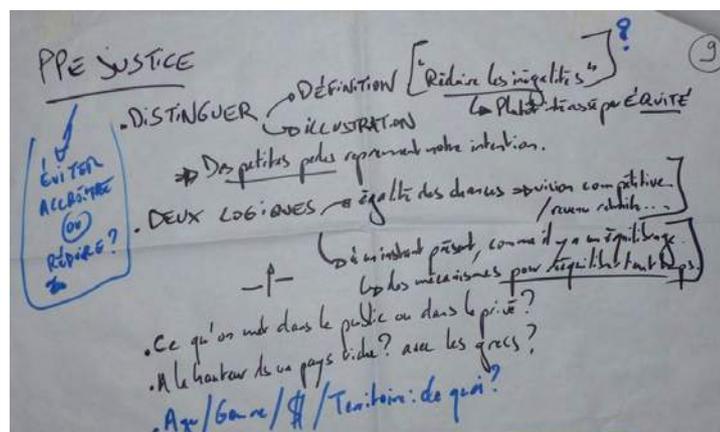
- qu'est ce qu'on met dans le « public », et qu'est ce qu'on met dans le « privé »,
- on est dans un pays riche, est ce qu'on est à la hauteur ? d'une protection sociale pour nous ? d'une solidarité avec les autres ? Ce n'était pas précisé dans la phrase, mais la question est posée. Dans la conception de justice, la justice elle est entre nous, mais elle est aussi au-delà, avec les Grecs (*clin d'œil à Manu qui aime bien qu'on parle des grecs*) ou avec d'autres.

Daniel pose la question du paquet de phrases sur « réduire les inégalités ». Que devient la notion de réduire les inégalités ?

Jérôme répond : c'était le tas majoritaire de la définition. Du coup, on l'a laissé comme tel, on était d'accord avec ce principe. Ensuite, la question est de savoir comment on réduit les inégalités : est ce qu'on met le paquet au départ, et rien ou peu après..., ou est ce qu'il y a des mécanismes qui permettent d'ajuster tout au long de la vie.

Manu se pose la question de quelles inégalités. Lutter contre les inégalités de revenu en augmentant les inégalités entre territoires ? entre âges ? entre hommes et femmes ? Les inégalités de quoi ? Il y a un arbitrage à avoir.

Vanessa explique que c'est pour ça que le groupe a préféré parler d'équité.

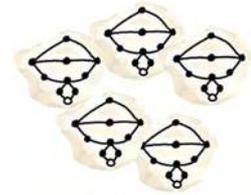


Principe d'universalité concrète.

Laurent, Jeanne, Nora.

Première rédaction du principe

Un système de protection pour tous. Ne pas créer des citoyens de seconde zone. Mais être ouvert aux singularités



Tout d'abord, **Laurent** revient sur la question posée tout à l'heure sur la définition, sur notre conception de la protection sociale. Il y a un point important, qui n'est pas tellement ressorti tout à l'heure, et qui ressort clairement des phrases placées sous le principe d'universalité, c'est l'idée d'une protection sociale utile pour ...vivre en solidarité entre tous, pour faire vivre la fraternité, pour faire vivre l'esprit de solidarité, pour construire et assumer la solidarité entre tous....

Donc il y a un fondement de la protection sociale qui n'est pas

tant porté sur la vulnérabilité que sur la solidarité comme fondement de notre société et de notre vivre ensemble.

C'est important, parce que quand on rentre dans le détail de la question de l'universalité, on se retrouve avec des contradictions et des limites.

- Il y en a une pointée par le groupe précédent : est ce que la protection sociale protège « les plus démunis comme les plus nantis », ou est ce qu'elle est uniquement, contrairement à ce que serait un principe d'universalité, tournée vers le fait d'aider les plus démunis, par un mécanisme de compensation ?

Ici, l'universalité telle qu'elle est apparue, c'est l'idée d'un système de protection pour tous. On a conservé cette idée là, avec un point important, celui de la dimension « tout au long de la vie ».

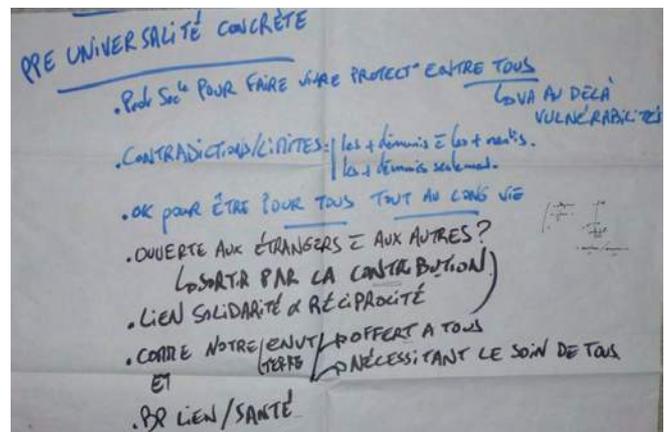
- Ensuite, se pose la question de la limite, puisque l'ouverture aux singularités nous était proposée. Est ce que la protection sociale est ouverte aux étrangers comme aux autres, et à partir de quel moment ? Ce n'est pas une question facile. Qui doit poser cette limite ?

La seule façon de s'en sortir est de mettre en pendant la question de la contribution. Ça tient le coup à partir du moment où on dit qu'on est dans de la solidarité, et la solidarité suppose de la réciprocité, et donc il y a bien quelque chose qui est de l'ordre de « je peux bénéficier, mais je contribue aussi ».

- On a traduit cela en disant que la protection sociale solidaire, ça pouvait être comme notre environnement = offert à tous, et nécessitant le soin de tous.

Jeanne remarque qu'il y avait beaucoup de choses concernant la santé. Est ce parce qu'il y avait des personnes particulièrement concernées par la question de la santé qui ont répondu à la question ?, ou est ce que c'est parce qu'on a intégré la question de la CMU et AME, c'est à dire que l'universalité se joue particulièrement sur le soin ?.

Manu pense que cette remarque vaut plus généralement : la protection sociale est entendue plus comme concernant la santé, donc cela apparaît plus dans tous les groupes. Quand on dit protection sociale à un public large, il entend d'abord santé.

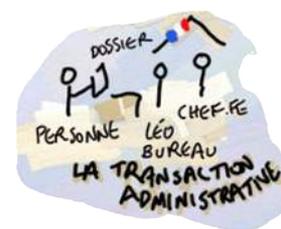


Principe des qualités.

Thierry, Bernadette, Marie.

Première rédaction du principe

Notamment éviter les ruptures et les transitions entre les droits : élasticité pour s'adapter aux personnes et à leurs vies qui ne sont pas linéaires. On doit être dans des formes de confiance a priori pour mettre nos vies rondes dans les carrés de l'administration. Avec humanité et bienveillance. On doit pouvoir prendre en compte la cellule de base, l'entourage, la famille de cœur, choisir son accompagnant.



Au cours du dépouillement, nous avons trouvé des mots tels qu « rupture », « sécurité », et des expressions. (voir annexe avec les phrases)

Cela nous a amené à garder ce qui nous paraissait essentiel pour réécrire le principe des qualités :



- Éviter que les ruptures nous

déstabilisent trop :

Cela permet de subvenir à nos besoins (santé, insécurité face au travail, isolement), de faire face aux coups durs mais aussi aux événements et les étapes de la vie.

Thierry complète. Dans le principe des qualités, il y a le fait d'éviter les ruptures. Mais en fait, c'est moins éviter des ruptures que d'éviter que la rupture nous déstabilise trop.

- Cela permet de donner de l'assurance et la confiance en soi

Cela nous met en sécurité, permet d'anticiper, faire des projets
La vie est plus sereine

- Cela suppose une bienveillance de rigueur dans la gestion administrative de la protection sociale

Thierry remarque qu'il y a un lien avec ce qui a été dit par les autres groupes, sur le fait qu'on sache que la protection sociale existe, cela nous donne de l'assurance et donc de la confiance, et on peut alors se projeter.

Il y a aussi une phrase qui a bien plu au groupe, sur l'idée qu'on doit être dans des formes de confiance a priori : « une bienveillance de rigueur ».

Manu pense qu'il y a un double sens dans le terme « rupture ». Rupture dans la vie, rupture dans les droits et dans les dispositifs. On ne peut sûrement pas éviter les ruptures dans la vie, mais il ne faudrait pas qu'il y en ait dans les droits.

Daniel remarque que le groupe « qualités » a bien bossé, et a été jusqu' reformuler le principe.

Vanessa remarque qu'un système trop compliqué, trop complexe à comprendre ne serait pas un système de qualité. Pour **Françoise**, la complexité peut créer de l'injustice.

Principe de décisions/participation.

Claudie, Peter, Patricia

Première rédaction du principe

Qui décide de quoi ? Notamment au niveau des règles du système. Avec les personnes concernées et les associations



Claudie présente. Il y avait peu de phrases qui avaient été placées sur ce principe. Et aucune phrase ne répondait aux questions qui étaient posées par la première formulation du principe (qui décide de quoi, les règles du système, la place des personnes).

En essayant de ne pas aller trop loin par rapport à qui était écrit, on peut quand même dire que ce qu'on a pu lire pose deux questions importantes

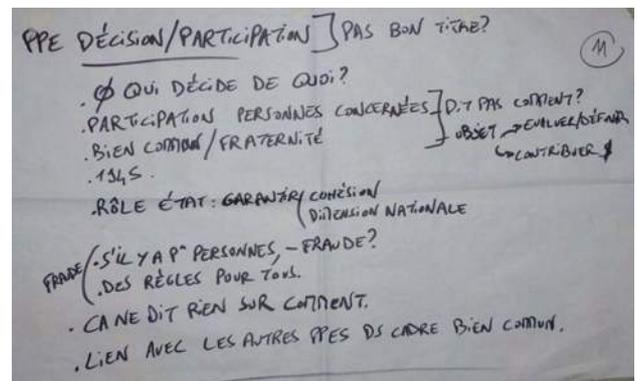
- celle de la participation des personnes concernées. Avec des mots qui reviennent, comme « bien commun », « fraternité », « héritier du conseil de la résistance », « continuer le service assuré depuis 1945 », des choses autour de la dignité. Le groupe s'est dit que tout cela plaidait pour la participation des personnes.
- l'importance du rôle de l'état. Avec des phrases qui parlaient de « Maintenir l'équilibre entre les populations », « la cohésion », « garantir la solidarité national », « c'est un des symboles de la solidarité en France ». Il y avait une phrase qui disait « on critique l'État providence, mais c'est quand même très important parce que la protection sociale, c'est énorme »

Il y avait une fiche qui nous a interpellé « il faut virer les fraudeurs, et mettre des contrôles ». Le groupe s'est dit que s'il y avait la participation des personnes, peut être qu'ils auront moins l'idée qu'il y a des fraudeurs, ou que les fraudeurs, s'il y en a, auront moins envie de frauder si ils se sentent concernés. Mais cela concerne aussi l'État, dans l'idée qu'il faut des règles qui valent pour tous.

- La mise en œuvre est primordiale (le groupe a rajouté cette idée, même si il n'y avait pas vraiment de phrase qui le disait)

Peter complète avec l'idée que la participation concerne d'un coté la participation du citoyen à la définition de ce système, et à l'évaluation du système pour que le système réponde à tous les besoins. Mais il y a aussi une autre définition de la participation, dans le sens de contribuer financièrement au système, et d'en bénéficier.

On a vu aussi beaucoup de liens avec les autres principes. Par exemple pour assurer les intérêts de tous les citoyens, ou membres de la société, pour qu'ils soient représentés, et couverts, cela renvoie à la notion de bien commun, ce qui a été mentionné dans d'autres groupes.



Groupe « sans thème », « sans principe fixe »

Vivian, Daniel, Guillaume

Vivian présente.

On avait plein de papiers. On en a donné certains à d'autres tables, et d'autres tables sont aussi venues nous en donner... Et peu à peu, ça s'est clarifié.



On avait l'impression qu'on avait une table « sociétale ». C'est comme si la protection sociale peut être bonne pour les personnes, mais qu'il fallait aussi se poser la question sur comment cela peut être bon pour la société aussi.

Puis, on avait tout un tas d'énoncés qui nous ont été donnés sur la solidarité. On s'est posé la question si ce n'était pas un principe qui avait été un petit peu oublié, ou qui demanderait d'exister par lui-même. Cela nous a amené à une bonne discussion, à cause du nom du collectif, pour une « protection sociale solidaire ». Est-ce que c'est un principe ou un élément de définition ?

En gros, tout cela nous a amené au mot « interdépendance ». C'est un peu comme si on était sur un principe d'interdépendance. Et l'interdépendance c'est un fait, mais la constater, ce n'est pas automatique.

Ça suppose d'être attentifs aux autres pour conduire ensuite à de la solidarité effective envers...les plus pauvres, envers nous tous.... On s'est dit aussi que c'était peut-être aussi le moment d'introduire la solidarité internationale aussi, qui n'apparaissait pas directement, mais quand même (« il n'y en a pas dans d'autres pays »).

On a aussi dit que la solidarité pouvait être structurelle, donc organisée. Mais qu'elle suppose aussi de la solidarité informelle.

Et ça suppose, contrairement à l'interdépendance qui existe mais qu'il faut constater, ça suppose une décision consciente et délibérée

Cela nous a alors emmené dans gouvernance et participation. Avec l'idée que si ce n'est pas délibéré, les gens ne la prendront pas pour eux.

Tout cela produit de la cohésion sociale (on avait plusieurs énoncés « cohésion sociale »),

Ça produit du soin, faire attention ; ce qui est différent de être attentif aux autres.

Et ça permet de bien vivre en France, et sur la Terre.

Alors ça nous a posé la question des limites. Avec un tourbillon. C'est un lieu de tension, à qui s'adresse la protection sociale. Déjà en France, il y a des débats sur à qui cela s'adresse, et puis il y a l'Europe, et le monde. Et pour que la France ne soit pas une cage dorée, qu'est-ce qu'il faut ?

Tout ça nous a fait apparaître deux autres principes, pour lesquels on n'avait pas des phrases, mais qui sont apparus dans notre discussion et on s'est dit que c'étaient peut-être des principes qu'il faudrait



considérer aussi.

Pour avoir une décision consciente, ça prend de l'information et de la transmission. En anglais, ils disent « civic literacy », qu'on pourrait traduire « alphabétisation citoyenne », ou alors comme on disait avant, « éducation populaire ». Il y a comme un principe qui dit que pour que le système fonctionne, il faut qu'il soit présenté, expliqué. Ce n'est pas tout à fait la même chose que gouvernance.

L'autre question, on l'a résumée par l'expression « juste mesure », et l'idée de « l'anneau de l'alliance », avec l'image du Donut, ou d'un anneau¹. Avec l'idée qu'il ne devait y avoir personne dans le trou (et donc un plancher social) et personne au-delà d'un plafond environnemental, sinon c'est la planète qui pète. Autrement dit, est ce qu'il y a moyen de placer un système refondé sur le monde «juste et sûr» représenté par l'anneau ? C'est quelque chose à explorer.

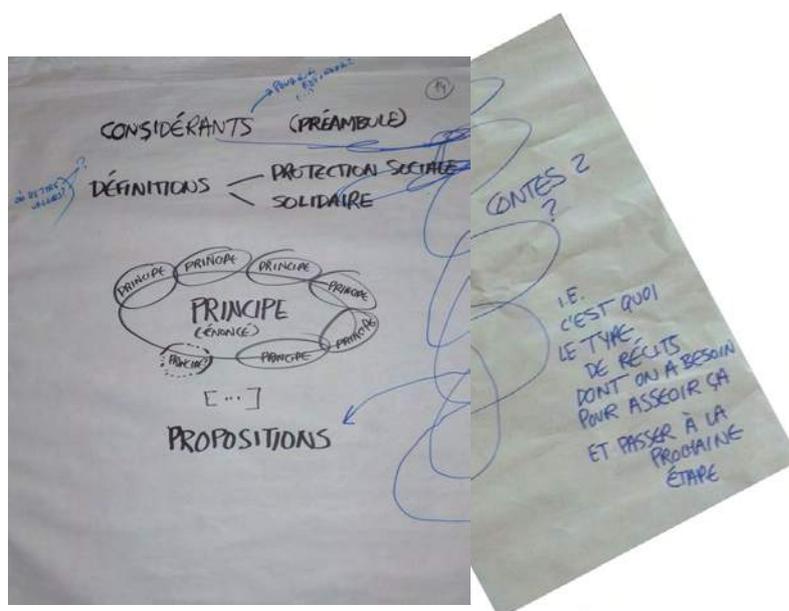
Et puis tout cela a rappelé à Vivian un moment vécu au Québec. Quand ils travaillaient sur la Loi pour un Québec sans pauvreté ; à un moment, ils avaient parlé de la santé qui était comme un grand territoire où nos besoins sont satisfaits, et on a des occupations, et on exerce notre citoyenneté, et Serge Emmanuel a dit « c'est comme un entonnoir. Quand tu es en haut tu respires, quand tu es dans le goulot tu soupères ». Et l'entonnoir, si on le regarde du haut, c'est un anneau.

Et tout ça a amené à une autre réflexion. On n'a pas résolu si la question de la solidarité devait être un principe ou pas mais cela nous a amené à nous dire que, dans une partie du travail qu'on fait cet après-midi, on n'est peut être pas dans une définition, mais dans des « considérants »

Considérant que ... c'est un autre type de « parce que », ou de réponse à un pourquoi.

C'est comme si chaque principe devrait pouvoir être énoncé, et cela laisse la place à de nouveaux principes qui existeraient au moment où on en deviendrait conscients d'eux, et que dans le fond, il y a ensuite un processus qui peut nous amener à des propositions. Et, dans ce qui pourrait être placé dans ces « considérants », Vivian reconnaît des choses qui étaient placées dans le préambule de la proposition de loi pour un Québec sans pauvreté.

Alors il y a une autre idée qui arrive, qui est de se demander si le prochain travail des Contes 2, ce ne serait pas quelque chose qui nous permettrait de faire ce chemin, en partant des considérants, en passant par les principes, pour aller jusqu'aux propositions. Autrement dit, quels seraient les récits dont on a besoin, qu'on aurait besoin de récolter, pour asseoir ça et passer à la prochaine étape.



1 C'est une image que Celina a partagé avec Vivian, il y a quelques temps. Une image proposée par Kate Raworth, de Oxfam (<https://www.kateraworth.com/doughnut/>), pour parler du plafond environnemental et du plancher social.

Jérôme rajoute une idée. Avec **Françoise**, ils ont repris une phrase qui est dans l'énoncé du principe de justice : « éviter de creuser les inégalités ». Ce n'est pas pareil que de « réduire les inégalités ». Ça fixe un niveau d'ambition qui est différent. Est ce qu'on évite que les inégalités se creusent ? Par exemple, **Jérôme** lisait un article qui montrait qu'avec la réforme de la CSG, quand on est dans le secteur privé, à 1400 euros de salaire pour une personne seule, on « gagne » 200 euros, et à 10.000 euros de salaire, on gagne 1800. Là, on creuse les inégalités. Un principe d'éviter de creuser les inégalités ce serait de maintenir par exemple 200 pour chacun ; Réduire les inégalités cela voudrait dire qu'il n'y aurait rien à gagner pour ceux qui ont les 10.000 euros de revenu mensuel. Il y a une vraie question. Il y a une vraie contradiction entre ce que est écrit et les phrases, et notre envie à nous, qui est de « réduire les inégalités ».

Manu propose de ne pas rentrer dans le débat. C'est la même question que celle posée par le groupe « définition », sur le rôle de la protection sociale. Est ce que c'est le rôle de l'État, ou est ce que c'est le rôle de la protection sociale que de diminuer les inégalités ?

Vivian rajoute un élément autour de la question de la paix, de la cohésion. C'est le fait qu'on n'a pas expérimenté, en France, en Europe, la question d'une refondation de la protection sociale sans guerre. Est ce que c'est possible de refonder en temps de paix ?

Sur la juste mesure, **Vivian** complète aussi. Ce serait quelque chose comme « ni une cage dorée, ni quelque chose d'insupportable pour 7 millions de personnes.

Sur la question de la réduction des inégalités, **Alain** fait le rapprochement avec le travail du jeudi matin, où on va faire le détour par le contexte. Il faudra reprendre cette question demain après midi, mais éclairée par l'analyse du contexte.

Bernadette pense que de réfléchir aux « considérants » amène à réfléchir sur les valeurs. On a des valeurs, ensuite un système qu'on met en place pour y répondre.

Guillaume souhaite rappeler pourquoi on fait ce travail, pourquoi il y a besoin de refonder le système : parce que le modèle du travail a changé, parce que le système familial est différent, parce qu'il y a des inégalités, parce que...C'est important de se le rappeler pour vérifier que les propositions que l'on fait répondent bien à cela.

Manu reprend la main pour conclure la journée avec un mini débriefing.

La journée n'a pas été pas simple, mais on a avancé, on a fait du neuf. Manu propose à ceux qui veulent de se retrouver une heure après le repas pour réfléchir à comment on travaille le jeudi après-midi, quand on reprendra les principes après l'analyse de conjoncture du matin.

Manu propose de conclure par un retour sur la journée. Comment chacun l'a vécue, comment on se sent.

Vivian trouve qu'on a fait un gros travail, par le simple fait d'avoir classé les réponses. Vivian a le souci de ne pas perdre ce travail. Il manquerait peut être un petit bout de travail en plus, pour que chaque table organise ce qu'elle a de façon à ce que cela soit compris.

Manu distribue des enveloppes pour chaque table, et demande à ce que chaque groupe « range » sa production, avec un minimum d'explications nécessaires pour faire le compte-rendu et conserver le travail.

Alain est satisfait. Pour lui, on a atteint une étape qui nous permet de passer à la journée de demain. Le processus est en marche, vivement demain pour continuer à tirer les fils !

Séverine pense que si on n'avait pas fait la synthèse à Die, on n'aurait peut-être pas pu avancer comme on a avancé aujourd'hui. On avance pas mal, mais il ne faut oublier personne.

Hugo a beaucoup aimé monter dans le navire, s'approprier les images.. Par rapport au travail de cet après-midi, il y a quelque chose de l'ordre de l'ambition qui n'est encore pas clair pour lui. Est ce qu'on veut corriger ce qui dysfonctionne ou est ce qu'on veut transformer ?

Denis trouve qu'on a très bien cheminé. Il lui reste un questionnement. Le fait d'être partis de la question « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale aujourd'hui » fonctionnait sur certains principes, mais pas sur d'autres. Pour le coup, par exemple dans le groupe sur le principe de contribution, on a fait le classement des phrases, mais on en est vite sortis, et on a recréé du débat, mais à partir de points de vue individuels. Comment peut on sortir un principe collectif à partir de positions individuelles si contrastées telles que celle de ce groupe ?

Laurent se pose la question des points de débat, des contradictions potentielles ou réelles entre certains éléments qu'on a traité aujourd'hui. Comment va-t-on trancher ? Et s'assure qu'on aura une cohérence d'ensemble.

Pour **Bernard**, depuis le début, et quelle que que soit l'entrée qu'on prenne, on tourne autour de deux grandes questions

- la question du périmètre. Est ce que la protection sociale est là pour faire face aux vulnérabilités ou est ce qu'elle est là pour réduire les inégalités ? A chaque séminaire, à chaque carrefour de savoirs, on arrive à cette question.
- La question de la contribution. On a collectivement avancé sur le fait qu'on doit prendre en compte l'ensemble des formes de contribution, et pas seulement la cotisation salariale. Mais on est toujours en grande difficulté pour nommer comment cela peut se faire.

Il est 18h... Bernard a amené des bières et des jus, qu'il faut boire.... Et ceux qui veulent se retrouvent à 20h30 pour penser à l'animation de demain.

28 septembre 2017 : Quelles sont les directions à prendre ?

Retours de la nuit...

Le matin de la deuxième journée recommence dans un état d'esprit rieur.

Denis - avec sa « mémoire de lapin » - évoque une invitation à un colloque sur « la protection sociale de tous les peuples » qui sera organisé à Paris à la fin de l'année par différentes fondations. Il évoque le lien entre ce qu'on fait et ce que font d'autres sur ce thème.

Vanessa dit qu'il serait bien de préciser la définition de la protection sociale sur le rôle qu'elle joue aujourd'hui et demain.

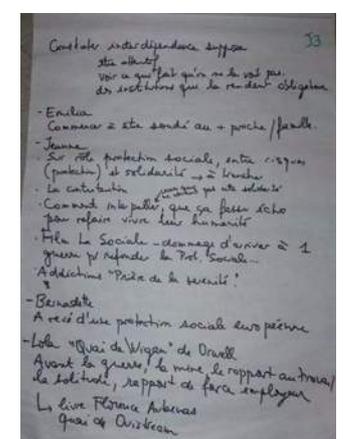
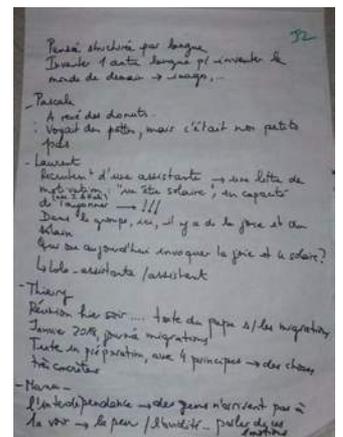
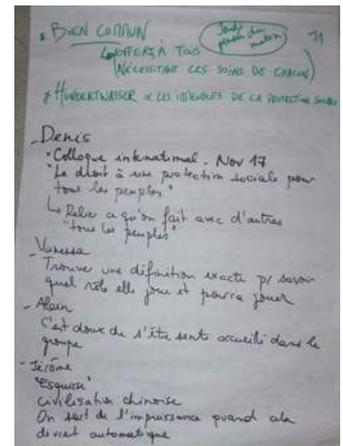
Alain trouve doux de se sentir accueilli dans le groupe.

Jérôme a lu *Esquisses* de Jean-François Billeter et l'a trouvé passionnant. Il a retenu deux idées de ce sinologue : on sort d'un sentiment d'impuissance quand on apprend des choses qui, peu à peu, deviennent automatiques (comme un enfant qui se sert un verre d'eau) et puis que notre pensée est structurée par notre langue. Ça ne suffit pas de dénoncer que le capitalisme financier est difficile tant qu'on n'aura pas inventé une langue pour décrire le monde d'après. Ça fait vraiment écho avec les dessins. On n'aura pas de liberté positive mais seulement une liberté de critiquer le monde tel qu'il est. On essaye de créer des images et ça va dans ce sens.

Pascale a rêvé des donuts. Elle voyait des pattes. Hier, j'ai cru qu'on parlait de pâtes mais en fait j'ai compris que c'était des pas, nos petits pas. Pas « les coquillettes de la protection sociale » comme le croyait Laurent mais des pattes d'animaux.

Thierry revient sur la veille où on a évoqué à la fois du concret, des valeurs, des principes. Et ce matin, il se souvient du texte du pape sur les migrations, il parle de principes dont un sur la protection². Comment s'en inspirer aussi?

Manu revient sur le récit dont on a besoin. Quand on constate l'interdépendance et qu'on a besoin les uns des autres pour vivre, il faut aussi réussir à nommer ce qui la met en cause. Ou plutôt comment on arrive à nommer ce qui empêche de la voir, les mécanismes intérieurs qui font que des gens ne la voient plus : la peur, l'avidité, l'idéologie qui fait croire qu'on mérite sa place... Qui font qu'on va être dans une logique du toujours plus, dans l'accumulation par peur de tomber dans la pauvreté. Comment on arrive à parler de ces émotions là ? Car ça donne une prise aussi pour changer d'un point de vue personnel pour compléter le changement des institutions qui obligent quand on se refuse à voir, à partager... S'il n'y a pas d'institutions pour le faire, on ne peut pas redistribuer massivement. Et Jérôme rappelle qu'on n'est tous



2 FRANÇOIS, *Message pour la 104ème Journée mondiale du Migrant et du Réfugié 2018*, http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/messages/migration/documents/papa-francesco_20170815_world-migrants-day-2018.html, consulté le 16 novembre 2017.

« pas à l'abri d'être riches ».

Emilia évoque le rôle de la cellule familiale comme première solidarité nécessaire avant de partager au-delà.

Jeanne revient sur la nécessité de trancher entre une vision centrée sur les risques et une autre centrée sur les inégalités (ou de les inclure dans une vision qui les contient ?). Et puis, comment on fait avec les personnes qui ne sont pas touchées par les drames de la vie des migrants par exemple. Comment toucher cette humanité ? Et puis comment retrouver une forme de consensus comme en 1945 ?

Entre temps, on accueille **Pascale** du *Secours Catholique* et **Nicole** du *groupe Communs et Protection Sociale*.

Bernadette a rêvé d'une protection sociale européenne.

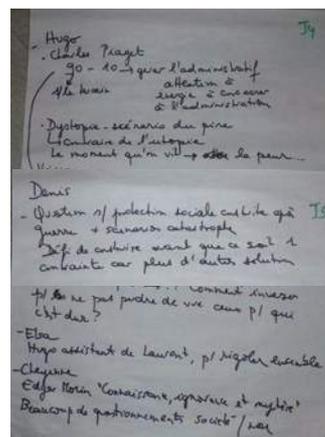
Lola a commencé le livre *Le Quai de Wigan* de George Orwell qui se passe juste avant la guerre sur la condition ouvrière à la mine. Avec beaucoup de solitudes et très peu de relations sociales. Ces personnes dépérissent. Tous les matins, on lui prépare une tartine de beurre alors que le propriétaire a les mains dégueulasses et dégoûtantes. Tous les matins, il demande à faire sa tartine et on lui refuse. Il sent ce rapport de force. Jérôme raconte que c'est ce livre qui a inspiré *Quai de Ouistreham* de Florence Aubenas sur les conditions de femmes de ménages dans les ferrys. Manu reprend l'image : « dans la protection sociale, il s'agit de ne pas faire que donner des tartines beurrées mais ne pas les donner avec les mains sales ». « Et laisser les gens pouvoir le faire » ajoute Lola. « Ou des pensées sales » dit Alain.

Hugo a rencontré Charles Piaget qui était un leader du mouvement syndical dans les années 1970. Pour lui, il faut passer 90% de son temps sur le terrain à faire des choses et 10% à gérer de l'administratif. Quels sont les moyens à consacrer à l'administration dans la protection sociale ? De plus en plus, on raconte des dystopies où on va vers le pire – l'inverse des utopies. Pourquoi c'est toujours la peur ou le pire qui poussent à agir ? « Alors que je travaille chaque matin pour rigoler et pas pour avoir peur »

Vivian est frappé à matin, par « qu'est-ce qui fait qu'on oublie d'être attentif aux autres ? ». Cette idée de se mettre en dialogue. « Comment on fait pour s'en parler dans la société à plus large que ceux qui y croient déjà ? ». Et puis une image dans une animation : « les gens regardent toujours comment avoir plus et regardent ce qui leur manque. Ils regardent ce que les autres ont de plus ». Par ailleurs, une personne qui a été à l'aide sociale a dit « le pire c'est qu'on l'oublie ». C'est comme si le dur s'effaçait quand on est dans le bon à vivre et quand on est dans le bon à vivre, on en cherche plus pour nous.

Cheyenne lit Edgar Morin *Connaissance, ignorance et mystère* et est en questionnement sur la société.

Denis est travaillé par le fait de savoir que la protection sociale a souvent progressé après un contexte de guerre. C'est un sacré défi de repenser et redessiner les contours avant qu'on en arrive à cette limite. Comment le faire dans une société où on a le choix ? Bernadette demande si c'est la mondialisation.



Luc Roussel nous rejoint

Analyse de la conjoncture : La carte du monde avec ses plages et ses récifs

Celina évoque le travail du matin où on va prendre le temps de se dire quelle est la conjoncture actuelle. La carte du monde avec ses plages et ses récifs.

Qu'est-ce qui dans le monde, en France, en Europe ou localement, qu'est-ce qui vous semble quelque chose qui va bien ou qui ne va pas ? En dehors de votre action immédiate.

Quels sont ces éléments essentiels à prendre en considération dans notre réflexion par rapport à la protection sociale. On peut le faire à partir de nos propres vies ou de notre position professionnelle.

On présente l'outil papier et chacun prend une dizaine de minutes pour le remplir. Chacun évoque une ou deux idées fortes.

La restitution commence par les personnes les plus éloignées de notre collectif : Caritas Europa, « Communs et Protection sociale », MRJC...

Peter présente sa vision à partir de sa position à Caritas Europa. Il met en avant l'initiative du « socle des droits sociaux » qui se dit « pilier des droits sociaux en anglais » - une initiative de la Commission Européenne avec une vingtaine de principes divisés en trois chapitres :

- l'égalité des chances et l'accès au marché du travail (4 principes). Ce qui est limitatif de considérer l'égalité des chances en vue de l'accès au travail (seulement ce qui est une vision limitative). On parle de l'égalité homme-femmes, de l'éducation, de l'investissement social... On investit dans l'éducation des jeunes pour qu'ils aient plus de chances sur le marché de l'emploi, en vue de les activer et non pas de l'épanouissement global
- les conditions de travail équitables (6 principes) : l'équilibre avec la vie privée et familiale, les salaires...
- la protection et l'insertion sociale (10 principes) à nouveau vue comme une manière d'activer et donc de travailler et contribuer à l'économie : l'accès à la protection sociale c'est-à-dire les allocations chômage, revenus minimum, santé, pensions...

Comme moteur de ce socle, je vois trois causes :

1/ les conditions de travail avec le développement du travail indépendant (Uber, Deliveroo...) où des entreprises restent commanditaires, les rythmes de travail... Le sentiment d'indépendance est là mais il n'y a pas de protection et le contrat peut s'arrêter à tout moment. Le socle européen respecte tous ces statuts (« précaires », « innovants »... en fonction de qui en parle) et vise à donner accès à la protection sociale à tous.

2/ un lien avec la crise économique et les mesures d'austérité qui ont été prises avec des réductions de niveau de protection sociale presque partout en Europe. Ce qui a montré une Europe pas du tout sociale.

3/ Il y a de plus en plus de sentiments anti-européens (Brexit, élections allemandes...) et de donner des avantages à des citoyens ordinaires.

Il s'agit de principes et même si le socle est adopté. Ils ne seront pas mis en œuvre mais l'Union Européenne a peu de compétences en ce domaine. Elle ne peut pas faire voter des lois européennes sur ces questions. Pour les États membres, l'Union peut suggérer comment utiliser l'argent mais ce sont les États membres qui décident au final. L'Espagne a reçu 2,1 milliards d'euros et ils ont créé 23000 jobs pour les jeunes (100 000€ par emplois). Leur réponse a été d'affirmer qu'ils ont renforcé Pôle Emploi. Ce n'est qu'un exemple. La responsabilité et la compétence reste au niveau des États membres. Ce pourquoi votre travail est important.

Nicole intervient de manière spontanée avec le sentiment que rien n'est stable. Le monde, l'Europe,

la France et le local sont liés. Les inégalités ne sont jamais déterminées pour toujours. Premier exemple : sa fille habite New-York et va gagner pas mal d'argent. [*Manu rappelle que « personne n'est à l'abri d'être riche »*] en tout cas, elle est là-bas et y a rencontré une dame en faisant un échange de maison. Et cette dame dit qu'elle préférerait habiter en Normandie pour passer sa retraite. C'est quoi ce monde ou on va vivre à New-York sans protection sociale quand d'autres viennent vivre en Normandie pour en avoir une ? La deuxième chose c'est qu'en participant récemment à une conférence internationale au Bureau International du Travail avec des syndicats du monde, des employeurs et des États (à Genève) sur le devenir du travail, elle a entendu des représentants des pays du Sud faisant valoir que la norme c'est eux, avec leurs petits livreurs sans vacances et sans limites de temps de travail. Avec les gens du Nord qui critiquaient le fait que les étudiants qui font des stages mal payés dans les entreprises, il y avait tellement d'écarts ! Et les jeunes ne disent pas quel monde ils veulent pour demain. A cette conférence, tout allait tellement vite, il fallait parler en 3 minutes de la protection sociale. Dernier point : le reste du monde nous regarde. Des amis en Inde me disent de ne pas lâcher notre système de protection sociale, construit pour promouvoir la paix car leur société ne leur convient pas. Des gens travaillent au plan mondial sur cette montée du travail indépendant et ces nouveaux travailleurs pauvres. Sur l'Europe, il faut ajouter le fait que les pays sont en compétition les uns avec les autres (ex : Allemagne et ses nombreux travailleurs pauvres). « *Une dernière chose, des personnes n'ont pas oublié comment c'était avant qu'on croit qu'on était riche !* ». Et c'est une force.

Vivian prend la suite. Dans ma réalité québécoise, il m'est venu trois mots sur des préoccupations qu'on entend au Québec :

- les changements climatiques en lien avec l'énergie (luttés contre les pipe-lines...)
- migration et identité en Europe, aux États-Unis et au Canada. C'est pas simple non plus chez nous.
- la question des inégalités dont on devrait pouvoir se parler et on n'y arrive pas tant que ça.

Ensuite, sur les enjeux de protection sociale, c'est comme si ce n'était pas positionné tout à fait de la même manière. Le panier a une composante canadienne, une composante québécoise et une composante administration locale. C'est la composante Québec sur laquelle on a le plus de prise. Il n'y a pas un panier séparé pour la protection sociale comme en France. A l'intérieur au Québec, il y a une politique de soutien du revenu. Et là-dedans, le fil conducteur du travail citoyen c'est qu'est-ce qui arrive à l'aide sociale. C'est un indicateur de la lutte pour la justice.

Je vis actuellement dans un tourbillon qui est dans le temps. Il y a vingt ans, on a fait un Parlement de la Rue pour réclamer une loi visant l'élimination de la pauvreté car il y avait des réformes à l'aide sociale qui empiraient la situation des gens. Vingt ans plus tard, on a eut le temps d'un mouvement citoyen qui a proposé une loi appuyée par beaucoup de gens. De 1998 à 2000, on l'a écrite et de 2000 à 2002, le travail politique pour qu'elle soit adoptée même si elle n'allait pas aussi loin que ce qu'on proposait. Cette loi disait que les personnes sont les premières à agir pour s'en sortir et que notre rôle c'est d'appuyer ça. Elle proposait de travailler à un plancher à l'aide sociale qui ne pouvait pas être coupée pour des sanctions administratives. En 2005, la loi sur l'aide sociale a été changée pour faire en sorte qu'il n'y ait plus de sanctions pour les gens qui refusaient des mesures d'emplois. On a réussi à avoir une aide sociale inconditionnelle à un certain niveau (628\$/mois). Pendant quelques années, il y a eut un certain impact mais tout le courant mondial des pays industrialisés ou OCDE d'incitation à l'emploi, très néolibéral a fait reculer notre souci qui était que les gens puissent survivre avec une couverture des besoins de base. On a essayé de garantir un plancher pour que les gens ne soient pas dans le trou. Mais pour sortir du trou, c'est comme s'il fallait obéir. C'est là qu'est l'enjeu et l'incitation à l'emploi a pris de plus en plus de place. Il y a eut des changements à l'aide sociale. En 2015, le Gouvernement a introduit à nouveau un projet qui vise à ce que les gens obéissent aux règles qui leurs sont donnés pour avoir droit à la prestation. Sinon, la prestation sera coupée. La loi est passée et les mouvements citoyens n'ont pas réussi à l'empêcher malgré la loi sur la pauvreté. Ça pose la question de savoir qui choisit la hauteur de la barre ? Hier, j'étais impressionnée que vous ameniez la même question. Ce n'est pas seulement un enjeu pour les plus

pauvres. C'est un enjeu de démocratie. Et selon quels critères ? Pouvoir survivre sur notre planète est tout aussi important que survivre selon les règles du marché. Mais comment on fait pour rendre ce critère aussi importante?

Si on regarde en arrière, j'ai fait un travail sur la hauteur de la barre³ et j'ai fait un schéma sur la hauteur des prestations depuis les années 1970. En dollars de l'année, ça monte mais en dollars d'aujourd'hui, ça baisse. Le degré de solidarité baisse. Et puis, c'est lié à la concentration de la richesse car ce qu'il faudrait mettre pour couvrir les besoins de base c'est l'équivalent de ce que les médecins (20000 personnes) ont obtenu en quelques années en augmentation de rémunération. On a mis des milliards pour les très très riches plutôt que pour les très très pauvres. Il faut se poser des questions autrement. Le monde vous regarde. Ce qui est décidé en France a de l'impact au Québec. On est interdépendant aussi entre les pays.

Claudie a inscrit « les humains » dans le monde et « moi et les miens » au niveau local. On prend conscience de notre interdépendance entre le monde et le local : l'écologie, le risque des catastrophes., les révolutions, la Chine qui prend une décision, la Corée du Nord... ça a de l'impact sur nous. Quelque part, on est dans le monde. La capacité à communiquer dans le monde prend de l'importance aussi avec Internet. En bien et en mal. Des mobilisations possibles mais aussi de la déshumanisation. Et sur notre capacité à agir, on voit ce qu'on peut faire localement, on se sent petit comme citoyen français (vote, manifestations, associations...). On est plus sûr au niveau de son quartier. Et quand on imagine l'Europe ou le monde, un découragement s'installe car le pouvoir d'agir est trop petit. Les tendances face au capitalisme, on n'est pas sûr d'avoir une quelconque influence là-dessus. Or, il faudrait.

On s'est concerté à quelques uns pour savoir comment restituer alors que nous sommes si nombreux (35). On vous propose d'échanger à deux pendant 5 minutes sur ce qui nous semble important. Et de faire une contribution au groupe ensuite en 2 minutes. Notre préoccupation était double : 1. Avoir de la diversité dans les restitutions entre les personnes qui ont des responsabilités institutionnelles et celles qui vivent des galères. 2. Éviter un tour systématique trop long afin de maintenir l'attention.

On va prendre les notes de deux manières différentes au paper-board : d'un côté Manu à partir des dimensions mondiales, européennes, françaises et locales. De l'autre un compte-rendu poétique, topologique par Vivian à partir de l'image de la plage pour se reposer, et des récifs qui nous empêchent d'avancer, et les courants favorables et défavorables. Et puis peut être les inconnus à explorer. On demande à chacun d'ajouter ce qui n'a pas encore été dit.

Patricia pense toujours au local en étant sur le terrain avec les gens. La plage c'est aussi les groupes, les associations. C'est la base. Parfois on cherche des choses dehors mais la réponse est entre nous. Lola avait plus de facilités à répondre aux autres dimensions qu'au niveau local.

Peter restitue le dialogue avec **Sophie**. Ils ont commencé au niveau mondial en citant les Objectifs du Développement Durable pour améliorer la vie et le respect de la nature. Un récif c'est la mondialisation avec ses conséquences pour les conditions de travail et le changement climatique. Pour l'Europe, on a parlé de la compétition entre les pays membres de l'Union Européenne et les compagnies qui jouent ce jeu pour faire baisser les salaires. Il y a beaucoup d'initiatives de

3 Labrie, V. (2016). *La hauteur de la barre à l'aide sociale. Quelques jalons de 1969 à aujourd'hui*. Montréal: IRIS. Voir <http://iris-recherche.qc.ca/publications/pl70-doc-de-reflexion> et http://iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/PL70_Web.pdf
Labrie, V. (2017, 2017-10-03). À qui appartient le choix de la hauteur de la barre ? Voir <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/a-qui-appartient-le-choix-de-la-hauteur-de-la-barre>

solidarités entre citoyens mais aussi de l'individualisation et un manque de solidarité à d'autres endroits. Sophie complète en évoquant sa peur de la compétition et de la création d'une nivellement par le bas. C'est au niveau local que commence le pouvoir d'agir.

Hugo (avec **Jean-Marc**) ont exploré le trou noir du financement : l'augmentation du non-paiement des impôts en France par des multinationales, ça de moins dans les caisses de l'État. Ils ont parlé de la dérégulation mondiale du capitalisme et de l'accaparement par quelques uns des revenus du patrimoine et du travail. Une minorité concentre. On a évoqué la sobriété choisie sans faire l'éloge de la pauvreté entre le plancher social et le plafond environnemental. On a parlé de l'uniformisation des droits sociaux, de la sobriété : où situe-t-on la barre ? Et sur la question de l'Europe, comment ne pas créer des bulles de protection et de coopération ? Et puis, Hugo retient une phrase dans une dystopie où en 2030, on n'a pas le droit d'écouter d'autre musique que celle du pouvoir et le film se termine par « Si l'argent est le nerf de la guerre, alors la musique est le muscle de la paix ».

Jean-Marc appuie la restitution en précisant que les périodes de transition sont difficiles à vivre.

Luc (avec Claudie qui a déjà parlé dit-elle) pose la question des marges de manœuvres dans le contexte pour incarner les rêves logiques. Il faut regarder les opportunités. Dans le prisme des centres sociaux, il y a des micro-réponses qui sont des adaptations au niveau local. On sauve ce qu'on peut. L'enjeu est de dépasser un plafond de verre. Voir les ouvertures au niveau européen avec le Brexit et la montée des populisme qui crée des prises de conscience chez les décideurs. Comment organiser un plaidoyer à l'échelle européenne ?

Manu note que le plafond de verre – une impuissance - est un autre plafond que le plafond environnemental. Il y a des planchers et des plafonds.

Guillaume (et Jeanne) soulèvent quatre points : 1/ le système économique et financier est sur du court terme et sous-estime l'investissement. Ils sont traversés par des pirates et des mafias dans les paradis fiscaux, dans le trafic de migrants. Cela nous impacte localement 2/ Sur les savoirs et la connaissance mutuelle dont on a besoin pour découvrir les autres pays, comprendre le système et dans la démocratie (TAFTA...). Comment on est au courant et on décide ensemble ? 3/ La protection sociale en France est vue comme un trésor par les autres pays. C'est un bon amortisseur de la crise. C'est à ne pas perdre de vue. 4/ Les groupes d'appartenance au niveau local. Ça nous traverse tous. Jeanne complète en disant que les très très très riches ont un manque de connaissance de ce que c'est d'être très très très pauvres.

Bernadette (et Philippe) citent la mondialisation qui risque de niveler par le bas la protection sociale à cause du chômage. Cela pose le problème de son financement. Pour l'Europe, c'est un enjeu majeur. En France, la plage c'est la sécurité quand on est malade. C'est un amortisseur de crise quand on est au chômage. Le rôle des associations au niveau local. Philippe ajoute des mouvements contradictoires : une plage qui serait le développement des mouvements citoyens à toutes les échelles et un récif qui est dans les pays occidentaux, la baisse de confiance de l'opinion publique envers la démocratie avec la montée de l'abstention. Cela fait frôler des précipices. Et puis une planète qui n'a jamais produit autant de richesses et d'inégalités. Comment pourrait-elle profiter équitablement à un plus grand nombre ?

Nora (et Pascale) veut parler du monde. D'origine maghrébine, d'un pays très riche où les malades sont traités comme des chiens. Quand ils sont hospitalisés, la personne doit ramener ses couvertures, son assiette, ses médicaments quand ils sont prescrits. C'est la famille qui ramène tout cela. Même pour se faire opérer, il faut aller acheter le fil. C'est un pays qui a du pétrole, de l'or, la mer, le soleil... Il y a la plage mais il n'y a rien. Ce sont les très très pauvres. Les dirigeants algériens ne se soignent pas en Algérie. Ils viennent en France. Et leurs enfants c'est pareil. Pour l'éducation, c'est pareil. Pour la France, pour les migrants, la France c'est un paradis. L'infirmière est toujours gentille. Pascale est frappée par l'opposition constante entre des catégories de personnes. Dans le discours, il y a toujours une opposition directe entre des catégories ce qui n'aide pas à construire des choses.

Vanessa (et Emilia) est partie sur les récifs du monde avec les délocalisations des entreprises. Pour l'Europe, il faut se convaincre et convaincre les autres que la pauvreté coûte plus cher. Il vaut mieux prévenir que guérir. En France, il faut sortir des gens de leur autisme multimédia. Les acquis sont fragiles. Au niveau local, les villes sont très différentes et on ne devrait pas amener les mêmes moyens. Emilia est partie de la famille, le lieu où l'on peut se ressourcer. Alors que c'est un lieu d'éclatement.

Reza (et Alain) est resté sur les récifs. Au niveau du monde, il a mis de cesser l'exploitation des ressources naturelles dans le monde pour ceux qui ne veulent pas changer leurs modes de vie dans un monde fini. Au niveau de la France, ne plus parler d'assistanat et relancer les dialogues sociaux. Alain précise qu'on associe trop souvent protection sociale et assistanat. Ils ont choisis deux plages : il y a une envie de sens, de bien commun, qui émerge. Et puis, dans le rapport à la démocratie, il y a des récifs mais aussi une plage avec beaucoup de gens qui ont envie d'être pris en compte.

Elsa (et Françoise) sont parties au niveau mondial avec ce qui se passe d'effrayant aux États-Unis. Il y a du bon en France. On est quand même légitime pour améliorer le système français. On peut tirer vers le haut. Au niveau de la France, la baisse des APL et des emplois aidés démontre que ceux qui font le système de protection sociale ne le font pas avec des personnes de toutes les parties de la société. Avec la politique du tout-numérique qui laisse une partie de la population de côté. On fait le constat en France que les institutions se déshumanisent. Même quand on dialogue, on n'arrive pas toujours à les faire évoluer (ex : conditions d'accueil des migrants)

Séverine (et Denis) au niveau local, on ne parle pas assez de la protection sociale. Denis complète. Au niveau européen et mondial, on reste beaucoup dans une juxtaposition de pays plus que dans une communauté. On est dans une logique de compétition et de réflexion sur les intérêts propres dans un pays. Le bien commun a du mal à se construire. Même si on peut toujours renvoyer à l'échelle au-dessus. La plage c'est peut être qu'on ne peut pas toujours compter sur le niveau du dessus. Il faut prendre conscience que ça renvoie à nos responsabilités dans chaque pays et à chaque niveau dans les pays de trouver les réponses. Qui serve autant nos intérêts que les habitants dans le monde.

Thierry (et Marie) miment un trou dans la protection sociale avec des barrières et des barbelés. Qui renforce la suspicion sur des personnes qui profiteraient. On a l'impression d'être envahi par des migrants. On met des barbelés. On n'arrive pas à avoir d'information des administrations.

Laurent a discuté avec Vivian qui prend des notes. En France, on est dans un système qui s'affiche clairement comme libéral. Le budget est clairement dans une logique de creusement des inégalités en France. C'est assumé. Cela renvoie à l'image des escaliers roulants. Des personnes en haut de l'échelle regardent celles qui sont en bas et ne comprennent pas pourquoi elles n'arrivent pas à monter alors qu'on leur fait des cadeaux pour que ça monte. Dans cette logique libérale, des principes de justice, de dignité... vont s'en prendre plein la gueule. Sur la décision des espaces pour co-construire. Par contre, la contribution peut avancer car c'est valorisable du point de vue des libéraux. Du côté de la prévention aussi. Ce n'est pas gagné mais gagnable. Une valeur qu'on peut mettre en tension. Et une partie de ce qu'on a mis dans le champ de la qualité car les libéraux sont sensibles à cette valeur là. Et puis, il y a un point au milieu du côté de l'universalité. Dans le champ associatif, cela invite à resserrer des alliances. Dans une lettre au Président de la République signée par Alerte, se retrouve la question des ODD et de la lutte contre la pauvreté et la protection sociale. En articulation avec des réalités locales. Mais il faut aussi travailler à l'alphabétisation citoyenne et aux idées de fous. Peut être dans la rue. En nouant des alliances. En parlant autrement.

Jérôme (et Daniel) sont partis de la croissance. Le monde va à sa perte à cause de la loi des infinis, qu'on ne va jamais mourir, qu'on peut toujours croître, consommer plus... On est en train d'épuiser les hommes et la planète avec cette logique. Ce pourquoi certains pensent qu'on a besoin d'une bonne guerre, d'une bonne peste pour tourner la page pour réinventer le monde d'après. Cela rejoint la sobriété heureuse d'Hugo. Quand Jérôme a rencontré Pierre Rabhi qui est incapable de

Vivian a écouté les images géographiques. « Au niveau local avec les gens, c'est ici que ça commence ». Progressivement, une grande plage se dessine « entre nous ». La plage a été faite parce qu'on avait enlevé les pavés. Et puis, il y a aussi l'argent d'un côté et la musique de l'autre. La peur à la guerre est souvent présente. Les objectifs de 2030 sont comme un horizon. Les récifs et le tourbillon du changement climatique est par là aussi. Comment l'argent arrive dans les récifs ? Ça prend probablement des @ pour les envoyer... Et puis, à un autre endroit, comment se parler sur la plage ? On est proches, « faisons-le là au moins ». Commencer par la sobriété, c'est vivre dans l'anneau qui s'est transformée en bouée sur la plage. « En tout cas, on en reparlera ».

Il faudrait peut être retourner voir Charybde et Scylla⁴, un tourbillon et un monstre sur le rocher à côté.

Dans la pays, les uns par dessus l'autre, avec une logique de croissance et de pillage, ça va au-dessus des plafonds. Il y a aussi les situations où les gens sont dans le trous. En Algérie à l'hôpital... Il y a les gens qui rêvent au paradis. Du côté de la France, il y a des choses gagnables. Sur la plage, on ne parle pas assez de protection sociale. Ça suppose de renforcer les alliances. Et d'aller plus loin vers le bas (sur le paper-board). C'est ce que Vivian a aperçu. « D'après ce que je comprends, il faut pas oublier d'aller sur la plage »

Manu ajoute que la mer ne devrait pas être un endroit dangereux. On devrait avoir le droit de faire des tours en mers même si on ne vit pas sur la mer mais sur la plage. La mer est nécessaire.

On part faire manger nos corps sur la plage de la restauration.



4 Circé les décrit ainsi à Ulysse dans l'Odyssée : « Tu verras des roches en surplomb contre lesquels s'écrasent les vagues. La première est fatale aux oiseaux car elle dresse jusqu'au vaste ciel la pointe de sa cime. A son sommet un nuage bleu noir l'entoure sans jamais se dissiper. Le rocher est lisse et jamais un homme n'y a grimpé ou n'y pourrait s'y tenir. A mi-hauteur, il y a une grotte profonde et embrumée vers laquelle il faut se diriger. C'est la demeure de Scylla, un monstre avec douze pattes difformes et six têtes qui prend inévitablement six compagnons. L'autre écueil est destiné aux bateaux car les flots de la mer emportent les poutres des navires et les corps des hommes. C'est Charybde qui engloutit l'eau noire terriblement. A la cime de l'écueil monte un figuier au beau feuillage. Mais là, c'est l'équipage tout entier qui peut mourir. »

Des horizons aux caps à explorer

On commence l'après midi en jetant la schnoute. Il n'y a pas de Séminaire de Merville sans jeter la schnoute ! Certains sont même accros. Vanessa adapte les exercices au fauteuil.

On commence par du Qi Gong, la fresque égyptienne, les douches de lumières, les courants d'eau qui montent et descendent. Puis on jette la schnoute.

Manu présente le travail de l'après-midi. L'idée est de retravailler sur les principes, mais certains d'entre nous se sont réunis hier soir pour préparer cette journée, et on s'est dit qu'il était important de se préciser l'horizon dans lequel on s'inscrit.

Parce qu'il y a des débats qui peuvent nous traverser, des questions pas bien résolues ou pas bien conscientes, entre, par exemple « est ce que le système de protection sociale doit protéger des vulnérabilités et / ou lutter contre les inégalités ». Il y aurait donc des choses à se préciser, avant de se rediriger vers les ateliers, pour être sûrs qu'on va dans la même direction.

Manu se lance dans l'exercice d'essayer d'exprimer là où on en est, là où il a l'impression qu'on en est, à partir des échanges qu'on a eu hier dans la journée et le soir. Si le groupe veut apporter des précisions ou exprimer des désaccords, c'est un bon moment pour le faire.

Pour cela, **Manu** repart de ce qui a été présenté la veille par le groupe « hors principes », en le précisant. Voilà ce que cela donne.

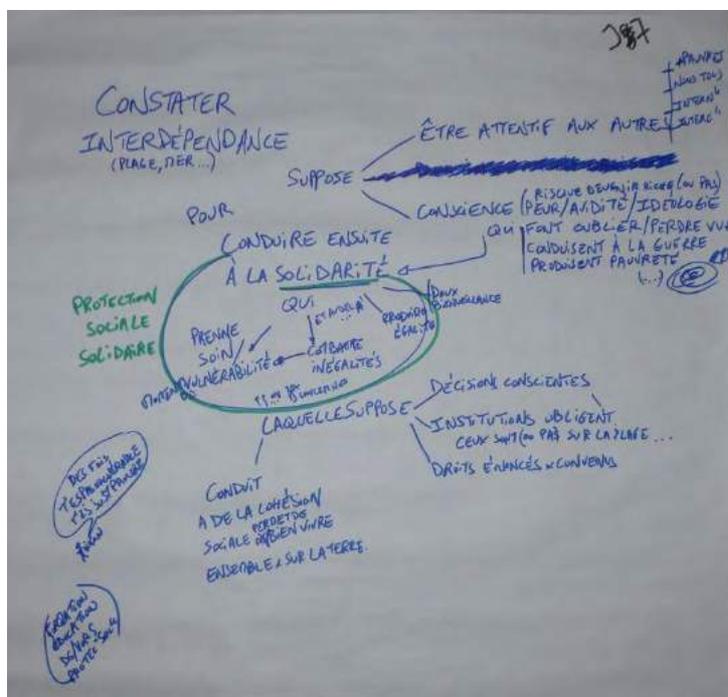
Le fondement de notre travail, c'est de constater notre interdépendance. Sur la plage, mais aussi sur la plage avec la mer à côté. On est en lien avec les paradis fiscaux, avec le changement climatique, un tsunami peut être déclenché, et donc on est interdépendants entre êtres humains sur cette terre, et pas seulement sur la plage.

Constater cette interdépendance...
Manu remarque que cela fait un lien avec les fondements de la protection sociale en France, qui est née à la fin du 19ème siècle autour des théories de Durkheim, qui disait qu'on est interdépendants dans notre société et que c'est pour cela qu'on a besoin de créer des solidarités.

Constater cette interdépendance, ça suppose d'être attentifs aux autres.

Le travail qu'on a fait hier nous permet de préciser qui sont ces « autres » : les plus pauvres / nous tous / sur la plage / mais aussi ceux qui vivent dans d'autres pays, comme la maman de Nora. Et puis l'intergénérationnel, ceux qui ne sont pas de notre génération, et aussi les générations qui vont arriver après nous, et qui ne sont pas encore là. C'est une idée neuve, le système qu'on connaît n'a pas été pensé pour prendre en compte par exemple les questions écologique et cette dimension des générations futures ;

Constater l'interdépendance, ça demande d'être attentifs aux autres, mais ça suppose aussi d'avoir conscience de ce qui la met en cause, de ce qui fait que certaines personnes l'oublie, certaines personnes la perdent de vue.



Du fait d'un certain nombre de peurs, du fait de l'avidité, du fait de certaines idéologies qui rendent les personnes responsables entièrement d'elles-mêmes, soit qu'elles le méritent, soit qu'elles sont censées se débrouiller pour travailler indépendamment de l'organisation du travail, soit qu'elles sont nées ailleurs (« et moi je suis né dans le bon pays et mes parents ont travaillé dur pour me transmettre le patrimoine qui est le mien »...)

Donc, cela suppose d'avoir conscience de ce qui fait perdre de vue cette interdépendance, et qui conduit à des guerres, ou à des formes de pauvreté, ou à des formes de tourbillons, ou à récifs contre lesquels on peut s'échouer.

Il y a besoin d'intégrer tout cela dans le récit, d'évoquer ce qui nous fait perdre de vue cette interdépendance, et c'est ce qui nous conduit à vouloir créer une protection sociale solidaire. Fondamentalement, c'est ce qui nous donne envie, comme citoyens, de développer la solidarité dans notre société. C'est à dire à la fois prendre soin des personnes vulnérables, mais aussi combattre les inégalités et produire de l'égalité, au-delà de ceux qui sont directement concernés. Quand on a créé la Sécurité sociale, et qu'il y avait la fameuse phrase « lutter contre la peur du lendemain », c'est l'idée que la Sécurité ne concerne pas seulement les personnes directement touchées, mais aussi les personnes qui peuvent avoir peur d'être touchées un jour.

Cela suppose aussi de la douceur et de la bienveillance, dans le système lui-même. La manière dont le système est, doit être doux et bienveillant.

Pour faire ça, on a besoin de décisions conscientes. *Et c'est ce qu'on va continuer de faire cet après-midi en creusant les principes qui sont importants pour nous, essayer d'être dans des formes de décisions conscientes entre nous, et plus largement ensuite.*

Ça demande aussi des institutions qui obligent ceux qui sont, ou pas, sur la plage. Parce qu'on ne peut pas aller chercher tout le monde par la main, un par un. Si les personnes ne veulent pas, mais qu'elles sont concernées d'une façon ou d'une autre par ces questions là, c'est le rôle des institutions que de faire ça. Le rôle d'un État, d'un organisme de protection sociale, de l'URSSAF, ...

Ça suppose aussi des droits énoncés et convenus par tous. De se dire que c'est au nom de ces droits qu'on distribue ou qu'on protège, pour avoir un toit, pour avoir un revenu, pour avoir le droit de s'exprimer et de voter, ...

C'est cela qui conduit à la cohésion sociale et qui permet de bien vivre en France et sur cette terre.

Voilà où on en est.

Pour **Manu**, le début des contes 2 pourrait être d'énoncer ces fondements. Et de le faire nous conduit à énoncer un certain nombre de constats sur le système tel qu'il est aujourd'hui, et tel qu'on souhaiterait qu'il devienne, dans des directions qui ont été précisées dans nos travaux d'hier.

On ouvre un temps de réactions, compléments à cette tentative de synthèse à chaud faite par Manu, à cette manière de raconter l'histoire.

Lola demande plus d'explications, pour être sûre d'avoir bien compris, surtout si c'est un préalable pour le travail de l'après-midi. Pour mieux comprendre la logique.

Manu reprend. L'objectif c'est de dire que l'ambition qu'on met derrière le système de protection sociale, et son amélioration, c'est une manière de vivre ensemble sur cette terre, d'une certaine manière qui est mise en cause par un certain nombre d'affaires. Pas uniquement de prendre soin des gens qui sont malades, pauvres, etc. Que l'enjeu inclut cette dimension là, mais la dépasse. Et que c'est au nom de ce dépassement là qu'on veut améliorer le système. C'est au nom de ce dépassement là que cela nous demande, par exemple, de lutter contre les inégalités.

Hier, il y avait cette opposition entre deux objectifs possibles du système, entre lutter contre les inégalités et protéger face à des vulnérabilités. Cette ambition répond à cette opposition. C'est aussi du fait de cette ambition là que le système a été construit, pour lutter contre des divisions à

l'intérieur d'une société, pour dépasser les clivages qu'il y a eu au moment de la guerre. Et c'est au nom de cette ambition là qu'on n'est pas là « juste » pour améliorer un système qui protège les pauvres ou les handicapés, ou des personnes âgées.

Nicole, avec son regard extérieur à notre collectif, se demande quelle est la différence que nous faisons entre inégalités et vulnérabilité.

Manu essaye d'expliquer. Les vulnérabilités, c'est quand une personne est directement concernée par un problème qui a été ciblé : être malade, être handicapé, être une personne âgée, ne pas pouvoir travailler, être un enfant... Là on est vulnérable, directement. L'inégalité ne touche pas directement ces vulnérabilités là. Quand on est riche, on est touché par des inégalités, de différentes manières, mais on n'est pas vulnérable.

Daniel complète. On s'est posé la question de notre objectif, de ce qu'on cherche à faire. Ce qu'on est en train de répondre là, c'est que la protection sociale (qui est un trésor, même si elle a des insuffisances) a beaucoup été pensée pour lutter contre nos vulnérabilités qui provoquent des chutes, des ruptures, comme le chômage, ou la maladie. C'est un vrai trésor parce que cela nous évite d'avoir la peur du lendemain trop chevillée au corps. En même temps, on constate qu'il y a des « trous », des ruptures qui n'ont pas été prévues et qui nous mettent dans le pétrin. Cela demande à améliorer le système. Mais on veut aussi aller plus loin, et que cela renforce notre solidarité. On dit qu'il faut l'assumer, dans le groupe qui le décide (il y a une question de frontières qui reste à préciser, mais c'est un autre débat). Et que l'objectif de cette solidarité là peut être principalement d'aller plus loin que de ne pas avoir peur du lendemain, mais de réduire les inégalités.

Celina précise la question de Nicole, telle qu'elle l'a comprise. C'est le terme « vulnérabilité » qu'il nous faudrait préciser. Finalement, on a intégré ce terme dans notre langage, mais c'est intéressant de préciser ce qu'on met derrière. Dans notre cheminement, on a vu que dans la protection sociale telle qu'elle est construite aujourd'hui parle de « risques » (le risque maladie, le risque vieillesse). Et on s'est dit qu'il y avait des choses qui n'étaient pas des risques, la vieillesse, ce n'est pas un risque, c'est la vie. La maternité n'est pas un risque, elle est souvent choisie. A partir de là, on s'est dit que la protection sociale nous protège quand on est vulnérables, quand on a besoin d'une aide, et qu'on était tous vulnérables à un moment ou un autre de notre vie.

Manu reprend pour préciser l'approche des inégalités avec un exemple. Dans le système tel qu'il existe, la retraite est indexée sur les salaires. Donc si on a des salaires très inégaux, la retraite est elle même très inégale. Donc aujourd'hui on a un système de retraites qui donne beaucoup plus aux 10 % les plus riches du fait de salaires très hauts, qu'aux 10 % les plus pauvres. Comment on peut inventer un système de retraites qui, sans exclure les plus riches car il les concerne aussi, peut contribuer à vivre dans une société plus juste ou plus égale ? Comment on peut penser un système qui va au-delà de couvrir les vulnérabilités et qui lutte contre les inégalités. Vulnérabilité et inégalités ne sont pas totalement liées.

Pour **Sophie**, la vulnérabilité, ce serait de lutter contre des symptômes, et l'équité serait de voir plus profond que la maladie, et de trouver un remède.

Vivian comprend qu'il faut qualifier ce que c'est que d'être un collectif pour une protection sociale solidaire. Et que être solidaire, c'est être solidaire des gens à des moments de vulnérabilité, mais c'est aussi se dire que dans une société interdépendante, il y a une limite aux inégalités, et un devoir de produire de l'égalité. Ce sont des intentions plus explicites pour un système de protection sociale. Surtout qu'il y a comme une confusion. C'est comme si on avait oublié que les gens sont pauvres aussi parce qu'il y a des inégalités. Il y a un enjeu de ne pas parler uniquement de vulnérabilité. Il y a comme une mode en ce moment de parler des « vulnérables », mais des fois, tu n'es pas vulnérable, tu es juste pauvre, ou tu es juste en bas de l'échelle. C'est comme si dans le fond, on a besoin de la protection sociale pour se soutenir dans des moments où on a besoin d'un coup de main, mais aussi pour s'aider comme société à se retrouver dans le milieu de l'anneau A ce qu'il n'y

ait personne dans le trou et personne qui déborde. Il y a quelques années, la mode du vulnérable est arrivé par un ouvrage⁵ qui limitait l'idée de la pauvreté à soutenir des fragiles, alors que c'est aussi autre chose...

Nicole suggère que la formation et l'éducation font partie de la protection sociale. Selon si on les considère dans ou hors de la protection sociale, cela amène à considérer différemment les deux questions qui viennent d'être évoquées.

Alain pense qu'il faudrait rajouter aussi l'éducation populaire et la conscientisation comme une dimension, un principe indispensable et socle d'une réussite, d'une transformation réelle. Est ce qu'il faut la rajouter dans ce premier schéma présenté par Manu ? Si collectivement, on n'a pas conscience de ce système de solidarité et de sa richesse, on va ramer comme des fous, on ne va pas pouvoir entrer dans un processus de transformation.

Manu fait une transition vers le prochain temps en ateliers. Quand on dit que c'est la solidarité qui est le fondement, et qu'on veut produire de l'égalité... un des moyens de produire de l'égalité, c'est l'éducation, c'est la démocratie... L'éducation peut permettre de lutter contre des vulnérabilités, combattre des inégalités, mais aussi former des citoyens égaux qui sont contributeurs de ce système. Cette question des vulnérabilités et des inégalités n'efface pas la dimension de l'éducation, au contraire, ça la légitime, de différentes formes, mais pas comme « on va éduquer des personnes pour qu'elles se soignent mieux sans hôpitaux », mais plutôt comme « parce qu'elles sont partie prenante de ce système, de cette société »

Pour le compte rendu, Vivian a fait un panneau qui présente graphiquement cet horizon :

DOCUMENT DE TRAVAIL AU 575001

NOUS VIVONS DANS L'INTERDÉPENDANCE

ce qui nous convie à la solidarité.

Le constater suppose l'attention aux autres :
en particulier les plus à la marge, en besoin ou en difficulté,
ainsi que nous toutes et tous,
ici et ailleurs,
maintenant et plus tard.

Passer à des solidarités effectives
demande des décisions conscientes.

Conscientes
des peurs,
des avidités,
des idéologies
qui font perdre de vue
et oublier
cette interdépendance fondamentale.

Conscientes de ce qui conduit
à concentrer sur soi la richesse, les pouvoirs et les privilèges,
à perdre le souci des autres,
à générer du dénuement, des inégalités, de l'exclusion, de la violence,
et éventuellement des guerres.

UNE PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE

prend soin de tout le monde
avec tout le monde,
formellement et informellement.
Elle est accessible en temps et lieu,
entre autres quand on est vulnérable et qu'on en a besoin.
Elle réduit les inégalités socio-économiques.
Elle produit de l'égalité
tout en reconnaissant la diversité
des cultures, des situations et des contributions.

Elle implique des droits énoncés,
des règles convenues,
une appropriation citoyenne
et des institutions à la fois
démocratiques, diligentes et bienveillantes.

Elle est en même temps
fiable, juste et douce.
Elle contribue à la cohésion et à la paix.

Elle permet
de bien vivre ensemble
en France
et sur la Terre.

5 Thomas, H. (2010). *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*. Broissieux: Éditions du Croquant. Voir <https://www.reseau-terra.eu/IMG/pdf/LV.pdf>

Manu lance ensuite le travail de groupe sur les principes.

Il reprend les 7 principes, pour qu'on les aie en tête, et pour ceux qui arrivent aujourd'hui, avec ce qu'on a été amenés à préciser avec le travail d'hier.

Le principe de dignité : on doit pouvoir vivre dans cette société, en dehors de la pauvreté. Avec un toit, des soins, un revenu, un certain nombre de droits fondamentaux qui nous permette de vivre dignement.

Le principe de contribution : c'est le fait d'avoir une vision élargie par rapport au travail rémunéré, sur la manière dont on peut contribuer à la société. Cette question est arrivée de différentes manières dans les carrefours de savoir. Comment on peut avoir une reconnaissance du fait que chacun contribue à la société.

Le principe de justice et de juste mesure. C'est à la fois comment on produite de l'égalité et on lutte contre les inégalités, et comment on l'intègre avec un plafond environnemental. C'est l'anneau, avec les deux limites : le plancher sociale et le plafond environnemental. Un système qui favoriserait les êtres humains en exploitant la planète ne suffirait pas.

Le principe d'universalité concrète : dans quelle mesure peut-on être tous concernés par la protection sociale, en étant attentifs aux différences de chacun.

Le principe de prévoyance et de soutenabilité. On a donc changé le nom de ce principe, puisqu'on a découvert hier que le mot « prévention » était encore dans l'imaginaire du risque, et que ce qui est important est de penser comment prévoir le long terme, prévoir les générations qui ne sont pas encore là... Prévoir le long terme, se projeter dans le long terme, et imaginer quelque chose qui soit soutenable dans le long terme.

Le principe des qualités. Le système lui-même doit être de qualité dans la manière dont il est organisé et dont il est bienveillant, et doux, avec les personnes. Cette question est venue très fort de la part des personnes qui vivent en bas de l'échelle sociale, ou dans les trous de la plage. Pour ne pas vivre non seulement l'injustice, mais aussi la brutalité d'un système qui ne fait pas attention à eux.

Le principe de démocratie. Avec la dimension gouvernance, c'est à dire « qui prend les décisions ». Mais aussi une dimension plus large, celle de l'information, l'éducation à, la transmission des savoirs qui sont nécessaires à l'existence de ce système.

Quelques réactions avant de présenter ce qu'on propose de faire cet après-midi.

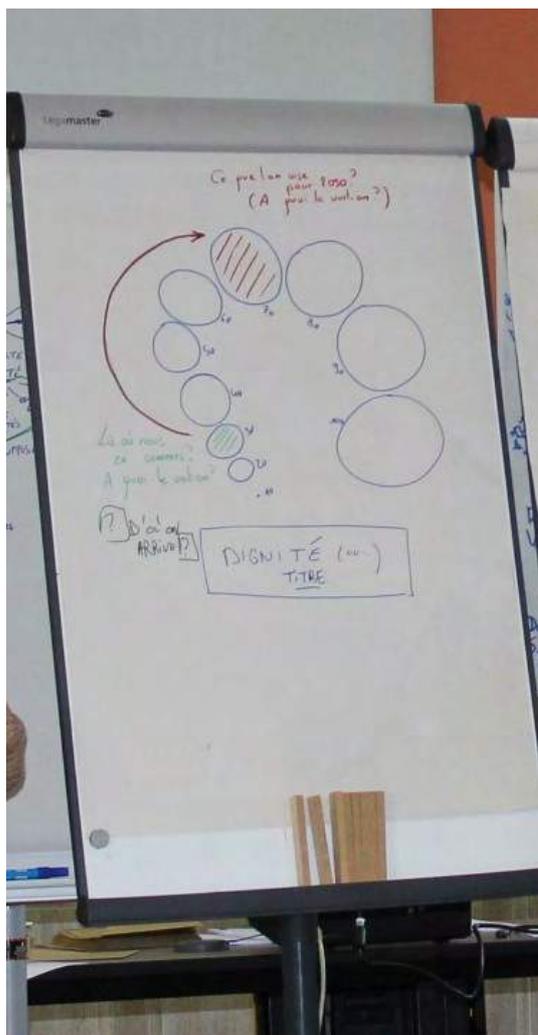
Pour **Bernard**, dans le principe de « démocratie », il y a la capacité des usagers à comprendre le système. Ce qui se joue là, c'est aussi l'adhésion au système et l'engagement à le défendre . Alors qu'aujourd'hui on est dans un système qui est combattu par certains parce que la grande majorité de ses usagers ne sait pas d'où il vient et vers où il va. Le terme démocratie n'est pas suffisant. L'un des enjeux c'est aussi de permettre aux gens de se réapproprier les enjeux de la protection sociale. On peut inventer des principes pour tous, mais comment on va les faire partager ? c'est une question à se poser tous les ans.

Laurent se pose des questions sur deux termes.

D'une part, le terme « démocratie ».. Est ce qu'il est lié à l'organisation de la protection sociale, ou est ce qu'on considère que pour parvenir à transformer le système, il y a, de fait, un objectif qui doit prendre en compte toute une dimension d'éducation populaire. Le principe d'éducation populaire ? L'autre terme est le terme « prévoyance », qui renvoie beaucoup aux contrats de prévoyance, aux mutuelles, etc. Attention à ce que cela ne crée pas de la confusion.

C'est un invitation à travailler les mots. Pour Manu, on voit qu'on évolue et que, progressivement, on essaye de trouver les termes pour exprimer le système vers lequel on voudrait aller, qui quittent les mots anciens. Celina propose le mot « communs » par exemple. On n'est pas fixés sur les mots encore.

Pour le travail de cet après-midi, l'idée est de se dire que les principes que l'on a posé hier, ils existent déjà peut être un peu dans le système dans lequel on vit. On n'y fait peut-être pas attention, et ils ne sont peut-être pas assez développés, mais il y a déjà une attention, en France. On l'a dit dans notre réflexion sur la conjoncture, on ne part pas de rien.



L'idée ce serait donc de voir, sur une échelle de 0 à 100, où est ce qu'on en est aujourd'hui. Par exemple, sur le principe de dignité, entre 0 et 100, où est ce qu'on en est aujourd'hui ? à quoi on le voit ? Et ensuite de se projeter en 2030 (on reprend la même date que celle des ODD - objectifs du développement durable) : où est ce qu'on aimerait être ? à quoi on le verrait ?

Manu propose d'utiliser les kaplas, pour représenter, dans cette échelle de 0 à 100, la situation aujourd'hui, et celle de 2030.

Dans l'idée de **Daniel**, les kaplas vont permettre de visualiser l'échelle, le niveau où on est aujourd'hui et celui où on voudrait être en 2030, mais l'idée principale serait plutôt de voir quelles sont les marches que l'on veut franchir, et comment les monter.

Celina précise la consigne : Cet après-midi, on regarde, pour chaque principe, où on en est, et comment on le voit. Et on se projette en 2030 : où est ce qu'on aimerait être, et comment on le verrait. Et demain matin, on sera dans les prochains pas, on travaillera alors sur la question du chemin, comment on y va, comment on fait pour franchir les marches.

Jérôme précise également qu'on va faire cet exercice pour chaque principe (et pas sur le thème global de la protection sociale). Par exemple en termes de dignité, où on en est, et en quoi on veut progresser... Chaque groupe va travailler sur un principe.

Vivian propose de voir aussi d'où on arrive. Où est ce qu'on était, il y a 10 ans ? **Hugo** pense aussi qu'il est important de voir ce qu'on a perdu depuis 1946. **Manu** complète l'idée. Il s'agit de voir si on est dans une voie où on progresse, ou si on est dans une voie où on régresse.

On fait 7 groupes, un par principe. Chaque groupe repart avec le paper-board des restitutions de la veille concernant le principe sur lequel il va travailler.

Compte rendu des groupes

Principe de Dignité

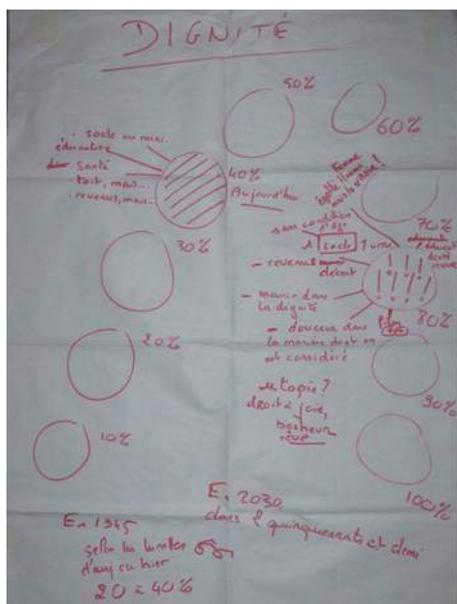
Pascale N, Cheyenne, Sophie, Denis

Cheyenne présente le travail du groupe.

Le groupe a d'abord regardé d'où on arrive, c'est-à-dire l'histoire de la protection sociale. Le contexte d'après-guerre, avec les valeurs de la santé, de l'invalidité. Viennent ensuite la valeur du travail, de la famille, de la société et de l'Europe. Le groupe a aussi relevé l'indignement de l'Abbé Pierre en 1954, et les bidonvilles dans les années 50-60. Le groupe a placé le principe de dignité, pour cette période, à une valeur entre 20 et 40 %.



Denis poursuit. Après avoir regardé d'où l'on vient, en essayant de se dire qu'est-ce que c'était être digne, avoir une société digne, à ce moment-là, on arrive à aujourd'hui. Et pour aujourd'hui, le groupe placerait ce principe de dignité dans la protection sociale à 40 %. Parce qu'on a un certain nombre de droits, par rapport à la santé, au logement, on a des allocations chômage, ou des aides quand on est en situation de handicap. Donc on pourrait se dire qu'il y a comme un socle de dignité. Mais pour qu'on puisse vraiment parler de socle, il faudrait que celui-ci soit suffisant, ce qui n'est pas toujours le cas. Sur la santé, ce socle n'est pas trop mal. Mais il y a un certain nombre de domaines où ce socle est partiel. Par exemple pour le toit, le logement : il y a des allocations, un principe de droit opposable qui fait que chacun a théoriquement le droit à un toit, mais dans la réalité, ça ne se passe pas forcément comme ça. Il en est de même sur la question des revenus, ce socle est partiel, il y a pas mal d'exclusion, de situations à la marge. Donc le groupe a placé le principe de dignité à 40 %. On est quand même assez loin de la reconnaissance de la dignité à travers la protection sociale, dans nos différentes situations de vie.



Pascale N. continue sur la projection vers là où on aimerait aller. Le groupe était assez d'accord pour se projeter à 80 %. En se disant que c'était ambitieux mais peut-être jouable.

Pour concrétiser ce que ce serait, d'être à 80 %, voici quelques exemples :

- Un revenu décent, un vrai revenu socle sans condition d'âge (le groupe a beaucoup parlé des conditions d'âge actuelles).
- L'égalité femmes-hommes, mais là encore, une vraie égalité femme-hommes.

- La possibilité de mourir dans la dignité.
- La douceur dans la manière dont on est considérés par les institutions. (il faut prendre en compte toutes ces dimensions de la dignité. Parce qu'on pourrait, par exemple, nous donner un revenu décent, mais ne pas nous considérer).
- Par rapport à l'éducation, revoir un peu la façon normative dont elle est en place actuellement.
- Et, au niveau de la culture, pour quoi pas un film d'anticipation, mais qui soit positif ?

Principe de contribution

Jérôme et **Guillaume** font le compte-rendu. Beaucoup de débats et de « poil à gratter » dans le groupe.



Guillaume commence par la présentation des valeurs proposées par le groupe pour ce principe de contribution : aujourd'hui, il serait à 44 %, et le groupe l'a projeté à 75 % pour 2030.

Jérôme explique ces valeurs : Pour quoi 44 % aujourd'hui ? Dans le groupe, il y avait des visions très différentes, éclatées. Selon les personnes, le principe de contribution était perçu entre 40 et 60 % dans le système actuel, mais une majorité du groupe penchait plutôt vers 40 %, ce qui fait une moyenne à 44 %.

Pour 2030, On a donc mis une valeur moyenne à 75 %, mais il y avait aussi des visions assez différentes, entre 60 et 80 %, en fonction du niveau d'optimisme de chacun. Le groupe était d'accord sur les arguments, la question était de savoir si ce n'était pas trop ambitieux.

Guillaume relève que le saut de 40 à 80 %, en l'espace de 12 ans, est très grand. Est-ce que c'est réaliste (si on veut rêver logique), de faire, en l'espace de 10 ans, des progrès tels, un chemin que l'on a peut-être mis 200 ans à faire par le passé ?

Guillaume poursuit en présentant les idées qui ont fait consensus dans le groupe.

Tout d'abord, sur la question des formes de contribution. Il y a une partie qui est de la contribution monétaire, et puis une partie qui est de la contribution non monétaire.

Sur les contributions non monétaires, la question est de savoir comment fait-on pour les reconnaître.

Sur les contributions monétaires, le groupe a discuté sur la question de la taxation des structures qui créent la richesse. C'est la discussion de savoir si on va taxer les robots, si les grandes entreprises qui produisent des richesses mais qui sont localisées ailleurs, mais qui utilisent les travailleurs français, les infrastructures françaises, doivent être taxées. Le groupe est allé jusqu'à la taxation du patrimoine foncier. Est-ce que la propriété privée doit rester privée de génération en génération, ou est ce qu'il a une logique à réfléchir à cette question de l'usage du patrimoine ? Pour rappel, les réflexions sur le revenu universel sont nées dans des sociétés où il y avait une utilisation du foncier excessive, avec certaines qui s'étaient accaparés la terre.

Jérôme complète. Sur la contribution financière, notre système fonctionne plutôt bien, au niveau des individus, par rapport à d'autres sociétés où il y a beaucoup de défiance sur ce qu'on fait de l'argent public et de l'impôt. En France, il n'y a pas trop de remis en cause. On est plutôt contents de

ce qu'on retrouve dans le pot commun qu'on a contribué à alimenter. La question qui se pose, et la cible pour renforcer la contribution, se situe au niveau des entreprises : des robots, d'entreprises comme Google ou autres...

Guillaume poursuit avec un point sur question de la consommation raisonnable de la protection sociale, avec des mesures incitatives, par exemple pour les médicaments, mais aussi plus largement, comment on consomme de manière raisonnable.

Enfin, le groupe a abordé la question de la reconnaissance des contributions non monétaires, en disant qu'il y avait une forme de progression par rapport à 1946, avec la reconnaissance du congé parentalité, les débats autour du CPA, les réflexions sur la reconnaissance des aidants, etc.

Jérôme précise qu'il n'y avait pas de consensus dans le groupe sur le CPA, sur le fait de dire est ce que c'est un progrès ou pas ?

Guillaume précise un peu ce point. Dans la loi travail de Mme El Khomri, il y avait trois chapitres, dont l'un était l'instauration d'un compte personnel d'activité. L'idée est de dire qu'il faut que les droits des personnes soient rattachés à la personne. Chaque personne a, à partir de sa majorité, quand il a la capacité de travailler, un compte personnel d'activité, qui se compose de différents sous-comptes : le compte pénibilité (qui permet de partir à la retraite un peu plus tôt pour ceux qui ont un travail dur), le compte personnel de formation (qui avant était géré par l'entreprise, et maintenant est géré au niveau des personnes. La personne qui travaille a droit à des heures de formation, qu'il conserve même s'il quitte l'entreprise). Le dernier est le compte d'engagement citoyen, qui permet la reconnaissance de certains engagements. Par exemple, si je suis président d'une association, j'ai droit à 20 heures par an de formation. Il y a beaucoup de gens qui disent que dans ce compte, on pourrait mettre beaucoup d'autres choses. Il y a une première feuille un peu vide, mais que l'on pourrait faire progresser dans le sens de la reconnaissance des contributions non monétaires.

Jérôme présente le contrepoint : est ce que ce compte n'est pas une individualisation des droits ?



Guillaume conclut sur des questions soulevées dans le groupe pour la reconnaissance de ces contributions : comment est ce qu'on régule ? comment on quantifie cette contribution ? Par ailleurs, si on reconnaît les contributions, on peut aussi se dire que ces contributions pourront alors être contrôlées. Aujourd'hui, il y a beaucoup de choses qu'on fait gratuitement, mais demain ? Sera-t-on contrôlé pour cela ?

Jérôme complète avec d'autres idées discutées dans le groupe. Les contributions non monétaires peuvent aussi être des dépenses évitées. Aider des parents, garder des enfants... C'est une autre façon de contribuer, et cela pourrait être valorisé, y compris financièrement.

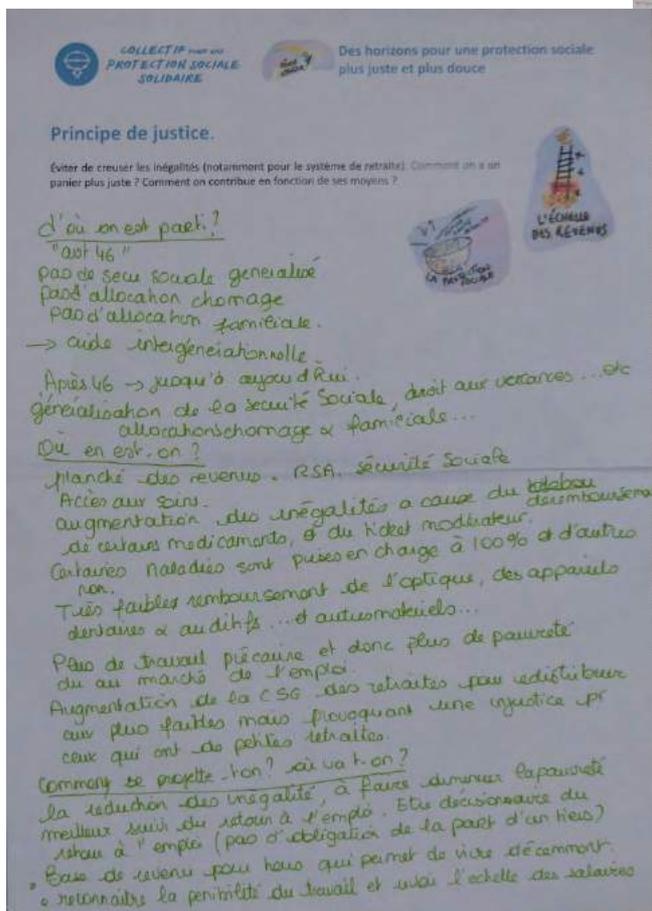
Pour conclure sur ce thème de la contribution, Guillaume soulève que les débats dans le groupe montrent que le consensus n'est pas évident sur ce sujet.

Avant de passer au groupe suivant, Manu rappelle qu'il y avait une idée de faire une conférence de consensus au printemps, sur ce principe-là. Justement en disant que c'est peut être sur ce thème qu'il faut qu'on prenne plus de temps, et qu'on élargisse le débat.

Principe de justice et de juste mesure.

Vivian, Sylvette, Elsa, Vanessa, Bernadette, Patricia

Sylvette présente le travail du groupe, synthétisé dans un panneau.



D'où on est partis ? (Avant 1946)

- il n'y avait pas de Sécurité sociale généralisée, pas d'allocation chômage, pas d'allocation familiale. - Par contre, il y avait une aide intergénérationnelle.
- De 1946 à aujourd'hui : généralisation de la sécurité sociale, droit aux vacances, allocations chômage, allocations familiales, etc....

Où en est on aujourd'hui ?

- Plancher des revenus (RSA), sécurité sociale et accès aux soins
- Augmentation des inégalités à cause des remboursements de certains médicaments et du ticket modérateur,
- certaines maladies sont prises en charge à 100 % et d'autres non,
- très faible remboursement de l'optique, matériel auditif et dentaire,
- plus de travail précaire, et donc plus

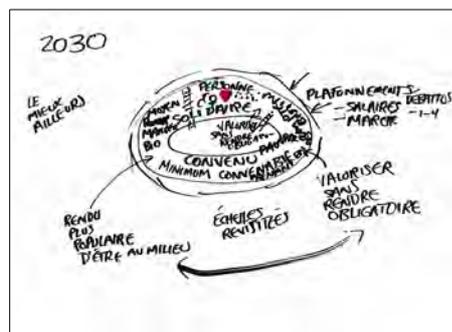
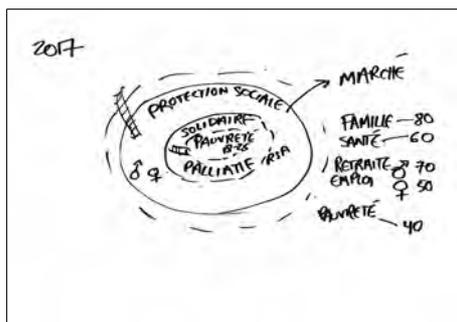
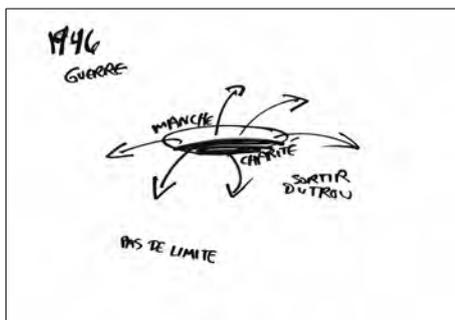
de pauvreté, du fait du marché de l'emploi

- augmentation de la CSG des retraités pour redistribuer aux plus faibles, mais provoquant une injustice pour ceux qui ont des petites retraites.

Comment on se projette, où va-t-on ?

- la réduction des inégalités, faire diminuer la pauvreté
- meilleur suivi du retour à l'emploi. Être décisionnaire du retour à l'emploi (par d'obligation de la part d'un tiers)
- base de revenus pour tous qui permet de vivre décemment
- reconnaître la pénibilité du travail et revoir l'échelle des salaires.
- mettre l'humain au cœur de notre système au lieu du dollar et de l'euro
- redistribuer le travail pour que tous en aient un.

Vivian complète. Le groupe a essayé de mettre à l'épreuve l'image de l'anneau.



Avant 1946, c'est comme s'il n'y avait pas grand-chose, c'est le trou. La France était dans le trou à la suite de la guerre. Et puis la France sort du trou de différentes façons. Pour celui qui est encore dans le trou, c'est la manche et la charité.

Et à l'époque, il n'y a pas forcément de limites. Il y avait des efforts pour arranger quelque chose, la protection sociale pour aider à se sortir du trou.

Pour aujourd'hui, on s'est dit que dans le milieu de l'anneau, il y a encore de la pauvreté, et c'est pas nécessairement la protection sociale qui est la plus proche du plancher. C'est plutôt le solidaire palliatif. Mais la protection sociale existe. Les hommes sont peut-être mieux protégés que les femmes.

Le marché va plus loin que les plafonds de la protection sociale. Et l'image de l'échelle montre qu'on peut sortir et aller aussi loin que l'on veut. Ici aussi, il n'y a pas nécessairement de limites, mais il y a quand même un système au milieu.

Les 18 -25 ans, eux, n'ont même pas de plancher puisqu'ils n'ont pas droit au RSA.

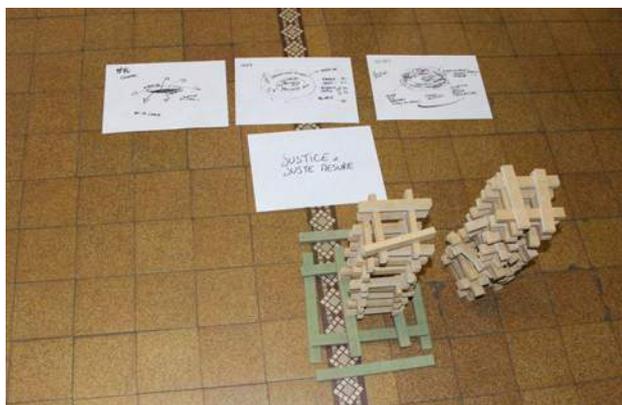
Le groupe a donné des valeurs à ce principe de dignité,

- pour aujourd'hui. Cela dépend un peu de quoi on parle : pour le domaine Famille, on serait plutôt à 80 %, pour la santé : 60 %. Pour la retraite et l'emploi, il y a des différences entre les hommes et les femmes, les femmes étant 20 points en bas des hommes. Ce qui ferait 50 % pour les femmes et 70 pour les hommes. Pour la pauvreté, on a mis 40.
- Pour 2030, c'est comme si le plancher du solidaire palliatif est remplacé par du solidaire convenu. Avec un minimum convenable qui prend en compte les besoins, donc on peut être dans l'anneau. Dans l'anneau, c'est possible de manger bio, les personnes peuvent être décisionnelles. Il y a une valorisation (des contributions) sans qu'elles soient obligatoires, qui aide à se sortir du trou vers l'anneau, et pas nécessairement du plafond vers le milieu.

Il y a eu des débats sur les plafonnements. Au niveau des salaires, avec une hypothèse comme 1 à 4. Il y a aussi des plafonnements au marché.

Les échelles sont revisitées, et on a rendu plus populaire d'être au milieu.

Dans les exemples, le groupe s'est rendu compte que d'aller regarder ce qui est mieux ailleurs aide à avoir de l'ambition.



Principe d'universalité concrète

Séverine, Laurent, Jean-Marc, Reza



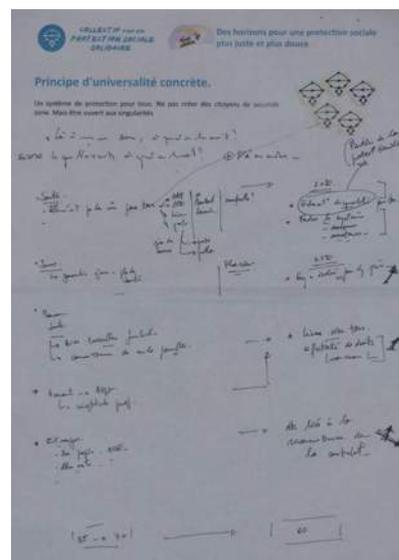
Laurent commence par placer les valeurs.

Le groupe n'était pas tout à fait d'accord sur où se placer, aujourd'hui, dans l'échelle de l'universalité. Le groupe le situe entre 55 et 70.

Par contre, tous étaient d'accord pour dire qu'en 2030, on serait à 60.... Autant dire que le groupe a un optimisme mesuré.... « si on est à 60, ce sera pas mal, parce qu'on s'attend plutôt à du recul sur l'universalité ». Il faut essayer de limiter la casse.

Sur la santé, la protection sociale touche pas mal de personnes, mais de manière assez différente, et assez fragile, si on est à l'AME et la CMU, avec des questions sur les montants, les barèmes, la question de l'accès à la mutuelle. Le constat est que selon si on est du côté assistantiel ou du côté assurantiel du système, ce n'est pas tout à fait la même chose, on n'est pas considérés de la même façon non plus. Il pourrait y avoir pour 2030 une sorte de fusion et d'évolution des systèmes.

Et puis le groupe a parlé de l'éducation. **Jean Marc** complète. Le groupe s'est posé la question de l'étendue de la protection sociale, jusqu'où ça va, quelles sont les vulnérabilités qui sont couvertes, et est ce que l'éducation rentrerait dans la protection sociale ou pas. Actuellement, elle n'en fait pas partie. Pourtant, c'est la condition sine qua non pour pouvoir accéder à des compétences, à des capacités, à une prise en charge autonome de la personne, et il y a de très grandes disparités dans l'éducation aujourd'hui, ce qui fait que beaucoup de gens, de jeunes, sont condamnés à la reproduction (terme forgé par Pierre Bourdieu) sociale de leurs parents.



Laurent reprend la parole pour présenter la question des jeunes. La question de l'universalité ne marche pas bien pour les jeunes. Le groupe a espoir que les choses évoluent pour les jeunes d'ici 2030. Séverine dit qu'il faudrait aider un peu les jeunes, car ils ont beau bouger, ils n'ont pas grand-chose.

Le groupe a aussi parlé des mamans seules, et que les mamans pouvaient avoir de l'aide. Il y a donc des aides possibles qui existent. Ce qui manque, c'est l'information, la connaissance, la mise en relation, le lien qui fait que ça existe.

Sur la question de l'inaptitude professionnelle, et la manière dont on pouvait néanmoins accéder à la question du logement, avec des associations qui peuvent donner la garantie. Mais là aussi, il faut avoir l'information.

Laurent conclut en disant que le groupe a pointé la question du lien entre tous, de l'effectivité des droits et donc de l'accès aux droits, et du rôle du lien et de la relation. Là il y a des gains possibles.

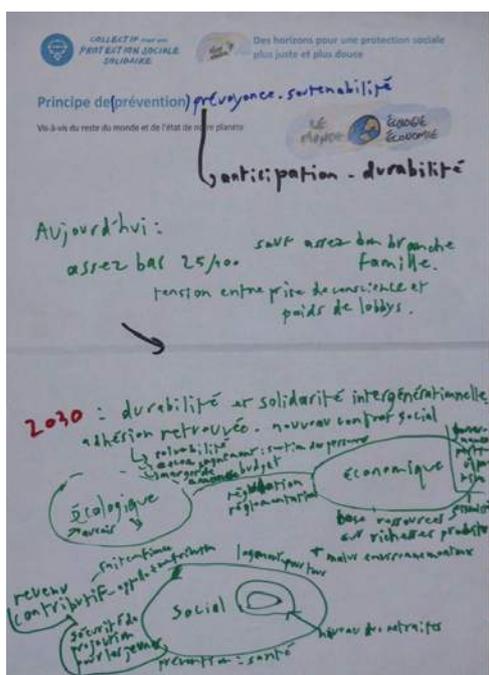
Manu synthétise : « des petits gains possibles dans un mouvement de recul ».



Laurent termine avec un dernier point, celui des étrangers. L'évolution possible pourrait être une universalité qui serait augmentée par le fait que quelque chose apparaisse du côté de la contribution. Mais on n'est pas très optimistes....

Principe de soutenabilité.

Daniel, Celina, Luc et Bernard



Daniel présente. Ce principe était défini comme un principe de prévoyance et soutenabilité. Le groupe propose plutôt de le nommer principe d'anticipation et durabilité (ou soutenabilité).

Pour aujourd'hui, on a mis une valeur de 25. Assez bas parce que les aspects de prévention ne sont pas terribles, sauf peut être pour la branche famille. On est sur une tendance de court-termisme qui s'aggrave. Une tendance à la baisse. Avec une tension entre la prise de conscience sur la soutenabilité, qui augmente, et, en parallèle, une augmentation du poids des lobbies, ce qui empêche des décisions pour l'avenir

Mais pour 2030, on est optimistes On veut aller vers la durabilité comme idée centrale. Et on s'est centrés sur la notion de solidarité intergénérationnelle.

Un résultat qu'on voudrait atteindre, c'est une adhésion retrouvée autour de la protection sociale, qu'on se sente content et même fiers, de la protection sociale qu'on a.

On a ensuite repris trois aspects

- la durabilité écologique : promouvoir ce qui prépare vraiment l'avenir, et faire baisser ce qui le compromet.

Cela peut passer par l'inscrire dans le budget de façon cohérente, mais aussi par de la réglementation, par exemple interdire des produits dangereux, et de la régulation financière.

- Cela nous amène très vite aux questions de durabilité économique. Cela veut dire surtout que la base ressource, les ressources sur lesquelles on base la protection sociale, ce doit être tout ce qui crée de la richesse, et pas seulement le travail. Dans ce cas, on a beaucoup de possibilités, et cela peut être cohérent avec les idées de régulation, réglementation inscription dans le budget.

Cela amène à des enjeux de fiscalité, et on se retourne vers le groupe « gouvernance, participation », pour apporter des solutions. Parce que si on dit fiscalité, ça veut dire rôle de l'État, mais aussi gouvernance participative, et instaurer une règle d'or pour que l'État n'en profite pour mettre de l'argent sur autre chose que la protection sociale.

- Il y a aussi tout l'enjeu social.

Le groupe s'est dit qu'il fallait changer de paradigme. Donc on n'est pas dans une augmentation de la valeur, toujours plus haut, mais dans une autre façon de penser, avec l'idée de l'anneau.

Dans le social, il y a la question du logement : un logement pour tous, mais aussi des logements qui ne soient pas de s passoires énergétiques mais des logements qui ne consomment pas d'énergie.

Il y a un enjeu de prévention dans la santé, notamment dans un contexte de vieillissement, pour penser une santé pour tous à l'horizon 2030. C'est possible en priorisant la prévention.

La notion d'anneau du possible nous est apparue particulièrement pertinente pour les retraites, moment de la vie où on peut espérer devenir un peu plus sage, où on a moins de retraites élevées, mais un niveau de retraite plus haut pour tous, surtout si on veut que ce moment de la vie ne soit pas un moment qui continue à aggraver les inégalités, mais plutôt qui les réduise progressivement.

Et puis il y a l'enjeu des jeunes, pour lequel il y a un point dur en ce moment. Comment le débloquer, malgré une société où il y aura peut-être moins de jeunes qu'aujourd'hui, et donc où ils pèseront moins politiquement. Il y a des choses à inventer, dans l'idée de renforcer la sécurité pour se projeter vers l'avenir. Donc des systèmes qu'on n'a pas encore trouvés, mais des choses autour du revenu contributif, qui fait confiance dans la capacité des jeunes, qui reconnaît mais aussi appelle les contributions.



Principe des qualités.

Thierry, Marie, Nicole

Thierry présente. Le slogan « **un système doux mais pas mou** ». Un système gentil, mais aussi efficace.



- On a repéré qu'il y avait des inégalités numériques, mais aujourd'hui il y a des choses positives, comme Germaine, une camionnette numérique en Vendée, où des rendez-vous sont possibles pour faire des démarches
- En 2030, par rapport à cette inégalité numérique, il faudrait développer la capacité à maîtriser le numérique par tous, par des droits adaptés pour nous aider ou le faire à notre place.

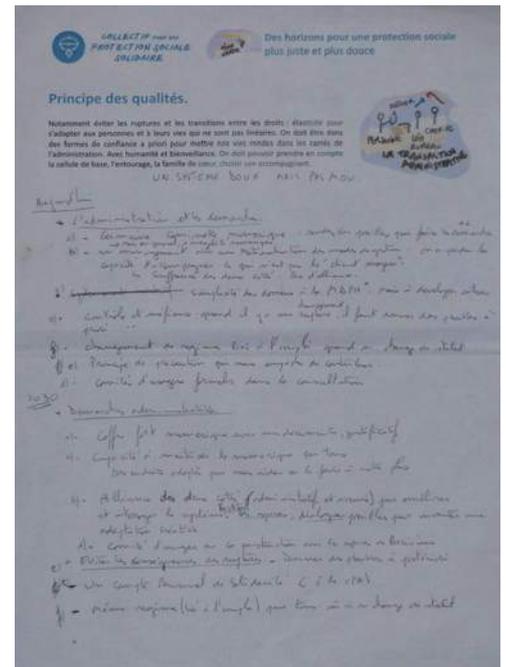
Il y a aussi à inventer un coffre-fort numérique, avec nos documents nos justificatifs, ce qui nous permettra de ne pas avoir à faire sans cesse des aller-retours pour apporter les documents qui nous manquent

- On a aussi repéré qu'aujourd'hui il y avait une forme de management, une rationalisation des modes de gestion où on a perdu la capacité d'accompagner ceux qui ne sont pas le « client moyen ». Il y a une souffrance des deux cotés, il n'y a pas d'alliance entre le Léo Bureau et celui qui est en face.

Donc en 2030, pour qu'il y ait une alliance des deux cotés, il faut créer des espaces où on puisse améliorer et interroger le système. Des espaces de dialogue possible pour inventer une adaptation créative.

Nicole complète : pour qu'on puisse avoir des espaces de dialogue entre les gens de l'administration, entre ceux qui gèrent le système de la protection sociale et ceux qui l'utilisent, et qui le payent aussi, il faudrait aussi que ce qu'on a évoqué précédemment, à savoir un système qui réponde aux besoins de tout le monde. Universel mais pas uniforme.

Il faudrait que ce système puisse être plus souple pour tenir compte des diversités de situation, parce que personne n'est une personne « moyenne ». Il y a bien des inventeurs informatiques capables de construire des programmes qui permettent qu'il n'y ait pas une seule solution pour tout le monde.

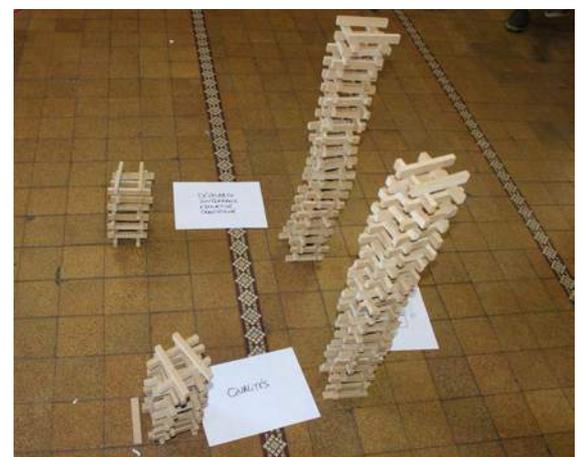


Thierry finit sur les difficultés de l'administration et des démarches.

- Le groupe a repéré un truc positif aujourd'hui, avec la MDPH (Maison départementale pour les personnes Handicapées). Marie explique que les MDPH ont simplifié un peu plus leurs dossiers. Il y a moins de papiers à remplir. Donc on imagine qu'en 2030 cela se développera.
- On a aussi repéré qu'aujourd'hui il y a du contrôle et de la méfiance. Par exemple à la CAF de Saint-Brieuc, quand il y a un changement, une rupture de droits, il faut donner des preuves à priori. Et on s'est dit qu'en 2030, il faudra donner des preuves à posteriori. On pourra nous donner l'argent, en expliquant la situation, et en ayant un délai pour donner les preuves.
- Ensuite, aujourd'hui, dès qu'on change de statut lié à l'emploi, on change de régime On imagine qu'en 2030, il y a un même régime pour tous, même si on change de statut : Indépendant, salarié, agriculteur.... qu'on aille vers quelque chose de plus souple.

Nicole continue. On pourrait s'inspirer du CPA (Compte personnel d'Activité). Pour permettre les allers retours entre les statuts (salarié, agriculteur, autoentrepreneur), il faudrait avoir un CPS, Compte Personnel de Solidarité, qui permettrait d'apporter la somme dont on ne pense pas forcément qu'on va nous en faire crédit, dans l'objectif d'éviter les conséquences des ruptures.

Le groupe finit sur la question de la participation. On constate qu'aujourd'hui il y a un principe de précaution qui nous empêche de contribuer, car si on a un accident, on n'est pas couverts ; Il y a des choses à inventer.

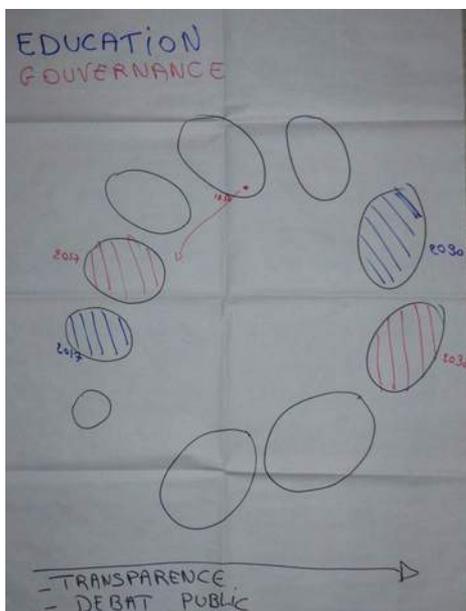


Principe de démocratie, participation, décision, éducation....

Alain, Françoise, Pascale, Peter

Alain présente. Au niveau du vocabulaire, on a plutôt parlé de gouvernance, et on est revenus sur les idées d'éducation populaire, éducation, formation.... Plutôt que participation.

On a fait deux schémas, parce qu'il nous semble que la question de la gouvernance et celle de l'éducation populaire sont sur des registres différents, même si ils se complètent.



Sur la question de la gouvernance.

En 2017 on l'a placée à 30 sur 100. En se disant que la Sécu aujourd'hui est quand même gouvernée par du paritarisme, avec les syndicats employeurs et syndicats salariés. Mais on se dit aussi que cela a régressé les dernières années ; Auparavant le budget de la Sécu était décidé par les organismes paritaires, et aujourd'hui c'est l'État qui décide. Auparavant, les priorités politiques de la Sécu étaient décidées par le paritarisme, aujourd'hui c'est l'état qui pose les priorités. Donc on était peut être à 50 dans un premier temps, mais ça a régressé. Néanmoins, il y a quand même des pouvoirs et des contre-pouvoirs qui discutent entre eux pour participer à la gestion. On a vu aussi que le pouvoir du CA baisse, alors que le pouvoir des directions de la Sécu augmente.

En termes d'ambition sur la question de la gouvernance, on s'est mis à 80. On a réfléchi à ce qu'il faudrait. Parce que la qualité du processus démocratique est potentiellement un socle à la qualité du système. La qualité de la gouvernance, et du chemin pour construire le système ensemble va certainement avoir un impact très fort sur ce qu'on va produire et décider ensemble.

Quelques éléments concrets et des propositions :

- une gouvernance qui ne soit plus portée par le monde du travail (syndicats employeurs et syndicats salariés) mais par l'ensemble des personnes concernées. Avec ceux qui contribuent monétairement mais aussi ceux qui ne contribuent pas monétairement. Que l'ensemble des personnes qui habitent ce pays puissent contribuer à cette gouvernance, avec des représentations à construire.
- On serait sur un principe de co-gestion du système, entre une représentation du peuple et une représentation d'un ensemble d'instances légitimes, et d'experts.

Mais le regard européen de Peter qui nous amené une question sur laquelle on n'est pas clairs, on ne sait pas bien : est ce que le budget décidé par l'État, c'est bien ou pas ? On se dit il y a une vraie question, ça reste un point d'interrogation. Peut être que c'est bien que ce soit l'assemblée nationale décide du budget. Par contre, les orientations et les priorités

doivent être décidées à part égale les instances et les utilisateurs. Sur les priorités de comment on utilise collectivement cet argent.

- On s'est dit aussi qu'il fallait travailler sur la question de la mesure du bien-être, d'une mesure des critères de développement durable, et ensemble évaluer ce que cela produit, pour pouvoir piloter de façon durable.
- Ensuite on avait deux principes de fonctionnement, qui se retrouvent aussi dans la question de la formation, de l'éducation et de l'éducation populaire. Tout cela ne peut fonctionner que s'il y a une transparence totale et une information permanente, puissante. Et cette information transparente doit venir nourrir autant la gouvernance et le pilotage que la dimension d'éducation et de conscience collective et partagée de l'enjeu autour de cette question de la protection sociale, avec un débat public permanent.

En effet, il faut pouvoir parler en permanence de ce qui est prioritaire dans le débat public. Il faut parler de la norme et de la qualité, en permanence. Et que ce débat public vienne alimenter les instances de décision dans leurs choix d'orientation. Que ce ne soient pas seulement quelques représentants dans les instances de décision qui jugent ce qui va être bon pour les autres. Il faut cet aller retour

Le deuxième aspect, était celui de l'éducation populaire.

Sur ce aspect, il nous semble qu'aujourd'hui on est à 20. Certains d'entre nous le mettaient même à 10 voire à 0. Il y a un travail énorme sur cette question là, mais on est là, et d'autres aussi, donc on n'est pas complètement à zéro. Il y a des tas de gens qui prennent des tas d'initiatives pour faire avancer cette conscience dans le pays.

On vise du 70 pour 2030.

Ce qui est commun avec l'aspect gouvernance, c'est la question de la transparence de l'info, socle pour un débat public. A cela, on a rajouté la question de l'évolution des programmes scolaires. Il faut que dans la scolarité, on parle de droit, d'économie, de fonctionnement de nos institutions de nos démocraties... Il faut que cela devienne de l'éducation permanente tout au long des programmes d'éducation. Aujourd'hui c'est gravissime ce qui se passe en France dans le système scolaire sur l'éducation civique.

Il faut qu'il y ait des moyens très importants pour animer le processus d'éducation et d'éducation populaire, c'est à dire que il faut des moyens pour animer l'information, le débat, le suivi des évolutions. En effet, si on veut que les gens qui sont dans le système de protection sociale comprennent, aient la conscience et partagent ce bien commun, aient la conscience du trésor qu'on partage ensemble, il faut que le système choisisse de prendre les moyens pour animer ce partage avec les uns et les autres.

On passe à un temps d'échange et bilan de a journée.

Manu propose qu'on prenne d'abord des réactions sur le fond, comment on sent ce vers quoi on était sensés allés, l'objectif de préciser les principes, avoir une vision partagée qui nous permette d'aller vers l'écriture des contes 2. Demain matin il y aura un petit groupe de travail là dessus.

Manu a eu une idée en écoutant. Ce serait super classe, si en même temps qu'on reçoit ses feuilles d'impôt, on reçoive une feuille des droits. Tout le monde reçoit le rappel à l'ordre pour les impôts, par mail ou par papier, et on pourrait recevoir un rappel de là où on en est, de nos droits à la retraite, à l'hôpital,...et sur l'état de la planète.

Lola fait la remarque qu'on nous a dit qu'au premier août on avait déjà tout consommé, pour ce qui concerne l'état de la planète.

Bernard remarque que on reçoit un récapitulatif retraite tous les 5 ans, passés un certain âge.

Manu pense que cela n'aurait pas le même impact de le recevoir sur la feuille de droits, tous les ans. Cela vaudrait le coup de tenter une version 0 d'une feuille qu'on aimerait recevoir.

Denis a le sentiment qu'on a fait un grand pas, entre hier et aujourd'hui. Hier soir, on butait sur la définition de chacun de ces principes, il y avait beaucoup de choses qui se croisaient... Denis se demandait même si on allait réussir à aboutir à quelque chose. Mais l'exercice de cet après-midi, où on n'a pas essayé de redéfinir les principes, mais de prendre des lunettes pour regarder ces principes de façon concrète, comment ils sont aujourd'hui, comment on aimerait qu'ils soient demain, apporte des éléments de définition à travers ce concret. On voit d'autre part que ces principes fonctionnent bien, de façon autonome, tout en étant interdépendants.

Alain approuve.

Laurent constate qu'on introduit gentiment la question du logement et de l'éducation dans la protection sociale.

Pour **Manu**, on amène l'éducation pas uniquement dans une visée d'amélioration de l'employabilité dans le marché du travail. On l'amène à un autre endroit, et c'est passionnant. Revisiter l'éducation par ce biais serait sacrément rééquilibrant pour l'école et pour ce qu'on propose à nos enfants de vivre.

Manu remarque aussi que dans les séminaires précédents, cette question de l'éducation et du logement restait une question « est ce qu'on doit les mettre dans la protection sociale, ou pas ? » Aujourd'hui cette question est beaucoup plus consensuelle, on est maintenant dans le « comment on les met », comme si on avait résolu la première question.

Peter essaye de faire le lien avec les ODD (Objectifs de Développement Durable) qui est aussi à l'horizon 2030. On pourrait faire référence aux ODD en partant de la définition de chaque principe. Par exemple dans le principe de dignité, on a parlé de l'éducation, l'éradication de la pauvreté, des soins de santé... qui sont les objectifs 1, 4 et 3 des ODD. Il y a plusieurs objectifs qui sont liés à plusieurs des principes qu'on a énoncé. On voit que les ODD 10 (réduire les inégalités), 8 (travail, emploi en dignité) et 3 (éducation) reviennent souvent. Il peut y avoir un renforcement mutuel entre les principes et les ODD. Si la France doit réaliser les ODD avant 2030, on peut se dire qu'avec ces principes, elle peut y arriver, si elle se donne des objectifs.

Pour **Nicole**, la façon dont on vit la protection sociale ne se pose pas de la même façon si on est tout seul, ou si on est dans une famille, si on a des amis... Ces interactions entre la personne, le collectif, la famille, sont importantes. Par exemple en Allemagne, il y a des travailleurs pauvres, mais souvent, ce sont des femmes. Quand leur conjoint gagne un salaire, la situation n'est pas la même que si elles sont seules.

Manu remarque que cette question était très présente dans les derniers séminaires, mais peu présente aujourd'hui et hier. Le regard de Nicole est intéressant, pour nous dire de ne pas perdre de vue la place de l'entourage familial, des amis, de l'entourage associatif... Cela vaudrait le coup d'enrichir ce qu'on a fait aujourd'hui avec cette question là, qu'on a déjà beaucoup creusé.

Nicole complète avec une autre idée. Ce n'est pas pareil d'être pauvre dans un pays où l'école est largement gratuite et où les hôpitaux sont encore très accessibles, que d'être pauvre dans un pays où il faut tout payer.

Pour **Manu**, **Nicole** touche à la question des statuts des services qui sont proposés : est ce que ce sont des services payants, des services publics,....

Hugo pose la question des critères à se donner pour savoir si ce qu'on est en train de penser est intelligible à l'externe. Pour lui, il faudrait qu'on puisse partager ces principes et les idées que l'on pose pour avancer dans ces principes, et voir comment ils sont perçus par des personnes ou des collectifs différents.

Hugo souhaite aussi soulever une autre question. Pour lui, « il n'y a pas pauvres, il n'y a pas de jeunes ». Pauvre, jeune, ce ne sont pas des identités, ce sont des états de la vie, ou des états qui sont aussi liés au contexte qui est autour de nous. **Manu** lui demande de préciser ce qui le gêne : que soit une catégorie définitive, ou que ce soit une catégorie qui produise une identité ? Pour **Hugo**, ce sont les deux. Il y a une part culturelle, notamment dans la question de la pauvreté, où, dans certains milieux, l'existence du pauvre légitime l'action des personnes de ces milieux. Alors que le but, ce doit être d'éradiquer la pauvreté (et d'éradiquer les pauvres en éradiquant la pauvreté ...). Cela renvoie aussi à la façon dont on se sent perçus. Hugo, en tant que jeune, trouve qu'on ne se sent pas inclus dans le contrat social si on est mis dans cette catégorie « jeune ».

Manu comprend que Hugo amène l'attention à ne pas catégoriser. Mais il remarque aussi qu'il ne faut pas que ce soit un argument utilisé pour ne pas couvrir les besoins essentiels des gens qui sont dans le trou.

Jérôme amène une question discutée dans son groupe, celle des formes de contribution qui peuvent être toxiques à la planète, et qui mériteraient d'être surtaxées. Comme les industries d'armement, les industries automobiles, ou l'industrie du tabac par exemple. C'est facile d'augmenter le prix du paquet de cigarettes, pour le consommateur. Mais se pose-t-on la question de la taxation de l'industrie du tabac ? Ou pour les industries pharmaceutiques... Il place cette question dans le principe de soutenabilité.

Manu généralise : quelle est la responsabilité des entreprises privées dans le contrat social ?

Daniel est d'accord avec cette remarque. Dans le groupe « soutenabilité », cette question de pondération en fonction de l'intérêt pour l'avenir a été évoquée, dans les aspects de fiscalité et de contribution à la protection sociale.

Sophie met en avant la question des contributions néfastes. Quelqu'un qui produit un polluant, des armes, quelque chose de négatif..... cela pourrait être bien que ce soit taxé plus fortement.

Pour **Vivian**, on est peut-être à un bon moment pour commencer à comparer la réalité française avec d'autres réalités nationales, pour avoir un univers d'imagination. Avant d'avoir de l'imagination, ça pourrait être bien d'aller voir comment les choses sont considérées ailleurs. Par exemple des choses qui peuvent nous paraître tout à fait normales ne le sont pas nécessairement ailleurs.

Alain a le sentiment qu'il y a une contradiction fondamentale, un point d'attention à avoir pour la suite de notre chemin. Si on est OK de dire que ce qui est important, c'est la qualité du processus démocratique, que les gens concernées puissent s'emparer la protection sociale pour la construire, la gérer, la faire vivre.... c'est à dire qu'il y a quelque chose de l'ordre du processus dans lequel embarquer les gens. Mais si en même temps, on est déjà en train de penser comment cela pourrait, devrait se passer, il y a contradiction. Il faut qu'on soit clairs sur le statut de ce qu'on propose : on fait des propositions, et on demande aux gens d'adhérer à ce qu'on propose ? Ou on est sur l'idée d'un processus dans lequel on demande aux gens d'embarquer, où ils vont pouvoir contribuer à décider ce que pourrait être cette protection sociale ?

Thierry se sent contribuer à une réflexion qui se construit. C'est passionnant, mais en même temps un peu flippant, on ne comprend pas toujours tout. Ce qui l'a rassuré, c'est d'avoir réfléchi à du concret, de mettre du concret sur les principes.

Pour **Nicole**, on est tous dans la même situation.

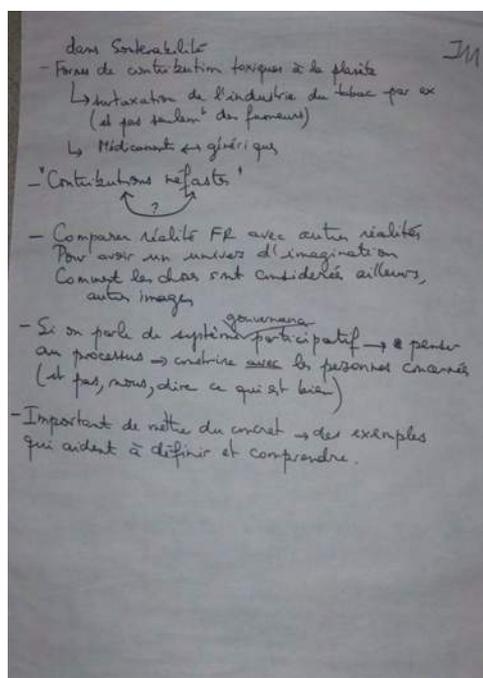
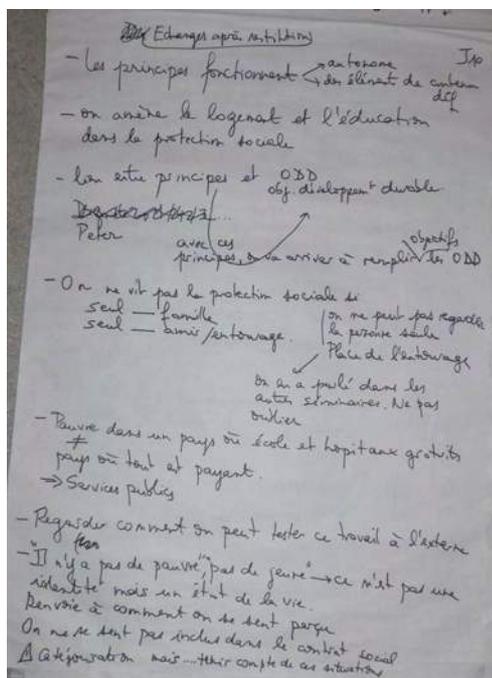
Pour **Manu**, c'est l'avantage et le défi de construire à 40 personnes.

Manu conclut l'après-midi en proposant à ceux et celles qui le souhaitent de se retrouver après le dîner, vers 20h15, pour une petite heure, pour aider à réfléchir à la journée de demain. Demain, on a prévu de travailler sur des choses beaucoup plus concrètes : on a un certain nombre d'idées d'action pour l'année, le rapport du Secours Catholique, le conte n°2, la poursuite du carrefour des savoirs, aller voir de nouveaux partenaires, des politiques,... Entre ce qu'on a fait aujourd'hui et ce qu'on fera demain, il y a notamment des questions de stratégie à se préciser, se dire dans quelle direction on va, où est ce qu'on met les énergies. C'est important de se préciser cela avant de travailler sur les actions.

Il est important aussi de se préciser ce qui sera fait de ce qu'on a produit ces deux jours. Et d'avoir une confiance et tolérance mutuelle, car on va le reprendre, et il y a peut-être des choses qui vont changer, sur le nombre de principes, sur les mots, etc.... Mais on ne pourrait pas avancer si on n'avait pas produit ce qu'on a produit durant ces deux jours, si on n'avait pas fait ce pas ensemble.

Nicole dit au revoir au groupe. Elle remercie le groupe, elle a beaucoup appris. Elle souhaite poursuivre le croisement entre notre groupe et le sien.

Bernard revient sur la remarque d'Alain et fait le lien avec celle de Peter. Il ne s'agit pas de tout arrêter de lancer un processus démocratique et que d'un coup les 60 millions de français soient d'accord sur un système. De fait, on identifie ce qu'on voudrait, mais cela n'advient pas en une seule fois. Et Peter nous propose une sorte de véhicule politique, avec les ODD. Ce qu'on préconise pourrait aider notre pays à tenir sa contribution aux objectifs de développement durable, et c'est en phase avec certains éléments de stratégie européenne. C'est de cette manière qu'on pourra faire avancer les choses.



La journée de travail formel se termine, place à l'apéro, au repas, aux discussions informelles.

Le soir, un bon groupe se retrouve pour penser la stratégie, les directions à prendre, et préparer la journée du lendemain

29 septembre 2017 : Des chemins à tracer, des étapes pour refonder la protection sociale

Ce jour, il s'agit de tracer les chemins qui nous permettront d'avancer vers une protection sociale solidaire, à la fois plus juste et plus douce.

On démarre la journée avec la chanson inventée lors de l'Assemblée Fraternelle du secours Catholique, en août dernier. Jean -Marc et Thierry nous entraînent...

**Pour bien vivre ensemble,
Chacun doit pouvoir
Contribuer à la société
Et être protégé**



Puis on fait le tour des idées de la nuit.

Apports de la nuit

Sophie a envie de nous faire partager son rêve de la nuit. Elle est entrée en conflit avec sa mère et sa sœur, qui avaient acheté un ballon de basket, très cher (490 euros !!), mais le ballon ne rebondissait pas. Elles ne se rendaient pas compte que c'était une arnaque, Sophie était atterrée. Elle s'est sentie obligée d'aller batailler avec le vendeur....

Elsa se demande si la conclusion est qu'il faut forcément se mettre en colère pour que ça rebondisse.

Vanessa souhaite partager trois choses. Elle s'est grondée, parce qu'elle a oublié de prendre ses médicaments, ce qui fait qu'elle a été très passive hier après-midi. Lors des exercices de Chi-gong, elle s'est rendue compte que son lien à la terre, il passait par son fauteuil qui était devenu un prolongement d'elle-même. Et puis elle a eu une discussion philosophique avec elle-même, sur le juste et l'injuste. Avec une image : deux élèves, sur un même devoir à rendre. Le premier trime toute la semaine, et rend un devoir moyen, l'autre fait un super devoir en deux heures. Qu'est ce qui est juste dans la notation ? Celui qui a fait le meilleur devoir au final, ou celui qui s'est accroché pendant une semaine ?

Ce matin, quand son réveil a sonné, **Elsa** rêvait que Manu faisait le jeu d'inclusion de l'ours, que l'on avait fait à Die. Un ours, mais un ours doux qui ne faisait pas peur.

Vivian rebondit en se rappelant d'une rencontre avec un groupe l'an passé, sur « la société telle qu'elle est, la société telle qu'elle devrait être ». Ça avait donné des choses très particulières, telles que « elle est grise, elle devrait être en couleurs », venant d'une femme qui est aveugle, et puis « elle devrait être une maman ourse ». Et ce matin, **Vivian** a pensé aux éléphants dont on a parlé hier soir⁶, et il lui est venu l'idée que les éléphants seraient des idées de fou qui nous déplacent, qui font que cela devient incontournable de s'occuper de ce qu'on a à dire. Vivian a aussi repensé à ce qu'ils avaient fait à Québec en 2002, au moment où Le Collectif pour un Québec sans pauvreté

6 Jérôme avait raconté l'histoire de Hannibal et les éléphants, qui est en annexe à ce compte-rendu.

campait devant l'Assemblée Nationale. Il y avait une artiste qui faisait des cartes de compétence, avec son groupe. Chacun disait nos compétences. Ce n'étaient pas les compétences qu'on aurait par exemple sur une carte d'artisan, mais plutôt des choses comme « grand parleur », « grand faiseur ».... qu'est ce que vous diriez, si vous aviez à écrire, pour un artiste, quelle est votre compétence ? La fille de Vivian, qui venait d'avoir sa première fille, avait dit « boule de réconfort » pour la carte de sa fille. Ce serait bien, d'avoir des cartes de compétences de ce genre... **Vivian** a perdu la sienne quand elle a perdu son portefeuille. Elle la regrette encore...et aimerait être invitée si on fait quelque chose comme ça.

Celina propose à Jérôme de raconter rapidement l'histoire de Hannibal et les éléphants. **Jérôme** explique qu'on se posait la question de voir comment on pourrait partager tout ce qu'on fait là un peu plus largement dans la société, et peser vraiment, pour des changements. L'histoire est la suivante : Les romains attaquaient Carthagène, la ville de Hannibal, alors qu'il se trouvait en Espagne. Pour contre-attaquer, il a décidé de partir par la terre, avec des milliers de fantassins et 38 éléphants . Il avançait, et l'effet de surprise des éléphants faisait que la plupart des peuples accueillaient Hannibal et le laissaient passer vers Rome. Hannibal voulait que les Romains se souviennent des éléphants. Lors de batailles, il laissait s'échapper des Romains pour qu'ils fuient vers Rome, et racontent que là-bas, il y avait un homme, un fou, qui arrivait avec des animaux énormes, les éléphants. Et progressivement, les éléphants deviennent des monstres et quelque chose de très marquant, dans l'imaginaire.

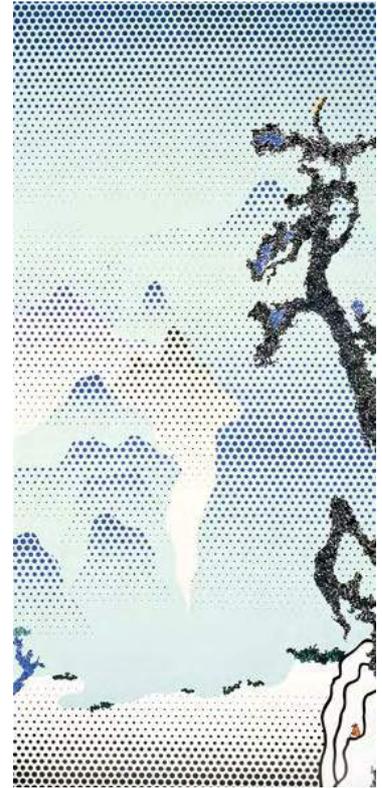
Manu a eu du mal à s'endormir, et il a repris le compte-rendu de la première réunion de notre démarche, en février 2015, avec Laurent et Bernard. A l'époque, ils étaient trois. Maintenant on est 40. Parce que Bernard a eu un jour une idée de fou, à partir d'une tribune publiée par Véronique Fayet sur la protection sociale, de se dire qu'il faudrait avoir une approche par savoirs citoyens, et d'avancer ensemble, Secours Catholique et Aequitaz, sur cette question. A cette réunion, on s'est dit que l'un des risques, c'était « le mariage du lapin et de l'éléphant ». C'est une anecdote amusante. Manu perçoit ce risque aujourd'hui, celui de la différence de nos organisations, de la manière dont on peut être complémentaires, pour que le lapin n'empêche pas l'éléphant d'être un éléphant, et que l'éléphant n'écrase pas le lapin. D'autant plus que depuis cette réunion, on a enrichi la biodiversité avec les Accorderies et les Centres Sociaux.

Bernadette repart sur la plage... Bernadette a un tableau, une reproduction d'une estampe japonaise, « la grande Vague » d'Hokusai. Il y a une immense vague, et dans le fond, le mont Fuji. Dans le tumulte de la vague, il y a des barques, et des gens qui sont dedans. Quand elle était malade, elle a repris cette image, elle était dans la barque, mais sur la plage il y avait des gens qui la tiraient. Le symbole de la plage qui peut être quelque chose d'idyllique, mais aussi la grande tempête, et, dans cette tempête, des gens qui vous ramènent sur la plage. On peut prendre aussi l'image de la bouée, au lieu de celle du Donut.



Bernadette raconte que cette estampe a été reprise par Plantu, au moment du Tsunami.

Et Denis rajoute qu'elle a aussi été reprise par Roy Lichtenstein, qui s'est inspiré de cette technique de peinture pour faire la peinture « le paysage et le philosophe », où il y a un paysage immense, et une toute petite tache orange, minuscule. Quand on s'approche, on voit que c'est une personne qui pense. Ce qu'on fait là, c'est la même chose. On est sur quelque chose d'immense, et on est un petit bout de rien, mais qui pense. Et quand on accroche le regard dessus, on n'arrive plus à voir le paysage sans le petit bonhomme qui est en train de penser.



Séverine a rêvé de chansons et des principes. Elle essayait de rentrer les paroles des principes dans la chanson des Bisounours. Mais ça ne marchait pas. Alors elle a essayé avec la chanson de l'Assemblée Fraternelle, mais il manquait un mot, l'éducation. Quand elle a rajouté ce mot, cela a marché.

Bernard a lu le mémoire écrit une stagiaire au Secours Catholique et qui a travaillé avec Thierry sur les Assemblées Fraternelles. Le mémoire traite de l'évolution d'une association caritative, comment les démarches de plaidoyer sont arrivées dans la vie du Secours Catholique. Elle a eu une note de 14/20. La question de Bernard est la suivante : « qu'est ce que je lui dis ? » Est ce qu'il lui dit « Bravo, c'est génial », alors qu'elle est peut être très déçue d'avoir eu 14... ou l'inverse ?



Guillaume se dit qu'on s'est déjà retrouvés ici il y a un an, et en principe on se retrouvera à nouveau ici dans un an. Il se pose la question de savoir avec quoi on voudrait revenir l'année prochaine. Il pense au conte des animaux de Brême qui s'associent ensemble pour aller combattre les brigands. Comment est ce que nos organisations, dans leur biodiversité, combattent ensemble, s'associent ensemble pour que chacun aie sa place ? Dans un an, on pourrait se dire quel est notre animal de Brême.

IDÉES DE LA NUIT V2

- Jean Marc
Beaucoup appris - Découvert que prot soe n'est pas universelle, des gens non protégés
- Sophie
Son rêve - en dire car sa mère et sa soeur s'étaient fait arnaquer (un ballon qui ne rebondit pas).
- Vanessa
"S'at quidié" a oublié ses médicaments
le juste et l'injuste - 2 idées - deux notes - avec des sens invraisemblablement différents
- Elsa
Est ce qu'il faut que ~~quel~~ se mette en colère pour que ça rebondisse ?
Un ours doux qui ne fait pas peur
- ~~Vanessa~~
la société telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être
une tramen ours

Des artistes peuvent être des éléphants - ou, idéés de feu

V3

- Contribuer Au Québec, chacun donne sa compétence → que devez vous p/ dire votre compétence p/ 1 artiste, p/ faire une carte de compétences.
- Jérôme
Haribal et les éléphants
- Marie
CR Première réunion, février 2015 (Laurie, Marie, Bernard)
Une idée de feu
Le disque = mariage du lapin et de l'éléphant
la différence de nos organisations biodiversité p/ que ça serve le projet
- Bernadette
la plage - Estampe "la grande vague" d'Okusai
Dans une baraque dans la tempête, mais des gens sur la plage qui le tiraient.
le dénut, l'anneau, la bouée
La reprise par Plantin (Houssaini)
par Roy Lichtenstein
le paysage et le philosophe
immense - tout petit orange à la vit le bon

V4

- Severine a chanté / les principes.
Il manquait l'éducation p/ que ça marche
- Bernard
la mémoire de Marie - Les démarches de plaidoyer au SC.
Elle a eu 14 → qu'est elle dire ? Bravo ? est-elle déçue ?
- Guillaume
Le conte des animaux de Brême.

Des chemins à tracer

L'objectif de la journée est de travailler sur les prochains pas, de l'année prochaine. **Manu** et **Celina** ont préparé une liste avec les idées qui ont déjà été proposées, ici à Merville l'année dernière, dans les rencontres des Carrefours ou en Comité de Pilotage.

On va travailler en ateliers. Mais avant, **Celina** et **Manu** proposent qu'on prenne un moment pour des idées de fous. Cela alimentera le travail des ateliers.

Manu précise les règles : c'est un « brainstorming ». Il n'y a pas de mauvaises idées. Le principe est de ne pas juger. Et ce n'est pas parce qu'on propose une idée qu'on doit l'assumer derrière. Se libérer l'esprit avant d'être plus concret dans les ateliers. Qu'est ce qui nous vient en tête ? Ce serait quoi, les idées de fou qui feraient avancer l'idée d'une protection sociale plus solidaire, plus juste, plus douce ?

L'année dernière, la première idée de fou était de publier les contes de la protection sociale !

On se donne un quart d'heure. On se lance, voici ce que cela donne :

- Éducation populaire. Repartir de la base, des réflexions dans les groupes, au niveau des associations, en associant le maximum de personnes.
- Qu'il y ait ce même genre de dynamique dans tous les pays européens.
- Quelque chose de viral, où on signifie qu'on est tous reliés sur la question de la protection sociale, mobilisés
- Produire une image géante, quelque chose de monumental. Il faut des images pour anticiper le langage, pour parler de ce qu'on veut faire demain. L'année dernière, on avait parlé de Kaplas géants, et il y a pas mal d'images qui sont apparues ces jours-ci
- Les géants de la protection sociale (recyclage des idées de fous de l'année dernière).
- Mobiliser les agriculteurs, car la question de la protection sociale les touche de plein fouet. Tous les jours, il y a un agriculteur qui meurt car les conditions sont trop dures.
- Quelque chose à imaginer avec les cartes vitales, pour faire peser notamment vis à vis de ceux qui n'ont pas accès à la protection sociale en France.
- Que les hommes politiques soient obligés de vivre pendant un an avec les minima sociaux.
- Des groupes de travail sur la protection sociale. Et que dans les instances de décision il y ait des personnes représentant toutes les parties de la société civile, les personnes en situation d'exclusion, les jeunes, les personnes âgées, et que ce soit de la co-construction, et pas seulement de la consultation.
- Été 2018, la tournée des plages du car de la protection sociale. Pour partager le contenu, khalavie, en chantant... La caravane de la protection sociale.
- Une manifestation, déguisée, euphorique, pour faire passer le message par la joie, car la peur bloque
- Ouvrir une maison de la protection sociale solidaire, en un jour, pour un mois, et essayer d'incarner les principes, en prenant toutes formes de contribution, que la protection soit universelle, qu'il y ait de la douceur.... Dans une ville qui accepterait.
- Un message qui pourrait circuler de manière virale.
Beaucoup de gens ont dans l'idée que la protection sociale est solidaire. Dans ce message, il faudrait aussi arriver à mettre un coin dans leurs certitudes, en montrant pour qui elle ne l'est pas, ou à cause de quoi elle ne l'est pas. Avant d'inviter à rejoindre le mouvement, c'est important de déstabiliser, de faire bouger les gens dans leurs certitudes.
- Le processus de Merville, Merveille !
Au Conseil de l'Europe, il y a un processus qui s'appelle le processus de Turin, pour promouvoir la charte sociale européenne. Ici, on est aussi dans un processus. On pourrait l'appeler le

processus de Merville, et, en 2030, quand on aura atteint nos objectifs, on change le nom de la ville, on rajoute un E, on l'appelle Merveille.

- Un spot de pub pour promouvoir la protection sociale et atteindre un maximum de personnes
- que dans les 1200 fêtes de quartier organisées par les Centres Sociaux en 2018, on débattre de protection sociale, et en plus que cela fasse la fête.
- Que tous ceux qui essaient de faire avancer des choses concrètes autour de la protection sociale, on puisse les articuler avec ce qu'on pense au niveau global et qu'il y ait de l'articulation. Pour que ceux qui pensent ne désespèrent pas, parce qu'il y a des trucs qui bougent, et que ceux qui bougent prennent de la hauteur pour voir plus loin et remettre en question le système.
- Des flyers, quelque chose à laisser aux gens. Parce que quand on voit les choses sur un papier, on arrive mieux à les absorber.
- Une journée dans l'année, la journée de la protection sociale.
- Un symbole, une image qui fédère.
- Un rêve imaginaire, une baguette magique qui réglerait tous les problèmes.
- Une sorte de carte de compétence où chacun est invité à écrire en quoi il contribue déjà à la solidarité nationale. Qu'on puisse faire masse sur la question de la contribution, et qu'on envoie ensuite tout cela à la Ministre de la santé et au premier Ministre.

Vivian propose une structure de carte

nom/ prénom

Compétence

j'adhère à une protection sociale plus douce et plus juste

- Détourner la campagne de pub qui tourne en ce moment, pour une carte de crédit, et qui propose un assistant personnel pour aider à débrouiller tous les problèmes. Arriver à détourner cette campagne pour dire que dans la protection sociale, on a besoin d'humains et d'accompagnement.
- Rencontrer les travailleurs sociaux, qui ont acteurs au quotidien, et qui sont aussi en souffrance. Ne pas être en opposition avec eux, mais travailler ensemble.

Jérôme raconte que les collectifs Boussole ont une rencontre prévue avec Pôle Emploi, justement pour faire cette proposition. Se mettre autour d'une table, 6 bénéficiaires du RSA, 6 agents de pôle emploi, et écrire un abécédaire d'une relation douce, changer les mots, inventer des mots.

Le groupe de Saint-Brieuc du Secours Catholique a aussi fait un texte là dessus.

Celina propose de passer au travail en atelier, sur des idées d'actions concrètes pour l'année prochaine. Elle présente les idées qui ont émergé pendant cette année et qui ont été reprises par le comité de pilotage comme des propositions pour cette année qui vient. :

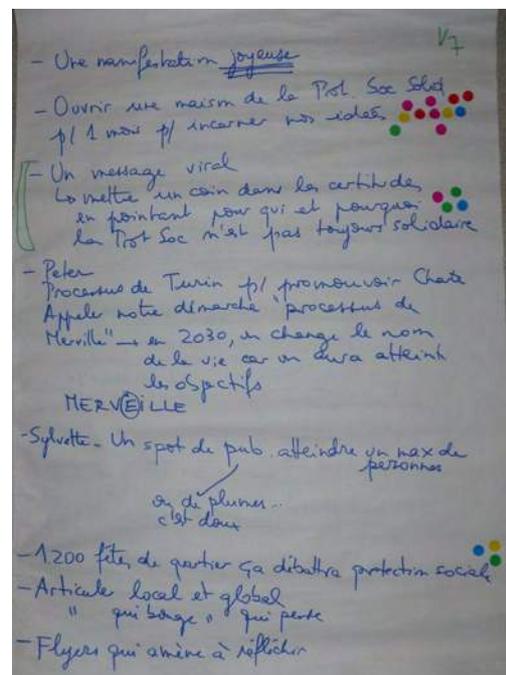
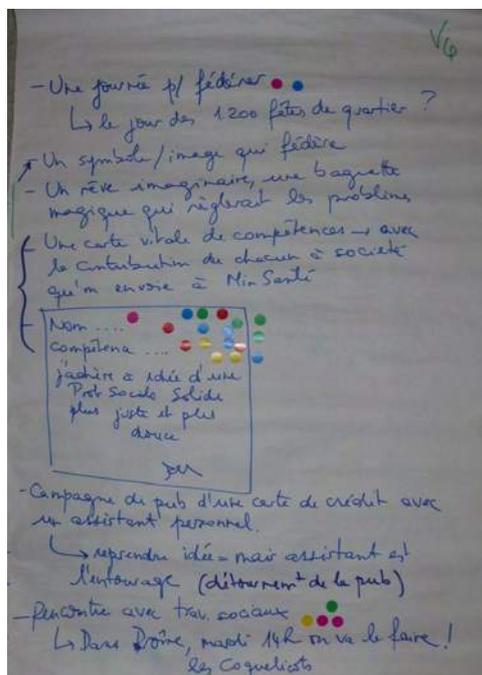
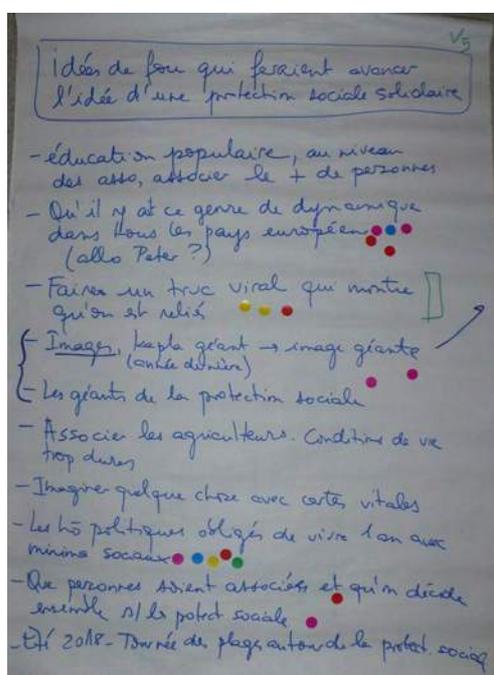
- Les contes de la protection sociale II
- l'enquête et le rapport du Secours Catholique
- un conférence de consensus sur la contribution
- un événement public à l'automne 2018
- Le carrefour des savoirs
- le site internet: ce qu'on y met, comment on y contribue
- l'animation des groupes locaux, éducation citoyenne...

Celina et **Manu** proposent de mixer ces idées s avec les idées de fous, et de regarder ce sur quoi on a envie de bosser. Pour cela, on va voter sur les idées de fou. Chacun met deux gommettes, sur les idées de fou qui leur plaisent le plus.

Mais avant, **Laurent** apporte des précisions sur le processus qui va s'en suivre, car après il va falloir regarder qu'est qu'il est possible de faire. Il faut juste qu'on puisse distinguer ce temps-ci, où se lance, on a des idées, on imagine, et puis le pas suivant où il faudra voir ce qu'il est possible de mettre en œuvre.

Manu précise : le mandat du groupe de Merville, c'est de produire de la matière pour le comité de pilotage, pour le collectif dans sa dimension institutionnelle, qui ne peut pas fonctionner sans ce qu'on fait ici. Mais ce n'est pas parce qu'on le met ici que ce sera réalisé, le comité de pilotage devra décider sur ce qui est possible.

On lance le vote sur les idées de fous.



On s'essaye alors à faire un mix entre le résultat des votes et les propositions du comité de pilotage ;

Manu présente ce que cela donnerait :

- Les contes de la protection sociale 2 : l'objectif est de voir ce qu'on a envie de publier dans l'année pour diffuser notre travail sur le fond, au-delà du flyer
- L'enquête et le rapport du Secours catholique. L'année prochaine, le rapport du Secours Catholique va porter sur la protection sociale. Nous mêmes, comme collectif, nous avons lancé une dynamique d'enquête, à récolter des pourquoi et des histoires. Il y a besoin se poser question de ce qu'on a envie de creuser, des informations qu'on veut récolter. L'enquête du Secours Catholique peut toucher très largement, elle peut aussi s'élargir aux Centres sociaux, Accorderies, etc..... C'est une occasion de poser deux ou trois questions à beaucoup de monde
- Un événement public à l'automne 2018. Il y a la remise du rapport du Secours, qui peut être une date. Il faut croiser avec toutes les idées de fous : les géants de la protection sociale, les

kaplas géants, une image symbole, les éléphants, ... il y a des choses à rêver.

- Le carrefour de savoirs : quelles questions on a envie de creuser dans le carrefour de savoirs et dans la conférence de consensus ? Quand on regarde les principes sur lesquels on a travaillé, on voit que pour certains, on a déjà pas mal de matière, mais que pour d'autres, il y a des choses à approfondir, à creuser. On a beaucoup parlé de la question de la contribution qui revient très souvent. Comment on continue ? Est-ce qu'on garde l'idée de conférence de consensus ? Est-ce qu'on en fait autre chose ? Quels contenus on veut creuser dans les carrefours ? Comment on relie (ou pas) les deux ?
- L'animation des groupes locaux et l'idée de se connecter au fêtes e quartier Comment diffuser à la base ? quelles animations ? Reprendre la trousse ? Autre chose ?
- La carte de compétence, flyer, idée virale
- L'expérimentation d'une maison de la protection sociale. A imaginer.... **Vivian** fait le lien avec l'idée d'assistant personnel de la pub. **Manu** pense qu'il y a peut-être des administrations qui seraient prêtes à jouer le jeu. Pour **Celina**, cela permettrait de faire le lien, de construire la relation avec les travailleurs sociaux

Laurent précise que l'enquête, et plus généralement ce qui relève de la dynamique propre du Secours Catholique, doit être pensée comme la part et contribution du Secours dans ce qu'on poursuit en commun. Il précise aussi que l'enquête doit apporter des réponses aux questions, mais elle doit aussi être un support de débat, de discussion, réflexion, ateliers... donc elle n'est pas totalement dissociée de ce qui peut se passer dans les groupes locaux.

Un peu plus tôt dans la matinée, **Celina** avait présenté la consigne pour les groupes ; l'idée est de faire une « fiche projet » pour chaque idée, pour penser comment on met en œuvre ces actions.

- Quels sont les objectifs de l'action ?
- Comment on va le faire ? Qu'est-ce qui pourrait se passer en 2018 sur cette idée ?
- Quelles sont les ressources nécessaires ? (la faisabilité ne sera pas la même selon les ressources nécessaires....) On parle ici de ressources financières mais aussi de compétences.
- quel est le calendrier pour le faire ?
- Qui pilote et qui s'investit ?
- Quels sont les alliés qu'on voudrait aller chercher pour le faire ?

Dans les votes sur les idées de fou, la question de l'Europe et celle des « interactions » avec les politiques ont été pas mal votées. **Manu** propose de les intégrer dans ce point sur des alliés et partenaires, pour chaque action

- Et puis toutes les autres choses qui ne rentrent pas dans ces cases là....mais qui est important à discuter.

On désigne des animateurs pour les groupes, **Celina** distribue des fiches projets à remplir.

Avant de commencer le travail en groupe, **Alain**, qui doit partir, remercie le groupe, et se dit ravi de continuer l'aventure en 2018.

Secours Catholique, qui diffuse le projet vers les délégations régionales qui elles mêmes vont mettre en œuvre le projet avec les groupes locaux.

- Pour les centres sociaux, Accorderie, et MRJC, c'est à voir en fonction de leur manière de travailler.

Alliés : des professionnels locaux, des salariés locaux qui peuvent réaliser des choses en relation avec leur profession et en relation avec la protection sociale.

Guillaume complète avec l'idée d'un Manifeste, d'une Charte avec les principes, que le groupe local pourrait rejoindre Le groupe s'est aussi posé la question de comment organiser pour diffuser plus large, vers d'autres réseaux nationaux, ou des acteurs locaux.

Bernard demande comment seraient réutilisés les objets fabriqués par les salariés des différentes professions. Est ce que c'est juste pour un échange local ? Ou pour faire une grande exposition nationale ?

Pour Jean-marc, c'est une utilisation au niveau local, avec des stands dans les fête locale, où on y exposerait les objets réalisés par des professionnels coopératifs mais aussi des propositions émanant de ces professionnels pour améliorer la protection sociale.

Une maison de la protection sociale solidaire.

Jérôme, Nora, Emilia, Sophie, Vanessa, Sylvette, Françoise, Thierry Le groupe fait le compte-rendu à plusieurs voix : **Jérôme, Sophie, Sylvette** font le compte rendu.

Titre : Créer une Maison de la Protection Sociale (citoyenne) et solidaire. En 1 jour, pour 1 mois, dans une commune alliée

- Citoyenne, pour marquer que nous visons des changements des institutions, mais que cette expérimentation est majoritairement citoyenne- on pourrait chercher des alliances institutionnelles
- Nous rejetons l'option de l'occupation ou du squat car pour incarner des principes de douceur et d'universalité, nous avons besoin d'être accueillis (et non d'expérimenter dans un contexte de rapport de force)

Objectifs :

- Construire ensemble une maison, c'est créer une équipe et trouver des formes douces et justes pour cela. C'est porteur d'apprentissages.
- Créer un lieu d'information / accès aux droits existants dans la protection sociale actuelle. C'est l'occasion de présenter l'histoire de la PS, dire qu'elle fait partie de notre patrimoine. Dans cette maison, pourraient se rencontrer éventuellement des ayants droits et des travailleurs sociaux.
- Inventer et tester, sur la base des 7 principes, des avancées :
 - - Différentes formes de contribution
 - - un accès à tous, sans restriction
 - - Des droits enrichis (?) ; un RSA augmenté à 800 € ?
- Collecter des témoignages sur les idées-reçues et les failles du système

Ressources :

- Mise à disposition d'un lieu, si possible un lieu grand (pour pouvoir accueillir du monde), beau et symbolique (ex : un bâtiment un peu historique, un palais de justice...);
Un plan B pourrait être un ou plusieurs chalets sur l'espace public (mais dans le groupe,

certaines n'étaient pas en accord avec cette idée : "il ne faut pas faire quelque chose de rikiki, sinon on risque d'être dans une forme de sous-protection sociale.

- Une équipe pour accueillir (et éventuellement, si nous en avons les moyens une autre pour tester des choses sur le territoire) ; on se disait que 50% de l'équipe devait être des "locaux" pour pouvoir assurer un suivi de l'accueil et du dialogue engagé pendant le mois.
En effet, cette expérimentation va sûrement susciter l'expression de besoin et d'envie d'agir. Il conviendrait de pouvoir en assurer un suivi, sinon la date de fermeture fonctionnerait comme une rupture violente dénoncée dans notre diagnostic de la PS actuelle
- Un budget : pour décorer le lieu et créer une "expo", loger les volontaires, payer des repas, des cafés, du confort.. (Il faudrait éventuellement un budget pour payer le temps de travail de professionnels que leurs organisations ne pourraient détacher gratuitement)
- Associer des artistes, parce que nous avons besoin de poésie et qu'il faut surprendre et qu'il faut avoir une pédagogie créative
- Des travailleurs sociaux si nous décidons de faire de l'accès aux droits : CAF, Sécu, MDPH, Pôle Emploi... (option)

Calendrier :

1. Préciser le projet, commencer à constituer une équipe
2. Trouver une ville volontaire (pour mettre à disposition un lieu pour que cette expérience puisse avoir lieu). Nous avons évoqué Rouen, Lyon, Douai, Grenoble et Chambéry. La constitution du groupe fait que c'est cette dernière ville qui a rassemblé le plus d'idées. La municipalité serait-elle partante ? Existe-t-il un lieu qui ferait l'affaire ? Quelle stratégie d'approche ?
3. Former l'équipe / la constituer mais aussi lui transmettre une part de notre patrimoine collectif, et penser les règles du jeu et le mode de fonctionnement de la Maison.
4. Octobre 2018 : Go ! Lancement du prototype !
(Il serait intéressant d'articuler cette initiative avec les autres groupes : l'événement...)

Qui ? quels alliés ?

- Vanessa, Sophie, Jérôme, Nora, Sylvette, Emilia seraient intéressés par aller plus loin dans la réflexion
- Françoise, Thierry peuvent être alliés, sans être dans le premier cercle
- Il faut l'engagement d'organisations locales : Accorderie de Chambéry ? Un centre social qui va bien ? Le Secours Catholique de Chambéry ? et d'organisations d'appui : AequitaZ est intéressé par l'idée ; ODENORE ?

Ce qui ne rentre pas dans les cases ?

- Idée suite à l'expérimentation de faire une "tournée" : "Bientôt dans votre ville, la Maison de la Protection Sociale solidaire !" ; demande autrement plus de préparation et de moyens
- Peut-on louer un éléphant ? Faire un éléphant en bois ?
- Interdire la "langue de bois" : les gens jettent des langues en bois dans un panier quand ils arrivent...

Bernard trouve que le projet ressemble à celui des Maisons Folie, à Lille, c'est une expérience à aller voir pour s'inspirer.

Enquête

Hugo, Pascale, Vivian, Bernard et Denis. **Denis** fait le compte-rendu

Denis commence par resituer le processus des enquêtes du Secours Catholique. Il y a l'enquête qui alimente le rapport du Secours Catholique, qui est une enquête massive qui permet d'avoir des

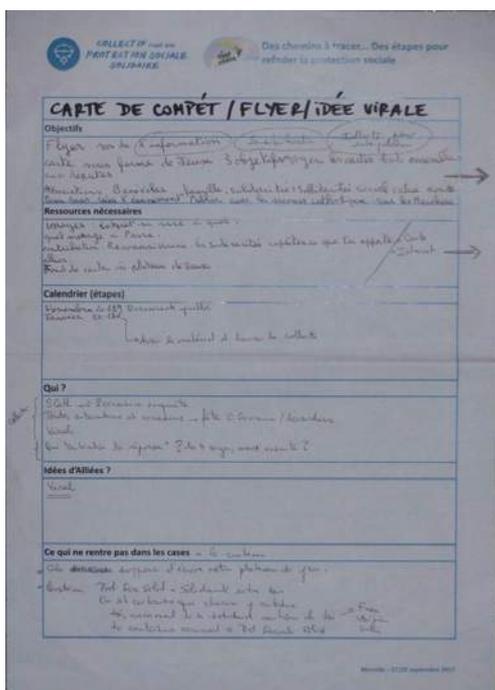
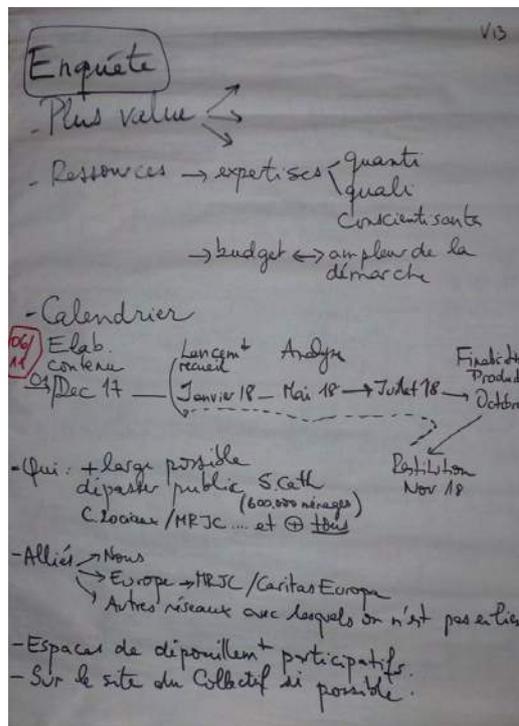
données un peu générales ; et, de, temps en temps, des compléments sur des entrées plus thématiques qui permettent d'avoir un zoom sur tel ou tel thème. En 2018, il y aura une enquête complémentaire sur la protection sociale.

Objectifs

- Que l'enquête puisse être une plus-value par rapport au travail du collectif.
- Porter à connaissance
- Creuser des intuitions, les valider ou les invalider
- creuser ou approfondir certaines questions
- faire bouger les représentations
- contribution à la conscientisation et prétexte à la mise en place d'espaces collectifs de débat et d'échange dans les territoires. Hugo et le MRJC.

Ressources

- expertises techniques et des compétences quanti / quali / conscientisations / de veille sur ce qui se produit ailleurs sur le même sujet
- ressources budgétaires liées à l'ampleur que l'on veut donner à la démarche. Si on veut être le plus large possible, cela veut dire forcément des ressources financières



Calendrier

: on se cale sur la pratique du Secours Catholique.

- Élaboration du contenu début décembre
- Lancement de l'enquête début janvier
- analyse en mai, jusqu'à juillet
- de juillet à octobre : finalisation de l'analyse et de la restitution
- forum en novembre
- idée de laisser courir l'enquête au moins jusqu'en novembre

Qui ?

- Atteindre le public le plus large possible. Dépasser le public mobilisé dans le cadre du Secours Catholique (600.000 ménages, personnes accompagnées en situation de pauvreté). Mobiliser au niveau des centres sociaux, du MRJC, et au-delà, pour que l'enquête puisse toucher une population la plus diverse possible

Alliés

- Centre sociaux, MJRC, etc....
- alliés européens via Caritas
- Ordre des médecins, et des réseaux avec lesquels on n'est pas en lien, qui ne sont pas forcément des alliés, mais qu'il serait intéressant de mobiliser sur l'enquête

ce qui ne rentre pas dans les cases

- organiser des espaces de dépouillement collectifs

- espaces de mise à connaissance et de valorisation de l'enquête : site dédié, site du collectif, et sites de nos organisations

Pascale informe sur la date du 6 novembre, pour la construction des questions de l'enquête

Un événement en 2018

Reza, Peter, Alain, Daniel

Objectifs

- à l'occasion de la sortie du rapport du Secours Catholique et à partir des résultats de l'enquête
- présenter les principes et peut être des propositions selon ce à quoi on est arrivés, à un large public et à des politiques

Ressources

- Un lieu symbolique, plutôt sur Paris
- Un comité de pilotage de préparation
- Le fait que nos 4 organisations soient partie prenante dans l'affaire

Calendrier : en rétro-planning :

- 8 Novembre : présentation du rapport, journée de Forum
- Septembre : Merville 3 : affinement des propositions qu'on voudrait porter de façon forte
- du 31 mai au 3 juin, grande AG élargie de la Fédération des Centres Sociaux : temps de mobilisation des acteurs et groupes de la fédération
- janvier à mai : enquête

L'événement public de l'automne 2018	
Objectifs A l'occasion de la sortie du rapport... Présentation aux politiques et grand public...	
Ressources nécessaires Copil de préparation de Forum... Avec nos 4 organisations...	
Calendrier (étapes) 8 novembre 2018 - Journée de Forum public Septembre - Merville 3 31 mai - 3 juin - Grande AG élargie	
Qui ? Les membres du collectif... Copil de préparation de Forum...	
Idées d'Alliés ? Diversifier les intervenants... Caritas Europe, IFS, Acteurs Conf. Consom.	
Ce qui ne rentre pas dans les cases Interpeller députés par Twitter... Faire le logo avec les gens...	

Événement	
- Présenter principes et éléments à large public + politiques	
- Lieu symbolique Copil prépa - avec nos 4 orga parties prenantes	
- Calendrier Janvier 01 → 3/05 → 3/06 → 9/18 → 8/11/18 Enquête → AG Centres Sociaux → Merville 3 Affinement des prop → Forum	
Nov 17 - Copil	
- Qui - Collectif et au-delà	alliés Invités députés
Représenter diversité société	
- Alliés → Caritas Europe / IFS / Acteurs Conf. Consom.	
- Terminer par fête joyeuse	
'Protet. Sociale Pride' avec des géants	
- Un mur peint illustrant des cartes de compétences	
- Interpeller députés par Twitter	
- Faire le logo avec les gens → photo → diffuser	
- Lien avec ODP	

Qui

- les membres du collectif et au-delà
- Alliés et invités,
 - Acteurs de la conférence de consensus, MRJC, syndicats, autres orga, MRIE, Collectif Pouvoir d'agir, chercheurs...
 - députés
- représenter la diversité de la sociétés
- Caritas Europe, IFS (réseau des centres sociaux au niveau européen)

Ce qui ne rentre pas dans les cases

- une journée, avec le matin, la présentation du rapport du secours Catholique, et une après-midi portée par le collectif
- terminer par une fête joyeuse, la « protection sociale pride », avec des géants
- un mur peint illustrant la protection sociale solidaire
- médiatiser les cartes de compétence avec un

- mur des cartes de compétences
- interpeller les députés par Twitter
- dessiner notre logo en logo humain avec 500 personnes et le diffuser
- lien avec ODD à faire à cette occasion

Conférence de consensus.... dissensus

Lola, Bernadette, Manu et Séverine

Objectif

- Créer un temps de débat avec des personnes qui ne pensent pas comme nous autour de la question de la contribution
- Le consensus devient dissensus on invite des gens qui ne pensent pas comme nous, cela évite d'effacer les désaccords et peut être de trouver des accords

Ressources

- un lieu pour 100 personnes et un budget pour 2 jours
- pour le carrefour des savoirs de 2018 : ce sera à Die

Calendrier

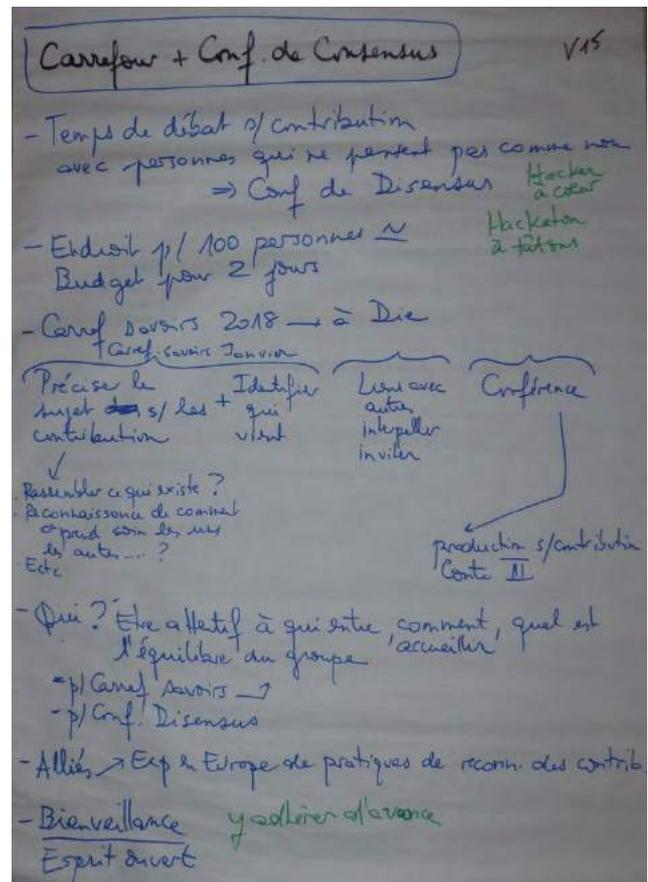
- préciser quelle est la question qu'on veut creuser ensemble sur la contribution.
Est ce qu'on veut financer des certaines contributions bénévoles en dehors du travail ?
Est ce que qu'on veut rassembler des bouts de droits existants, comme ce qui existe dans le CPA, les trimestres pour les femmes ayant eu 3 enfants ou plus, etc.. ; ? Est ce que c'est la manière dont on reconnaît comment on prend soin les uns des autres ?
- Un carrefour de savoirs en janvier où on creuse la question
- Puis identification des personnes avec qui on veut discuter : Faire le lien avec les think-thank et autres groupes qui réfléchissent sur la question
- Après la conférence de dissensus, une publication (le conte de la protection sociale 3) sur la question de la contribution

Qui ?

- Aujourd'hui, le carrefour des savoirs est constitué d'une quinzaine de personnes, mais toutes ne peuvent pas toujours venir.
- Être attentifs à comment on entre dans le carrefour des savoirs, qui peut y entrer, comment on en sort, et quel est l'équilibre du groupe
- il y a une tension entre rester ouvert, et ne pas déséquilibrer le groupe.

Alliés

- expériences en Europe sur des pratiques de reconnaissance de la contribution. En essayant de comprendre ce qui se vit, sans se dire que c'est un modèle à copier ou à éviter.



Ce qui ne rentre pas dans les cases

- la bienveillance (« ce n'est pas parce que c'est une conférence de dissensus qu'il faut qu'on se tape dessus »)
- comment faire pour que ce ne soit pas un colloque traditionnel où on est juxtaposés les uns à côté des autres, mais un lieu où les désaccords peuvent s'exprimer avec de la bienveillance et de la coresponsabilité.
- Dates pressenties : 11-12 avril

Vivian pense que c'est important que les gens qui participent adhèrent d'avance aux règles fixées : bienveillance, esprit ouvert.

Thierry pense à ce qui se fait dans le monde de l'entreprise, de type « challenge » où des personnes d'horizons différents réfléchissent ensemble. Des « hackathons » (« et là, c'est un hackathon à tâtons »)

Carte de compétence, flyer, idées virales

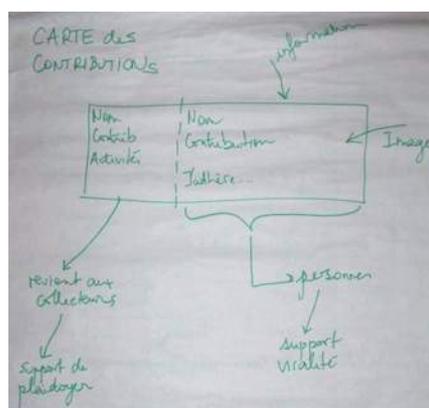
Pascale, Marie, Laurent et Celina. Celina fait le compte rendu.

Objectifs :

- informer
- sensibiliser
- collecter des choses pour interpeller

La carte qu'on a imaginé :

- des talons, comme des talons de chèque ; avec
 - la carte de contribution avec le nom de la personne, sa contribution à la société, et une signature j'adhère ».
 - ces éléments seraient répétés deux fois : sur la carte détachable et sur le talon.
 - Sur la carte, une image symbole, et au verso, des informations.
- Les personnes repartent avec leur carte. c'est un support pour la viralité : les personnes peuvent en parler autour d'elles, et avoir un talon sur elles pour faire remplir les cartes à d'autres.
- Le talon revient au collecteur, et cela devient un support de plaidoyer, pour interpeller sur la question de la contribution. On aura ainsi les talons avec les contributions des personnes à la solidarité, et une image des contributions des personnes, que l'on pourra remettre à qui de droit dans une action de plaidoyer.



Le contenu :

- un message fort : pour nous, la protection sociale c'est la solidarité pour tous et entre tous.
- On est certains que chacun y contribue déjà aujourd'hui.
- La question posée aux personnes n'est pas sur leurs compétences (car c'est peut être trop difficile pour en faire une question virale), mais sur la contribution : « comment toi, aujourd'hui, tu es solidaire autour de toi, tu contribues à une protection sociale solidaire ? »
- Ce serait intéressant de savoir d'où viennent les contributions, de la diversité des personnes qui ont répondu
- Il y a un présupposé fort : bien poser ce que c'est pour nous, cette protection sociale solidaire. Ce serait le message initial, pour ensuite demander comment la personne contribue à cette protection solidaire. C'est notre « fond de carte » ; Cela suppose peut être d'avoir le conte n°2, qui pose les principes et notre vision d'une protection sociale solidaire, qu'on pourrait donner aux personnes en même temps que la carte.

Calendrier

- profiter de l'événement public pour rendre visible
- en janvier : avoir l'outil pour l'utiliser à l'occasion de l'enquête, mais aussi toutes les occasions, comme les fêtes des Centres Sociaux, des Accorderies, et plus largement, chacun pouvant être porteur d'un talon et le diffuser
- cela pose la question de la centralisation des réponses, en termes de ressources et de moyens.
- Faire le lien avec l'enquête.

Manu conclut ce temps en rappelant que toutes ces idées seront remises au pot commun du collectif, et reprises par le comité de pilotage, pour voir ce qu'on peut réaliser, là où on peut mettre de l'énergie. Il y a des choses qui se feront car elles sont programmées institutionnellement, d'autres qui prendront peut être des chemins détournés avant de se faire, mais nous avons contribué au collectif en proposant une belle matière qui vient enrichir, voire transformer ce qui était prévu.

Thierry demande qui fait partie du comité de pilotage : Françoise, Denis, Alain (qui vient d'arriver à la Fédération des Centres Sociaux, et qui remplace François), Manu, Celina, Laurent, Daniel, Guillaume, Pascale Caron (présidente des Accorderies) , et quelques fois les présidentes de la Fédération des Centres Sociaux (Claudie) et du Secours Catholique (Véronique).

Manu précise qu'il y a un autre comité, plus restreint, le comité d'animation, composé de Daniel, Guillaume, Denis, Celina, Manu, Françoise et Thierry. Ce comité est plus opérationnel.

Manu propose qu'on prenne un temps pour réagir à ce qui a été présenté, avant de passer au temps de bilan.

Vivian voit de la synergie possible entre les différentes choses. c'est pas comme une addition d'efforts, une chose peut en aider une autre, c'est encourageant, cela peut faire un tout.

Denis trouve qu'effectivement tout peut s'articuler, et il y a du sérieux et du léger, avec de la poésie et des images.

Laurent trouve qu'on gagne en convergence, les choses se précisent. **Laurent** relève que cette question de la contribution apparaît régulièrement, c'est une chose sur laquelle tout le monde revient, on ne sait pas si on va arriver à se mettre d'accord, mais il y a un possible alignement des planètes sur cette question. Après, il reviendra au Comité de Pilotage d'apprécier la faisabilité de tout cela, parce que cela représente un plan de charge assez conséquent.

Pour **Manu**, au-delà du plan de charge, il faudra vérifier le niveau d'adhésion. Dans quelle mesure tout cela a de l'écho au-delà de nous mêmes. On a souvent eu l'idée de mobiliser des groupes locaux, mais à priori, la protection sociale, ça ne parle pas à grand monde. Comment trouver les

formes, les mots, ou les alliés ? Il y a aussi un retour à faire aux personnes qui ont donné un moment. Relancer toutes les personnes qui ont répondu à l'enquête sur « pourquoi la protection sociale ». Il faudrait à minima leur envoyer un mail pour les informer sur là où on en est.

Hugo pense qu'il y a des synergies, entre la carte des compétences et l'enquête du Secours Catholique. En termes qualitatifs, des questions sur « ce que j'apporte à la société » et « ce que la société m'apporte » qui pourraient amener de la matière sur la question des contributions. **Hugo** rajoute qu'en termes de perspectives, il y a énormément de ponts qui peuvent se faire avec des chantiers en cours au MRJC, il y a des alliances avec les questions qui touchent le monde agricole, avec les réalités des jeunes. En rentrant, Hugo a déjà un rendez vous de pris pour regarder si l'écho qu'il perçoit n'est qu'individuel ou si cela parle au collectif MRJC

Avant le bilan, petit intermède « objets perdus » : la clé USB verte de Bernard, le bouquin « La fin du courage » de Laurent.

Et puis on dit au revoir à Cheyenne, à Bernadette et à Luc qui doivent partir, et qui remercient le groupe pour le bouillonnement formidable de ces trois jours.

Bilan



Vivian propose ensuite un bilan en chanson. C'est une chanson de marins française, que l'on chante, et on complète les couplets...

Vivian donne l'exemple

a loue la falaloue
falaloue falaloue
a loue la falaloue

... on a passé trois belles journées

a loue la falaloue
falaloue falaloue
a loue la falaloue

... maintenant c'est presque terminé

En le groupe continue :

a loue la falaloue

falaloue falaloue

a loue la falaloue

... mais on sait que a va continuer

... je me sens quand même bien fatigué

... jamais j'aurais imaginé chanter

... falaloué on s'est aimé

... les hackers de la solidarité

... j'ai retrouvé une nouvelle famille

... merci Manu, Celina et Vivian

... j'espère bientôt vous retrouver

... je me retourne toute reboostée

... et c'est bientôt terminé

... avec vous j'ai bien rigolé

... merci beaucoup de votre accueil

... comme quoi je ne suis pas inapte à toute activité

... merci Jérôme pour tes éléphants

... merci pour Bernard pour tous les transports (... et les bonnes bières)

... c'est sympathique d'être un allié

... je me demande où j'ai perdu ma clé

... le pissenlit a été replanté

... j'espère que tu vas retrouver ta clé

... j'admire tout ce que vous avez imaginé

... je crois bien que c'était terminé

*Puis **Manu** propose de continuer ce bilan, en disant ce qu'on a pu apprendre, ou ce qui a manqué. S'expriment ceux qui le souhaitent. Et on se donne un quart d'heure, pour ensuite avoir le temps de chercher la clé USB de Bernard.*

Pour **Emilia**, son possible regret serait d'avoir commencé quelque chose et ne plus avoir la possibilité de voir la progression

Pour **Lola**, il y a beaucoup de choses, de dates, d'éléments d'action concrète qui ont été énoncées durant ces journées. Elle comprend que le comité de pilotage va reprendre tout cela pour décider des prochains pas. Sa question est donc « qu'est ce qui se passe après ? Le comité de pilotage revient vers nous une fois qu'il a pris des décisions ? », « comment cela continue ? »

Manu peut prendre l'engagement d'envoyer le compte-rendu, et, suite au Comité de pilotage du 26 octobre, envoyer rapidement ce qui sera acté. Il faut savoir que, de la part du Copil, il n'y a pas d'opposition autre que celle des moyens disponibles, et d'être attentifs à faire quelque chose de qualité et qui aie du sens. Il vaut mieux ne pas faire quelque chose ou le reporter que de faire un événement ou une publication qui ne serait faite qu'à moitié. L'année dernière, pour le conte N°1 on on l'a fait plus tard que prévu, mais on a eu de très bons retours, alors que ce n'aurait pas été le cas si on avait tenu les délais.

Jérôme est content. En arrivant, il se demandait si, à la fin de ces trois jours, il allait être capables de mettre un peu de contenu sur ce qu'on vise pour la protection sociale. Il pense qu'il saura en parler

maintenant, expliquer ce qu'on veut dire quand on dit qu'on veut une protection sociale plus juste et plus douce.

Pour **Bernard**, le travail du jeudi après-midi a été éclairant en situant en quoi ce qu'on souhaite diffère de l'existant. Les 7 principes posent les potentiels de ce qu'on souhaite explorer, ce sur quoi construire et articuler le système.

Pour **Daniel** il faut maintenant qu'on passe des principes tels qu'on les a travaillés à un texte qui les reprenne, qui soit commun et diffusable. On en aura besoin pour fonctionner dans les prochains mois.

Françoise a de la satisfaction. Elle a participé à embarquer le réseau des Accorderies, et elle est contente de voir que les deux personnes des Accorderies présentes à ce séminaire repartent avec l'envie de poursuivre. Cela a du sens pour les Accorderies, cela se vérifie. Mais il y a aussi un bout d'« inquiétude » sur tout ce qu'on a envie de faire, au regard des petits moyens humains du réseau des Accorderies. Et puis comme tout le monde s'est inquiété pendant ces deux jours, **Françoise** nous rassure : elle a des chaussures fermées, mais elle est bien comme ça en sandales !

Pour **Laurent**, c'est un grand plaisir parce qu'il y a pas mal de têtes nouvelles, depuis un an, des gens qui sont embarquées depuis le début, durant le chemin, ou qui sont là pour la première fois. Dans ce qu'on vit ensemble, il y a quelque chose qui se crée, un fonds commun qui entraîne, sur le fond, dans la joie et la créativité. Et c'est bon. **Laurent** pense qu'on commence à avoir un « fond de carte », un « plateau de jeu » et que cela va être très aidant pour la suite. Et dans cette suite, dans ce qu'on a à faire, il y voit des possibles pour donner du concret et de l'ampleur dans ce qu'on est en train de produire. Un certain nombre d'actions, avec l'enquête, des expérimentations, y compris des choses qui se dessineraient au niveau européen. Tout cela est assez prometteur. Quand on voit par rapport à un an, on a avancé.

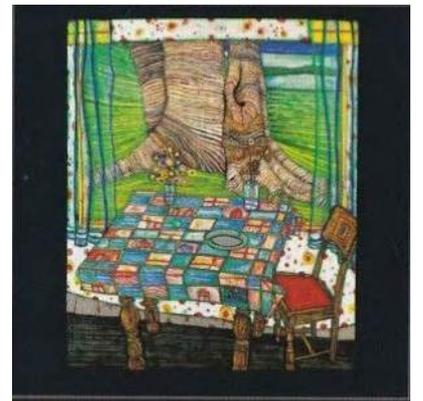
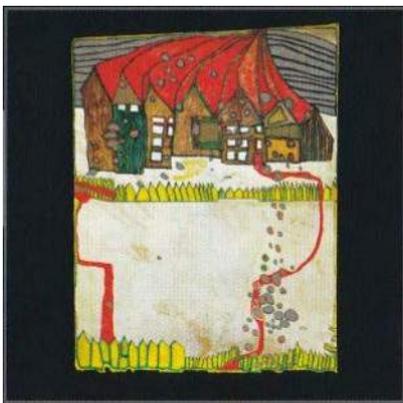
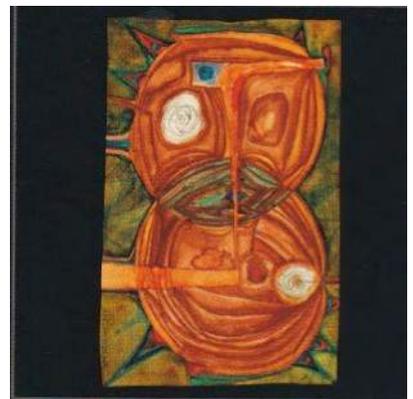
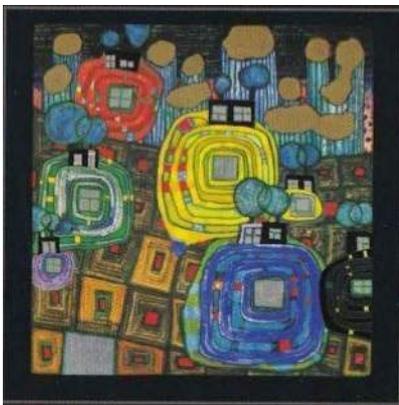
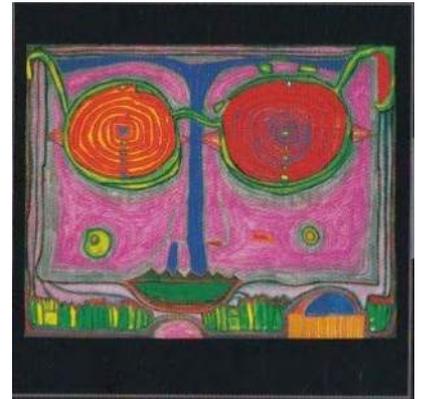
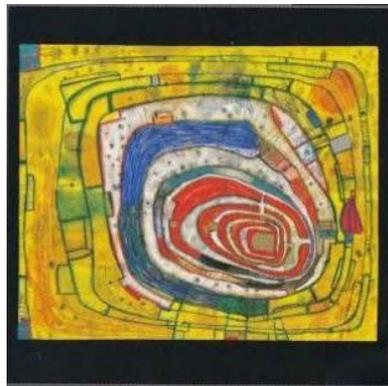
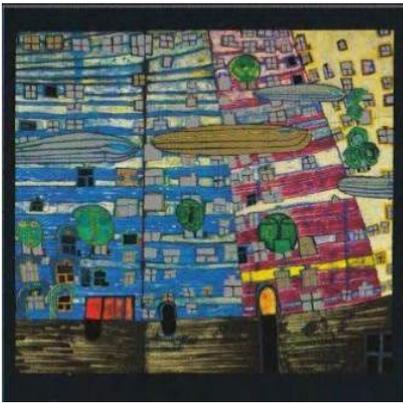
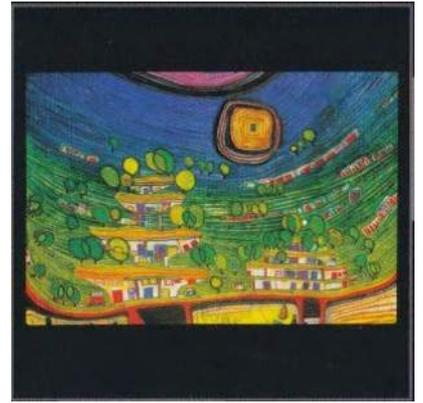
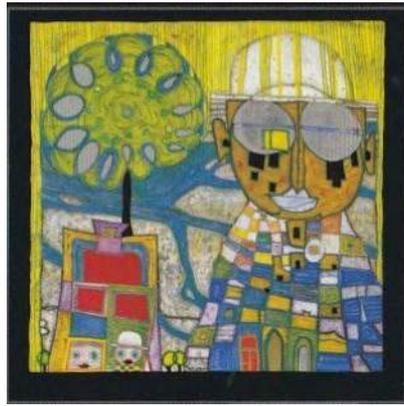
Pour **Denis**, les trois jours de séminaire sont toujours extraordinaires. Il en profite pour remercier Manu Celina, Vivian et Bernard. Il y a un groupe, mais il y a ceux qui l'animent, qui créent les conditions pour que cela se passe. C'est une sacrée énergie. Cela se voit, merci.

Denis parle aussi de la soirée du jeudi. Un grand groupe s'est réuni, et s'est pris la tête pour avancer sur les orientations qu'on devrait se donner pour l'année à venir. On butait un peu, élargir ? Approfondir ? Ouvrir ? Communiquer ? Plaidoyer ? Etc. On trouvait ça compliqué, et on se disait qu'il y avait peut-être un enjeu à approfondir, parce qu'il y a des questions qui méritent d'être creusées. Et puis avec ce qu'on a travaillé ce matin, finalement il y a des possibles dans tous les dimensions qu'on a discutées hier. Maintenant, il faut voir ce qu'on peut porter, avec nos capacités, mais on a des pistes pour communiquer, pour expérimenter, et à une échelle jouable.

Hugo remercie pour l'invitation. En venant, il avait un regret : celui de venir seul. Mais c'est vrai qu'il avait du mal à raconter ce qu'on allait faire pendant ce séminaire. Maintenant c'est bon, il va pouvoir raconter et mobiliser du monde dans son réseau. Il y a de la matière, des choses concrètes, qui connectent à des préoccupations personnelles, dans le quotidien, et à des préoccupations des jeunes ruraux. Quand on parle de protection sociale on parle de notre vie, on n'est pas dans un absolu où ça ne toucherait rien dans notre quotidien. Il y a là un moteur de conviction plus fort.

Pascale confirme. C'est vrai que la première fois qu'elle est venue, elle se demandait ce qu'elle venait y faire. Et puis après, on ne peut plus s'en passer. C'est la vérité.

Elsa rebondit sur l'idée de plateau de jeu apportée par Laurent. Elle amène l'idée de créer un jeu sur la protection sociale, comme il y avait un jeu sur les parcours des migrants, au Secours Catholique. C'est un bon moyen pour toucher des gens qui ne se rendent pas compte des changements dans la vie que peut apporter un divorce, une maladie, ...



ANNEXES

Deux pages « Grandes dates du collectif pour une protection sociale solidaire »

Schéma de référence

Une page « Principes pour une protection sociale plus juste et plus douce « (Version distribuée et travaillée durant le séminaire)

Analyse de conjoncture. Dessin

« Constater l'interdépendance »

Hannibal et les élphants

En annexe séparé : «Classement des réponses à la question « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale en France aujourd'hui ? »



Grandes dates du Collectif pour une protection sociale solidaire

Version 1 du 14 septembre 2017

Au départ. Un intérêt de trois organisations (Secours Catholique ; Fédération Nationale des Centres Sociaux de France ; AequitaZ) pour aborder des enjeux de justice sociale dans une approche participative faisant place aux premières personnes intéressées, et plus précisément à des personnes souvent en précarité, à la marge et/ou au bas d'une l'échelle sociale.

Novembre 2014. Une intervention de la présidente du Secours Catholique et de deux co-signataires est publiée dans *Le Monde* du 26 novembre 2014 à propos de la refondation de la protection sociale. Un projet est lancé en interne du Secours Catholique par Bernard Schricke.

Janvier 2015. Un séminaire participatif à Die est organisé par AequitaZ en présence de Vivian Labrie, une chercheuse et animatrice du Québec. Le séminaire porte sur la justice sociale et sur la possibilité de s'intéresser aux finances publiques à partir d'outils citoyens développés par Vivian pour l'analyse du budget de l'État. À la suite de ce séminaire, un participant, Laurent Seux, directeur France-Europe au Secours catholique, se demande s'il serait possible de transposer cette façon de procéder sur ce dossier

Printemps 2015. À la suite de cette interrogation, les trois organisations se mettent ensemble pour tenter d'en explorer la faisabilité. Il est convenu de vivre un temps d'exploration avec deux séminaires citoyens pour bien documenter ce qui s'y passe et de faire le point à l'automne 2015 sur ce qu'on en apprend. De son côté, le Secours catholique continue le travail qu'il a commencé sur la protection sociale, dont des rencontres d'experts.

Été 2015. Un premier séminaire citoyen d'exploration a lieu à Die, dans la Drôme. Il réunit une douzaine de personnes reliées aux trois organisations, et diversement placées dans l'échelle sociale, dont une partie en précarité. Quelques-unes sont également reliées au réseau des Accorderies. Le groupe explore comment aborder la protection sociale du point de vue de la vie, des transactions administratives et de l'échelle sociale, ce qui conduit à tester quelques outils d'animation et à un schéma de référence. Manu Bodinier, d'AequitaZ, Bernard Schricke, du Secours catholique, et Vivian Labrie assurent l'animation. Un second séminaire citoyen d'exploration a lieu en septembre à Mont-des-Cats, dans le Nord-Pas-de-Calais. Il réunit cette fois une quinzaine de personnes reliées aux trois organisations, dont quelques-unes aussi en lien avec une Accorderie. Ces personnes sont à nouveau diversement placées dans l'échelle sociale, dont une partie en précarité. Le groupe reprend et ajuste les outils et le schéma produits en juin. En plus de l'équipe d'animation initiale, Celina Whitaker se joint à l'équipe de suivi.

Automne 2015. Un comité de pilotage et un comité d'animation sont mis en place avec une participation des trois organisations porteuses. Il s'agit maintenant de lui donner une portée plus grande et de voir s'il y a moyen de développer un projet sur plusieurs années. Il y a aussi à voir comment faire les liens avec le travail que fait le Secours catholique, notamment avec un groupe d'experts (rencontre du 24 septembre 2015). Le plan pour 2016 comprend la création d'un carrefour de savoirs pour poursuivre les explorations, l'élaboration d'une trousse d'animation diffusée dans les réseaux et la tenue d'un séminaire stratégique à l'automne 2016.

Hiver 2016. Les comptes rendus détaillés des deux premiers séminaires sont réalisés et validés. Une trousse d'animation a été réalisée. Des tests sont menés par cette équipe de travail, à la fois pour un outil de saisie en ligne des retours d'animations et pour une base de données dans laquelle ces retours d'animations pourraient être compilés et analysés. Toutefois, ces essais ne débouchent pas sur une décision de développer et concrétiser un outil. Une session de formation est réalisée au sein du Secours Catholique le 4 février.

Avril 2016. Une première rencontre du carrefour de savoirs a lieu à Die, du 27 au 29 avril. Elle réunit 16 personnes, dont des participant-e-s des deux premiers séminaire et de nouvelles personnes, dont un élu maire et vice-président du Conseil départemental de la Drôme Alain Genthon. Le groupe s'approprie

l'histoire de la démarche et ses outils. Il y ajoute une réflexion sur les non-recours avec Pierre Mazey, un chercheur. L'équipe d'animation est constituée cette fois de Manu Bodinier, Bernard Schricke et Celina Whitaker.

Juillet 2016. Le premier séminaire stratégique de Merville est organisé. Dans sa dimension «carrefour de savoirs élargi», il est prévu de faire des détours par le pacte social et fiscal implicite dans la protection sociale, en s'appuyant sur le rapport de la DREES sur les comptes de la protection sociale 2014. Dans sa dimension plus organisationnelle, ce séminaire stratégique élargi doit aussi faire le point à partir du chemin parcouru en vue du chemin à parcourir et tracer des perspectives pour les années à venir.

Septembre 2016. Le carrefour de savoir se réunit à nouveau à Loisy pour approfondir la question des finances de la protection sociale. Un chercheur Marc de Montalembert partage les travaux et des journalistes qui font un reportage pour le mensuel La Vie et le journal du Secours Catholique. Un compte-rendu est rédigé de manière toujours systématique.

Automne 2017. Les travaux sont présentés à plusieurs occasions : à Sète pour les Assises internationales du Bonheur ; à Bron (Rhône) pour un forum sur « partager la science » ; dans un atelier du Secours Catholique qui organise un Forum à Paris « Les voix de la pauvreté en France ». A chaque fois, des réponses sont collectées qui viennent alimenter l'enquête sur les histoires de vie et le sens de la protection sociale aujourd'hui.

Hiver 2017. Le Réseau des Accorderies rejoint le Collectif qui adopte le nom : le Collectif pour une protection sociale solidaire. Un premier tome des « Contes de la protection sociale » sont rédigés, publiés et diffusés au printemps. Le comité de pilotage est désormais animé par Daniel Verger (Secours Catholique)

Mars 2017. Le carrefour de savoir se réunit à Die pour réaliser une première synthèse collective des travaux à partir des grands domaines de la protection sociale. On compare ces constats et analyses au programme des principaux candidats à l'élection présidentielle qui doit se dérouler un mois plus tard.

Mai 2017. A l'occasion d'une rencontre entre le comité de pilotage et les présidentes des organisations, le Collectif décide d'entamer une phase plus politique à l'automne en commençant à rencontrer des députés et en élargissant à terme le Collectif dans un Institut pour une Protection Sociale Solidaire.

Été 2017. Le travail sur le site Internet est réalisé grâce à l'appui de Mathilde Maufra. Un logo est aussi adopté. Le site est lancé en septembre... .

27 au 29 septembre 2017 : séminaire stratégique Merville II

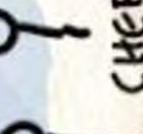
A venir

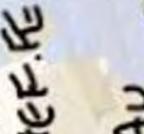
- 26 octobre 2017 : comité de pilotage*
- **21 novembre 2017** : petit déjeuner avec les députés (?)
11 janvier 2018 : comité de pilotage
- **24 au 26 janvier 2018** : carrefour de savoir
8 mars 2018 : comité de pilotage
- **11 et 12 avril 2018** : conférence de consensus
17 mai 2018 : comité de pilotage
- **26 au 28 septembre 2018** : séminaire stratégique Merville III
18 octobre 2018 : comité de pilotage
- **8 novembre 2018** : événement public autour du rapport et du travail du Collectif

LE MONDE 

ÉCOLOGIE
ÉCONOMIE

DOSSIER 

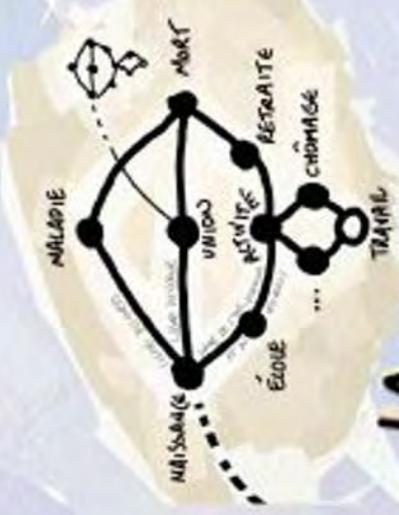
PERSONNE LÉO 

CHEF.FE 

BUREAU

LA TRANSACTION ADMINISTRATIVE LA PROTECTION SOCIALE

EMPROI - FORMATION
SANTÉ
RETRAITÉ
FAMILLE

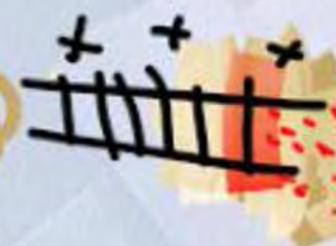


LA VIE

AIDER/ÊTRE AIDÉ

SOI : ENTOURAGE
 PRINÉ
 PUBLIC

LES ESSENTIELS ? 
ET POINTS DE TENSION @ 



L'ÉCHELLE DES REVENUS

RÊNER LOGIQUE 

DANS LA SOCIÉTÉ
EURO-FRANÇAISE

À MÊME LES COURANTS DE HISTOIRE



Des horizons pour une protection sociale plus juste et plus douce

Notre conception de la protection sociale.

Un système qui sert à protéger face à des vulnérabilités par du revenu ou des relations d'entraide. Cela fait partie de notre contrat social que le groupe protège les siens avec équité/ égalité car on ne choisit pas ses vulnérabilités.



Principe de contribution.



Reconnaître les personnes jusqu'à l'ouverture de leurs droits. Lien avec les comptes personnels. La contribution peut être autre que l'emploi : une activité, un patrimoine... il faut prendre en considération/compte tout ce qui enrichit le bien commun.

Principe de dignité.

Zéro misère, des droits inaliénables. La couverture de trois besoins essentiels :
Pauvreté zéro. Que personne ne vive dans la misère et ne soit laissé sur le carreau.
Un revenu décent garanti. Que l'on soit en activité ou à la retraite
Un logement décent pour vivre en famille
Des soins de santé



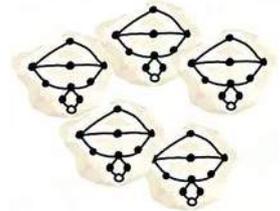
Principe de justice.



Éviter de creuser les inégalités (notamment pour le système de retraite).
Comment on a un panier plus juste ? Comment on contribue en fonction de ses moyens ?

Principe d'universalité concrète.

Un système de protection pour tous. Ne pas créer des citoyens de seconde zone. Mais être ouvert aux singularités



Principe des qualités.



Notamment éviter les ruptures et les transitions entre les droits : élasticité pour s'adapter aux personnes et à leurs vies qui ne sont pas linéaires. On doit être dans des formes de confiance a priori pour mettre nos vies rondes dans les carrés de l'administration. Avec humanité et bienveillance. On doit pouvoir prendre en compte la cellule de base, l'entourage, la famille de cœur, choisir son accompagnant.

Principe de prévention.

Vis à vis du reste du monde et de l'état de notre planète

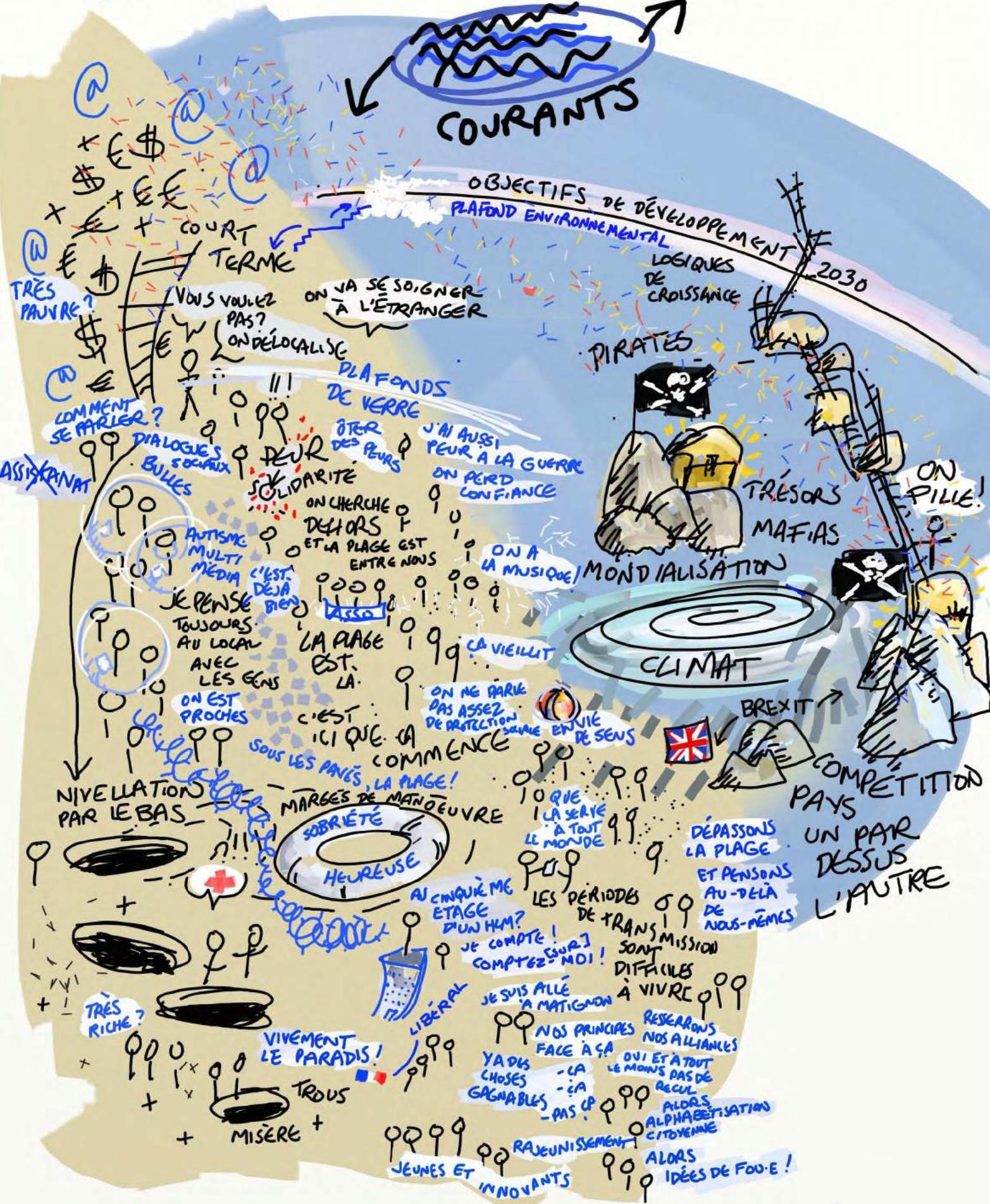


Principe de décisions/participation.



Qui décide de quoi ? Notamment au niveau des règles du système. Avec les personnes concernées et les associations

POUR UNE PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE HORIZONS • PLAGES • RÉCIFS • FRONTIÈRES TRAJETS • EXPLORATIONS • TERRES INCONNUES



NOUS VIVONS DANS L'INTERDÉPENDANCE

ce qui nous convie à la solidarité.

Le constater suppose l'attention aux autres :
en particulier les plus à la marge, en besoin ou en difficulté,
ainsi que nous toutes et tous,
ici et ailleurs,
maintenant et plus tard.

Passer à des solidarités effectives
demande des décisions conscientes.

Conscientes
des peurs,
des avidités,
des idéologies
qui font perdre de vue
et oublier
cette interdépendance fondamentale.

Conscientes de ce qui conduit
à concentrer sur soi la richesse, les pouvoirs et les privilèges,
à perdre le souci des autres,
à générer du dénuement, des inégalités, de l'exclusion, de la violence,
et éventuellement des guerres.

UNE PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE

prend soin de tout le monde
avec tout le monde,
formellement et informellement.
Elle est accessible en temps et lieu,
entre autres quand on est vulnérable et qu'on en a besoin.

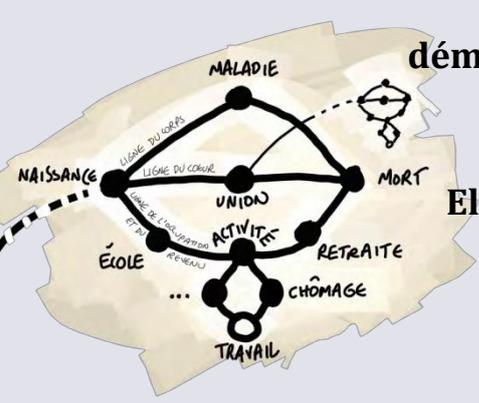
Elle réduit les inégalités socio-économiques.

Elle produit de l'égalité
tout en reconnaissant la diversité
des cultures, des situations et des contributions.

Elle implique des droits énoncés,
des règles convenues,
une appropriation citoyenne
et des institutions à la fois
démocratiques, diligentes et bienveillantes.

Elle est en même temps
fiable, juste et douce.
Elle contribue à la cohésion et à la paix.

Elle permet
de bien vivre ensemble
en France
et sur la Terre.



Hannibal et les éléphants

"Ont-ils vu les éléphants ?" Hannibal pose la question pour la troisième fois et les hommes autour de lui hésitent - oui, ils les ont vus, il était impossible de ne pas les voir, mais ils ne savent pas si cette réponse va déclencher la colère de leur chef ou au contraire le faire sourire. Alors ils gardent le silence et baissent la tête. Puis enfin un cavalier numide se redresse bien droit sur son cheval et dit : "Oui, Hannibal, ils les ont vus."

(...)

La première bataille contre les Romains vient d'avoir lieu. Une escarmouche plus qu'une bataille, mais dorénavant Rome ne peut plus ignorer que les Barcides marchent sur elle. La nouvelle va se répandre. Les soldats qui se sont repliés vont raconter ce qu'ils ont vu. Ils parleront de cette armée où se mêlent Ibères, Gaulois et Numides. On les interrogera sur le nombre exact d'hommes de l'armée ennemie, sur la proportion de cavaliers et de fantassins. Et surtout, ils parleront des éléphants... Hannibal sourit. Les quarante éléphants qu'il amène avec lui vont grossir, devenir des monstres énormes, des bêtes avides de sang. Les récits vont se construire. Ils ne seront plus quarante mais quatre-vingt, cent... Et la peur va naître partout. Oui, ils ont vu les éléphants. Et chaque jour qui passe dorénavant mine un peu plus le moral des Romains. Ils vont avoir peur, de plus en plus. Le temps va les éreinter, ce temps long de la marche. Les Alpes sont encore loin. Il y aura encore d'autres accrochages mais Hannibal n'est pas pressé. Il doit laisser la rumeur le devancer. Déjà, partout sur son chemin, les peuples l'ont laissé passer, n'osant s'opposer à cette armée jamais vue. Pourquoi l'auraient-ils fait ? Pour être loyaux envers Rome ? Non. Ils ont vu avec Sagonte où menait la loyauté envers Rome. Alors ils ont laissé Hannibal traverser leurs villages, leur territoire, ils les ont même nourris parfois et, devant la longue colonne des quarante éléphants chargés de paquets, d'armes et de boucliers, ils ont prié leurs dieux pour n'avoir jamais à combattre pareilles créatures et se sont dit que peut-être, si ces bêtes étaient aussi redoutables qu'elles le paraissaient, il leur serait donné de voir la chute de Rome.